

JOURNAL MANUSCRIT
DU COMTE LOUIS DE POURTALÈS
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARTILLERIE
DE LA CONFÉDÉRATION

Préambule.

Avant de s'arrêter à un document consciencieusement rédigé, révélateur ou miroir, non seulement d'un intéressant personnage mais d'une vie familiale insérée dans le complexe des événements d'une époque, disons quelques mots d'abord, reflétant un coup d'œil de surplomb, sur quelques caractéristiques d'ordre biographique.

Le comte Louis de Pourtalès — fils aîné du célèbre Jacques-Louis (1722-1814) le richissime fondateur de l'hôpital de son nom — naissait à Neuchâtel le 14 mai 1773. Bien que le père eût destiné le fils à la carrière du commerce, ce dernier n'y mordit point, affectionnant, après quelques hésitations, d'utiles fonctions publiques. Maire de Boudevilliers, il passe Conseiller d'Etat en 1803. Son tact et sa bienveillance le désignent, en 1814, à faire partie de délégations à Bâle, Paris et Londres, chargées de l'élaboration de la charte de cette année. Il est l'un des signataires du statut de Neuchâtel du Pacte de 1815 ; il est député aux diètes de Zurich et de Berne. Ayant débuté — au militaire — dans nos milices régionales, il a servi dans le contingent de Neuchâtel des Cent-jours à disposition de la Confédération.

Officier d'artillerie distingué, ayant passé ses grades, le voilà, en 1818, lieutenant-colonel ; en 1820 colonel fédéral ; en 1826 colonel-inspecteur de l'artillerie de la Confédération. Lors de la démission du Conseil d'Etat en 1831, il y est renommé, élu président.

Après six années de présidence de ce corps, après quarante ans de vif intérêt voué à l'Hôpital qu'il gratifie de dons généreux prouvant que le pays n'eût point pu se passer d'hommes riches — après avoir fait aussi ici et là de nombreux dons anonymes — il succombe à une attaque d'apoplexie le 8 mai 1848. Il a été capitaine-général des chasses du prince ; par surcroît bourgeois de Berne. Son tombeau se voit encore dans le cimetière familial de l'*Hôpital* — institution dont une monographie réellement documentée, complète et fondée sur ses propres archives, a paru sous notre plume.



Comte Louis de Pourtalès allié Guy d'Audanger (1773-1848)
auteur du journal manuscrit continué par son fils Auguste de Pourtalès.

Le comte Louis de Pourtalès a épousé Sophie de Guy d'Audanger ; elle appartenait à une famille d'ancienne bourgeoisie de Neuchâtel originaire du Val-de-Ruz, anoblie par Marie de Bourbon en 1695. Cette famille s'éteignit en la personne de Charles, célibataire, mort en 1801 ; elle s'était alliée notamment aux Montmollin, aux de Pierre, aux Merveilleux.

Louis de Pourtalès était le frère aîné de Jâmes-Alexandre Pourtalès-Gorgier, époux d'Anne-Henriette de Palézieux en 1809, décédé à Paris en 1855, et d'un cadet, Jules-Henri-Charles-Frédéric, allié Marie-Louise-Elisabeth de Castellane-Norante, aide de camp du général de Bachmann,

propriétaire des châteaux de Greng sur le lac de Morat, d'Oberhofen près de Thoun. Il avait confié la gérance de Greng au colonel Antoine Courant, le fameux rapporteur plus tard de la Commission chargée en 1848 de faire voter à la Constituante l'emblème vert-blanc-rouge, écu sans signification réelle, d'une naissante République. Dans une plaquette, j'avais parlé, en 1932, de cet éminent personnage. A Londres, le Ministère de la guerre, à Whitehall, lui délivra affidavits et déclarations sous l'appellation de « Captain Anthony Courant of the Regiment of Roll ».

Mais abordons un journal privé farci de notes révélatrices du caractère supérieur d'un frère aîné s'affirmant et parfois se débattant très en marge de l'« officiel ». C'est à notre vieil ami, M. Eric de Pourtalès, son arrière-petit-fils, que nous devons le relevé méticuleux et la communication de ce précieux mémoire.

De manière, et pour toute clarté, à situer l'auteur de ce manuscrit dans la filière des siens, ajoutons que le comte Louis dont il s'agit, 1773 - 1848, est le père d'Auguste de Pourtalès, allié de Sandoz-Rollin, 1796 - 1870, mathématicien renommé, continuateur du journal de son père. Louis était le grand-père de Maurice, allié Schönberg puis de Pierre, 1837 - 1908 ; il était l'arrière-grand-père du Dr Albert de Pourtalès, 1870 - 1952, bien connu de notre génération, frère d'Eric susmentionné, celui-ci étant le chef actuel de la famille, l'oncle du colonel d'aviation Louis de Pourtalès-Beau.

La plupart des portraits de ces personnages ayant été publiés dans ma monographie de l'*Hôpital* tome IV, le lecteur peut s'y référer.

Esprit de famille.

Alors que l'esprit de famille se perd, que de nombreuses familles se désagrègent, que maint rejeton se regimbe ou fait la loi, une loi anarchique à ses parents — résultat qui ne peut aboutir à une prospérité quelconque — remarquons que Louis de Pourtalès a écrit ceci : « J'ai eu pour but, en entreprenant cet ouvrage de rendre utile à mes enfants ma propre expérience et de les intéresser par le récit des causes de la prospérité dont le Seigneur a béni ma famille ; à persévérer dans la crainte de Dieu et à garder le dépôt d'une réputation intacte, comme le bien le plus précieux qu'ils puissent transmettre à leur postérité. » « Pour peu qu'ils réfléchissent, ils se convaincront que les bons exemples des pères, la régularité de leurs mœurs, leur exacte probité, sont les meilleures garanties de la bonne conduite de leurs enfants, tout comme *l'union des familles fait leur force et leur soutien.* »

Il invite chacun à conserver *la mémoire de ce qui est honorable*. Il espère que son livre sera un continuel sujet d'émulation, une leçon de prudence. En observant que les riches s'éloignent insensiblement de leurs parents moins fortunés et rompent par leur indifférence et leur dédain ce ciment des familles, il regrette que cela affaiblisse un sentiment de probité héréditaire préférable au rang, à l'ambition et aux richesses mêmes. Cette remarque est d'autant plus judicieuse, que c'est grâce précisément à une stricte probité héréditaire, que s'amoncelèrent d'incroyables richesses.

JOURNAL COLONEL POURTALES

Passons sur diverses observations d'ordre généalogique, sur les origines lointaines remontant aux Cévennes et au Languedoc, sur les effets de la Révocation de l'Edit de Nantes et sur l'implantation des Pourtalès par *Jérémie* en Suisse ; par *Louis*, son frère aîné à Genève ; par *Etienne* à Hambourg et *Paul* à Valenciennes. Passons aussi sur un ensemble plus moderne d'arbres familiaux aux quinze ramifications — tableaux Pourtalès complémentaires — établis avec contextes explicatifs par feu le Dr Louis Malzac, paru chez Hachette à Paris en 1914, dont je fis état en 1955.



Le vieux Lyon. Quartier de la rue de l'Arbre sec

sisse entre la rue Bas d'Argent et la rue Pizay ; relevé du Plan géométral de Joubert en 1773.

(Photo Musée Gadagne, Lyon)

Comme *Jérémie*, grand-père de Louis auteur de ce journal, est le chef de la branche neuchâteloise et qu'il prépara systématiquement selon ses principes l'avenir de sa descendance — disons-en deux mots. Il avait commencé sa carrière commerciale en fondant à Lyon une maison sous la raison Lavergne - Pourtalès & Cie. C'était *rue de l'Arbre sec* où paradoxalement s'épanouirent d'excellents fruits ! Cette rue existe encore. Selon de vieux plans consultés, elle était parallèle à la rue du Bas d'Argent et à la rue Pizay, reliant la rue Henry à la rue du Mal Conseil. Non loin, dans ce vieux Lyon, s'élevait la Collégiale de St-Nizier.

A cette époque postérieure d'une trentaine d'années de la Révocation de l'Edit de Nantes, aucun tintement de cloche aigrette d'un modeste temple protestant ! Vibraient dans l'air les graves sonneries des églises St-



Collégiale Saint-Nizier du vieux Lyon.

Quartier où Jérémie Pourtalès débuta dans les affaires, Rue de l'Arbre sec.

(Photo Musée Gadagne, Lyon)

JOURNAL COLONEL POURTALES

Nizier, St-Martin d'Ainay, St-Pierre et St-Bonaventure. C'était au temps où d'aristocratiques rues s'étirant du Rhône à la Saône — silencieuses, aux jalousies mi-closes — alignaient leurs vieilles façades cachant salons froids et alcôves superficiellement pudiques de la haute société lyonnaise.

C'est de Lyon que Jérémie fait des démarches à Neuchâtel pour obtenir sa naturalisation enregistrée le 12 juin 1724. Ses lettres de bourgeoisie de la ville sont de 1729. De 1732 à 1736, il a comme partenaire à Londres un M. Simons — affaires florissantes ! En 1737, à la dissolution, à Neuchâtel, de la société de négoce « De Lûze & Pury », Jérémie — s'étant associé à Jean-Jacques De Luze, son beau-frère, et à Henri de Chaillet, sous la raison De Luze, Chaillet & Pourtalès — conduisit cette entreprise de banque, d'importation et d'exportation, avec une telle prudence, une telle sagesse, qu'en mourant il laissait une fortune de 235.000 Livres de Neuchâtel, somme considérable alors. Son testament du 3 juillet 1775, révèle un partage favorisant quelque peu son fils Henri, pasteur à Serrières tandis qu'un des autres enfants est réduit à sa légitime. Le capital disponible eût été supérieur encore s'il n'avait été auparavant diminué de dots à chacun de ses fils mariés et à sa fille Gibolet.

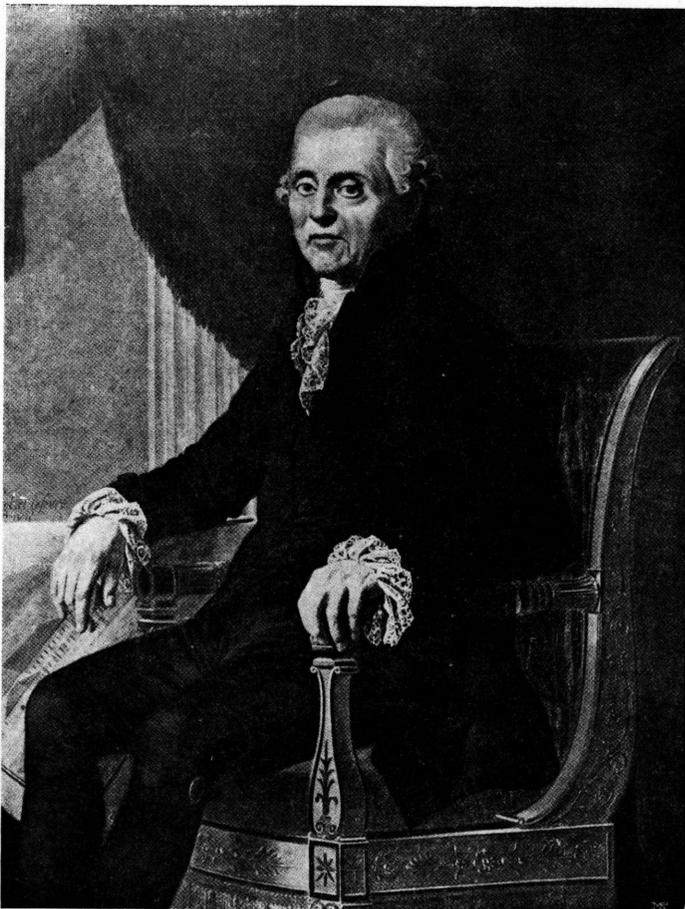
Indépendamment de ces normes, le journal note que la fortune acquise par les héritiers fut triplée et quadruplée par l'intérêt que Jacques-Louis leur donna dans sa propre maison jusqu'en 1794. Jérémie, qui construisit la maison du Faubourg de l'Hôpital en 1739 — plus tard banque Perrot, aujourd'hui surélevée et formant le centre élégant d'« Ebauches S.A. » — fut anobli par Frédéric-le-Grand, dont lettres entérinées le 28 mai 1750. Sa femme, d'une économie dite exagérée... n'enlevait rien à la vivacité du regard, à l'air gai, à la répartie heureuse d'un jovial mari sautant dans notre lac, à 80 ans, du môle du Crêt, et nageant comme un poisson.

Oublierait-on son père ?

Ceci dit du grand-père de Louis, que dire de son père, le grand Jacques-Louis ? Comme sa biographie est la plus connue parmi les Pourtalès, je ne relève que quelques traits particuliers le concernant.

Cet extraordinaire négociant, né à Genève le 9 août 1722, baptisé à St-Gervais le 15 août suivant, fut élevé par son grand-père maternel Jacques de Luze. Après un stage à Londres, suivi de deux ans d'apprentissage chez le Wagneister Faesch à Bâle, formation complétée par six années de sérieuse application commerciale à Neuchâtel, avec options financières chez de Luze-Chaillet & Pourtalès — Jacques-Louis s'associe à « de Luze-Meuron & Cie ». Il s'agit là, sous la direction de Pierre de Meuron du château de Fenin — allié Rose de Luze — d'un commerce de marchandises avec les Indes ; Jacques-Louis de Pourtalès, aux coudées franches, y effraye ses associés par une action illimitée. Il les quitte moyennant transaction en 1753.

Les fonds qu'il récupère : 32.000 Livres de Suisse, modeste nouveau départ, l'aident à fonder « Pourtalès & Cie » selon statuts signés à Cortaillod le 7 avril 1753. C'est cette firme qui va, par son développement et ses



Jacques-Louis de Pourtalès (1722-1814)

allié Rose-Augustine de Luze, père du comte Louis
le rédacteur du journal intime.

comptoirs à l'étranger, acquérir une célébrité mondiale ! Il dispose seul de la signature. La mise de fonds primitive de 80.000 L. Tournois représente la moitié du capital social. L'autre moitié est fournie par Abram Vouga, Morel fils, Claude-Abram Dupasquier, Jean-Pierre et Pierre-Henri Dupasquier, Bovet, Abram Pury et un procédurier chicaneur, Ferdinand Osterwald (père du grand !).

Jacques-Louis transforme cette société où Jean-Jacques-François Vacher participe avec d'autres Neuchâtelois : les Chaillet, Petitpierre, Rougemont, Tribolet, Ducommun, Peter et consorts. Les affaires ont si bien prospéré qu'en 1790, notre habile négociant qui durant un demi-siècle contrôlera six sociétés Pourtalès successives — notant les progressions annuelles de sa fortune — additionne ses biens formant un capital de 8.935.000 Livres de Berne, auxquelles s'ajoutent ses immeubles dans le pays, sa maison



Rose-Augustine de Luze (1752-1791)

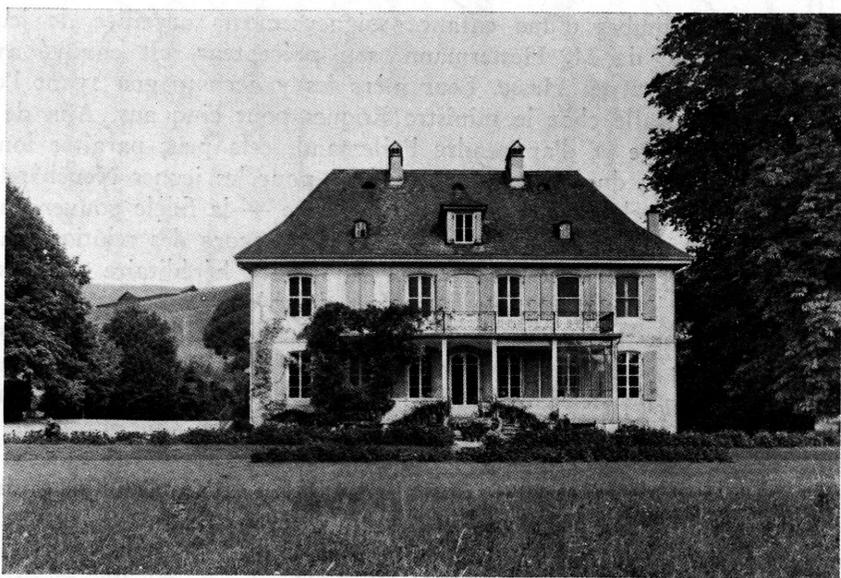
femme de Jacques-Louis de Pourtalès,
mère du rédacteur du journal de famille.

du Faubourg, le Tertre et l'Isérable, sa campagne d'Areuse, ses vignes, etc. Depuis 1802, il travaille souvent seul et signe Pourtalès l'Aîné. Il vend par exemple avec bénéfice pour sept millions de toiles de coton. Ses frais de poste et transport en 1807, ont atteint des centaines de mille francs.

Par contrat de mariage, Jacques-Louis, le 31 mars 1769, a donné à sa femme, Rose-Augustine de Luze, 300.000 livres Tournois de dix batz pièce ; celle-ci a renoncé aux acquêts et usufruits, mais à son décès, son fils constatera qu'une trop grande part échoit par testament aux de Luze. De son union, Jacques-Louis — qui multipliera encore ses biens avant sa mort — a quatre fils et deux filles. Il est exclu de passer en revue ces rejets et leurs nombreuses ramifications généalogiques. Avant de faire meilleure connaissance de Louis et de voir ce qu'il écrit l'esprit clair, la conscience libre, le style alerte, arrêtons-nous un instant à sa campagne d'Areuse.

Coup d'œil sur une campagne d'Areuse peu connue.

En passant, sans qu'il soit possible de décrire une douzaine de possessions Pourtalès, ouvrons une brève parenthèse sur celle d'Areuse, dite aussi « campagne de Reuse ». On voit ici cette maison aux lignes sobres, centre d'un domaine agricole et viticole de 36 hectares à cheval sur Colombier et Boudry. Que de terres aux noms savoureux : la Blancherie — plateau non loin de l'ancienne manufacture d'indiennes des Iles — la Brévarderie de Boudry, la Vignette, le Bugnon, les Peleuses, le Brassin, le Vélán, la Pacota et les Gougillettes. Les vignes — sur le coteau ensoleillé du chemin de la Bouilleresse — montent à l'assaut de Planeyse, surveillées par le pavillon à fresques, le Tiens-toi-bien.



Maison de campagne d'Areuse édifée par les Barbier-Chambrier

Domaine qui passa aux Meuron, aux Pourtalès et aux Bovet.

Construite par les Barbier-Chambrier, dont les armes Barbier surmontent le porche, la maison passa aux Meuron, aux Pourtalès puis aux Bovet. L'actuelle maîtresse de céans, Mme Henri Bovet-Morin, malgré son âge, se passe de fermier depuis soixante ans. Très attachée à la terre, elle paraît avoir conclu avec elle un serment d'amour et de fidélité.

D'une des chambres élégantes à tapisserie des Flandres de 1515, de lumineuses baies donnent sur la pièce d'eau. Vergers et pelouses aux parterres de fleurs s'étendent à l'envi. Se cramponne au sol du jardin, un énorme bassin sculpté, de pierre de Soleure. Trois sources fraîches jaillissent du petit bois. A l'ouest, vers les bâtiments de ferme, le regard se repose

sur les prés où broute le troupeau. Quatorze paons se prélassent dans les dépendances.

Il semble que les Pourtalès n'achetaient rien qui ne fût un peu surprenant ? Assez tôt du reste, par acte du notaire Paris du 17 janvier 1794, confirmé en 1798, le domaine change de main. Jacques-Louis de Pourtalès cède sa campagne à Louis Bovet contre deux montagnes, une sur les Roches, rière la mairie de Travers, l'autre à Chaumont. Qui des deux fit la meilleure opération ? On voit ici reproduction de quelques lignes de l'écriture type de Pourtalès l'aîné, apposées sur cet acte de cession.

Mais abordons la génération suivante, la carrière d'un fils qui cherchera sa voie.

Préceptes d'éducation d'autrefois.

Sorti des limbes d'une enfance soigneusement surveillée, le jeune Louis, accompagné de M. Hestermann, son précepteur, est envoyé avec deux frères à Hanau, en Hesse. Leur mère les y accompagne ayant l'œil à tout. On est installé chez le ministre Roques pour cinq ans. Afin de se développer à cet âge et d'apprendre l'allemand, cela peut paraître long ; c'est généralement la durée de pension prévue pour les jeunes Neuchâtelois de ce temps là ! Fanchette Bachelin — du voyage — la fidèle gouvernante, ne les quitte pas d'une semelle. Leur mère leur procure des relations intéressantes, présentée qu'elle est à la cour du prince héréditaire de Hesse-Cassel. Ils voient là aussi les jeunes comtes d'Athlone.

En 1787, l'on tente d'initier Louis aux arcanes de la maison de son père à Francfort ; maigre est le résultat ; il n'y fait que... copies commerciales. En 1788, après enseignement du pasteur Girard de l'Eglise française de Hanau, Louis participe à la Sainte-Cène avec ses amis François de Montmollin et François Meuron-Tribolet se trouvant dans cette ville. Après Hanau, stage en Grande-Bretagne. Tout un groupe arrive à Londres, une mère, trois fils, une petite sœur Adèle, la chanoinesse Meuron et quatre domestiques. On se répartit entre New Burlington Street et le joli village de Chelsea. Patinage au parc St-James. Ecole de marine où l'on s'initie à l'anglais.

Louis est naturalisé Anglais, condition nécessaire à la possession future de plantations coloniales. En pension à Uckfield dans le Sussex, chez une veuve Clark, il se lie à son fils, cadet de la Marine royale. Des séjours, où se sépare et se retrouve la famille, ont lieu à Ramsgate et Margate, maison Agassiz. Au printemps 1789, retour à Neuchâtel par Paris avec le ministre Du Pasquier rejoint dans cette ville.

En mai déjà, Louis, avec l'Anglais Cumming du Trinity Colledge, s'installe à Genève, maison Lullin, au Bourg-du-Four, sélectionne demeure de Mme Schmidt-Mayer. Il suit un cours de droit naturel avec M. de Végobre ; de belles-lettres avec M. Mestrezat ; de logique et de métaphysique avec le docte M. Peschier dont une artère de la ville conservera le nom. Escrime, manège, hiver brillant vu l'affluence d'étrangers ou d'émigrés : prince Baratsky, prince de Saxe-Gotha, Lord Villiers, Templeton.

1795 L'aprembe devant d'adieu par & ce acte de vente portant acquit de la somme y exprimée, se déclare
 1796 au nom de mon Frère Louis au dit M^e Pourtales la somme de quarante deux mille francs de dix
 1797 ^{part} _{TC.} bata mille en argent convertible dans ce Pays que j'ay raan-aujourd'hey Comptant dont je promets de luy
 1798 payer L'Interet annuel à raison de quatre pour Cent l'an à Compter de ce jour de se rembourser
 le Capital dans le Courant de l'année à mille sept Cent Nonante huit en deux ou trois Payements
 soit dans un seul payement si cela me Convient mieux, en exceptant toute fois trois Mois
 d'avance du Payement ou des Payements que Je seray dans le Cas de faire, fait au Neufcharle
 sous obligation de ma biens présents & à venir ce dix sept Janvier 1798. mille sept
 Cent Nonante quatre.

Don Comme de par. Louis Bover

Acquitté le Capital y compris en Capital & prorata en Outils & Mous Louis
 Bover Pion Major, Major & Jurel prochain Payable à Neufcharle
 faisant ensemble la somme de quarante deux mille six Cent vingt & Cinq
 francs six raler dix, au Neufcharle ce 30 Janvier 1798

L. Pourtales laîné

Quittance de Jacques-Louis de Pourtales, de janvier 1798.

Cession de la campagne d'Areuse à Louis Bover.

(Type d'écriture avec autographes, acte à Mme Henry Bover)

JOURNAL COLONEL POURTALES

Louis regrette, en 1791, ses fréquents changements de résidence et d'enseignants, cause selon lui des divergences de vues de sa mère peu favorables au négoce, alors que son père tient ferme pour le commerce... malgré ses difficultés causées par ses commis révolutionnaires ! L'aversion de Louis pour le commerce vient de ce qu'il considère comme synonyme « négociant et jacobin » ! Il admire son père, stable, inébranlable au milieu de dangereux remous. Ces remous lui causent des pertes considérables en France, sous le régime des assignats. Louis, cependant, petit à petit considérant la grande loyauté — parfois la noblesse des affaires hors de France, soit Outre-Manche — revalorise ses appréciations.

Outre-Manche.

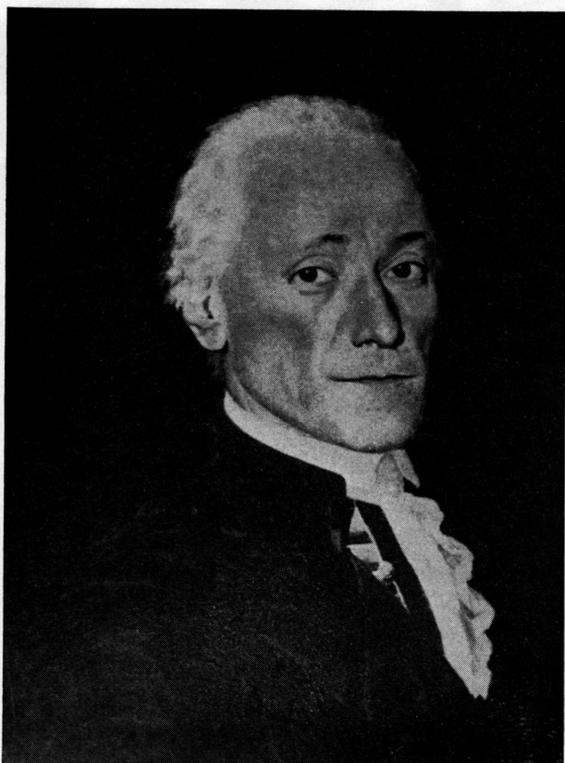
Il se rend avec James Dardel en Angleterre et entre dans la maison Agassiz-Rougemont & Cie où les spéculations Rougemont sont pour lui démonstrations de ce qu'il faut éviter. Apparaît la maison Agassiz et Wilson. Wilson est un Tory, plus tard membre du Parlement.

1791 est l'année du décès de sa mère qui, faible des poumons, meurt en février : « Mon père était alors absent ; mes frères eurent le bonheur de recueillir son dernier soupir et de recevoir sa bénédiction et ses dernières exhortations. La fin de cette mère chérie fut touchante par une douce résignation, édifiante par sa sincère piété. Ce fut un deuil général pour les pauvres, une perte irréparable pour ses enfants et ses amis. »

Sur les bords de la Tamise, Louis de Pourtalès, entré dans la maison Agassiz-Wilson, y montrant grand zèle et amour-propre, est désigné, avec l'agrément de son père, aux fins d'aller mettre de l'ordre dans leurs plantations des îles de Grenade où règne effroyable gabegie. Il part pour Paris en voiture publique et de là parvient d'abord à Neuchâtel non sans que son attelage ne verse dans un fossé. Afin de s'initier au préalable aux affaires commerciales en général et à celles de la Grenade en particulier, il passe un mois à La Chaux-de-Fonds chez François de Meuron-Droz, beau-frère du Doyen Jacques-Fs. Petitpierre-Droz, pasteur à Serrières et Peseux, oncle et parrain de Cécile Jeanrenaud, plus tard femme de Félix Mendelssohn. Le portrait de Droz, accompagnant ces lignes, voisine dans les familles Petitpierre et de Meuron, avec ceux d'Hélène Droz, épouse ravissante, décédée jeune, représentée sur son lit de mort.

Départ pour les Petites Antilles anglaises.

M. Cordier, teneur des livres de Grenade, accompagne Louis à Londres où ils rejoignent personnage influent, le vice-gouverneur de la Grenade, Ninian Home Esquire et sa femme. Départ de Londres pour Deal aux fins d'embarquer sur le vaisseau où se trouvent Cordier et tous les bagages. Vents propices... le vaisseau met soudain la voile et prend le large en oubliant Louis à l'auberge. « J'ai la douleur de voir le matin le vaisseau

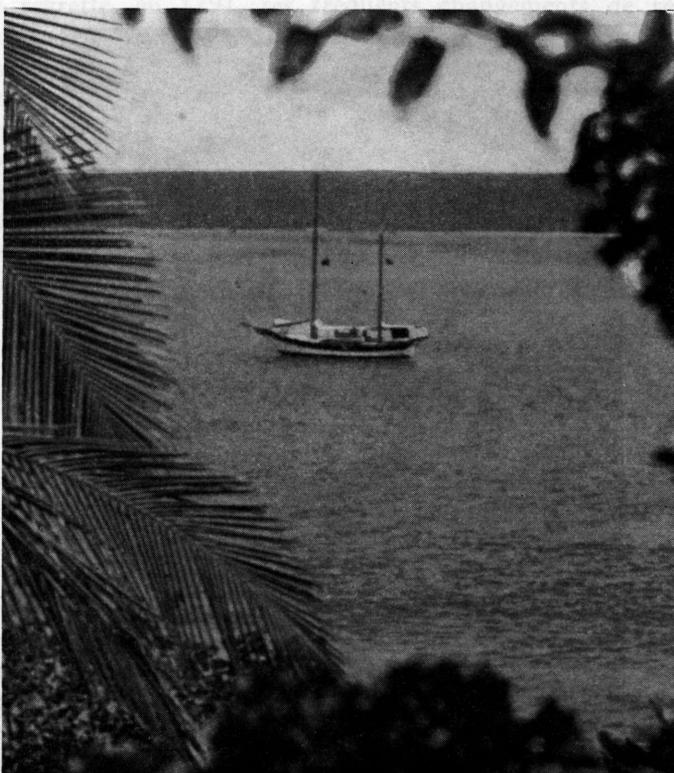


François de Meuron, allié Hélène Droz
négociant en horlogerie à La Chaux-de-Fonds (1745-1823).

(Portrait à l'huile communiqué par la famille
de Meuron)

parti. » Il ajoute en avoir pris son parti en retrouvant à Plymouth l'agent Wilson qui — rentrant de Grenade — complète son orientation ! Le 25 décembre 1792, jour de Noël, un autre voilier appareille pour la Barbade.

Après escale d'un jour à la Barbade, on remet la voile pour jeter l'ancre dans la rade de St-Georges, à Grenade. Le vice-gouverneur y est reçu en grande pompe par la garnison. L'entreprise d'exportation des intéressés se débarrasse d'un certain Vaudois, Mayor, économiste paradoxal. Au milieu d'un paysage aussi séduisant que celui qu'offrent à l'œil des plantations encadrées d'une arborescence exotique où fourmillent palmiers et précisément grenadiers dont les fruits éclatent silencieusement — ayant néanmoins baptisé nos *grenades* d'artillerie — Louis de Pourtalès se familiarise vite et obtient toutes les facilités désirables pour remplir sa mission et assainir l'entreprise. On accorde pleine confiance à un autre économiste, un vrai ! — M. Bontems — selon conseils de François de Meuron de La Chaux-de-Fonds. Louis passe aide-de-camp du vice-gouverneur tandis que l'on craint tension ou guerre entre « France secouée et Angleterre impassible ! ». La



A la Barbade.

L'île la plus importante des Antilles.

principale tâche étant remplie dans l'île, Louis s'embarque pour son retour en Angleterre le 2 août 1793. Il soigne sa gale contractée dans une auberge de Grenade !

Retour au bercail.

Bien que ce périple sur mer eût eu pour but surtout de former... la jeunesse, Louis de Pourtalès, rentré au terroir, encouragé par son oncle Montmollin, brigue un emploi moins houleux — celui de maire de Boudevilliers — que le décès de Daniel Chambrier vient de rendre disponible. Il l'obtient par brevet du 7 janvier 1794.

En février, au nom de son père, il entre en négociation avec le capitaine *Simon Le Chevalier de Rochefort*. Ce dernier lui cède sa propriété de *La Lance*, au baillage de Grandson. Le marché est conclu pour L. 140.000 de Berne de 10 batz pièce, selon acte du 12 avril.

3-F
de Luge

La Lance.

Beaucoup ignorent l'origine de la riante campagne de La Lance, ancienne chartreuse aux vestiges fort reconnaissables, au pied d'un vallon solitaire, à proximité d'un torrent, le Lancy. Les Prémontrés de Fontaine-André en avaient été propriétaires. En 1280, pour la première fois ce lieu, sur Concise, est appelé *couvent*. Ce fut une des huit chartreuses implantées sur l'espace qu'aujourd'hui représente la Suisse. Les mentions de cette abbaye sont fort nombreuses, groupées dans une *Nécrologie* spéciale de ce monastère ou dans son *Obituaire*. Son histoire documentée fit l'objet d'une étude de notre grand-père, Alphonse Petitpierre, dans le *Musée neuchâtelois* de 1879.

En renvoyant le lecteur à cette publication pour la période *religieuse*, rappelons simplement qu'à diverses époques de vicissitudes — aggravées par la Réforme — succéda une ère paisible débutant par vente du domaine ;



La Lance, ancien monastère sur Concise.

Maison de campagne où Louis de Pourtalès reçut à plusieurs reprises des hôtes royaux.

(Vue d'avion aimablement communiquée par M. Jean-Pierre Jéquier)

les vendeurs, Berne et Fribourg, en firent cession en 1539 pour 4500 livres à Jaques Tribolet, bourgeois de Berne, ancien bailli de Grandson — chaud réformé — connaissant fort bien ces parages ! Les moines dépossédés, l'église croulante fut abattue ; le cloître conservé, une habitation aménagée.

Les Tribolet possèdent ce domaine durant deux cents ans avec quelques interruptions. En 1771, la propriétaire — Marguerite, femme de Jean-Rodolphe Tribolet, directeur des douanes de Berne — cède les lieux à Simon Le Chevalier de Rochefort, bourgeois de Neuchâtel et Valangin, capitaine au service de Hollande dont, par suite d'une alliance Petitpierre - Le Chevalier de Rochefort, nous possédons les portraits et les archives, (*Musée Neuchâtelois* 1932 ; *Patrie neuchâteloise* portrait : t. IV p. 325). C'est donc ce dernier qui, en 1794, vend La Lance à Jacques-Louis de Pourtalès et à son fils aîné Louis ; ce dernier donnera à La Lance, — avant qu'elle ne passe à la famille Jéquier qui la possède encore — un éclat rehaussé par la présence d'hôtes royaux.

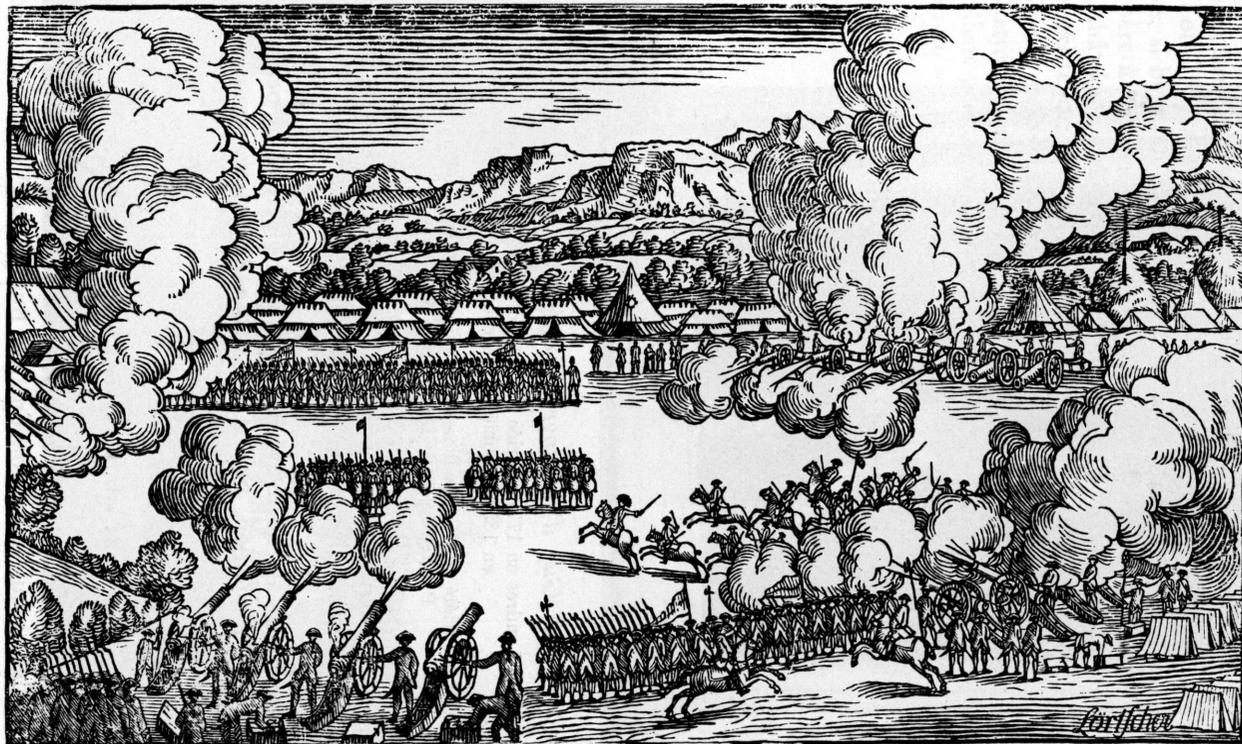
Union bien assortie.

Louis de Pourtalès réintégré au pays, se marie en 1795, le 20 avril. Il épouse Sophie Guy d'Audanger. Mme de Charrière, écrivait à propos de ce mariage : « M. Louis Pourtalès est sur le point d'épouser une jolie jeune fille fort modeste et fort simple de mœurs et d'habitudes, et qui, avec cela, a reçu plus d'instruction qu'une autre. Elle est à demi anglaise, elle a l'air anglais et parle anglais ; elle sait l'italien, elle a appris le latin. Je trouve sa personne et sa manière fort agréables. Ce Louis Pourtalès était l'objet des filles de Minos. — Mon Dieu, que dis-je ! Minos n'avait que deux filles, et tout Neuchâtel aspirait à Louis Pourtalès... Il est franc, simple, gai ; il a de l'originalité, ainsi que sa prétendue. C'est beaucoup que d'être comme il est, quand on est aussi riche ; il y a dans son choix de quoi contenter l'aristocratie et la démocratie car il redonne de l'opulence et du relief à une famille tombée qui est la plus ancienne du pays. Les petites demoiselles plus à la mode, plus fringantes et moins obscurément élevées que Mlle Guy enragent de tout leur cœur. »

Tôt après les cérémonies de cette union, départ pour la Lance. Toute la famille s'y rend, y compris un beau-frère, Charles Guy, et deux belles-sœurs.

L'été, Louis, après un service au camp de Kirchenfeld, à Berne avec ses amis François de Sandoz, César d'Ivernois et Auguste Montmollin, passe capitaine d'artillerie de nos milices composées de 4 compagnies de 40 hommes. Il déclare : « C'était l'art dans son enfance, ou plutôt c'était l'ignorance de l'art, mais la bonne volonté y était et ce corps fut un peu le pivot de notre organisation militaire. »

Les Bernois n'étaient pas peu fiers de leur fameux Camp du Kirchenfeld qui datait de 1767. Ils l'avaient dès lors immortalisé par une estampe très rare, d'une naïveté quelque peu déconcertante, montrant une petite guerre où des canons crachent des nuages de fumée, où fantassins et cavaliers



Camp du Kirchenfeld à Berne

qui durant plus d'un siècle fut fier de son artillerie... et de nos officiers neuchâtelois.

(Photo d'une estampe de 1767 à la Bibliothèque Nationale)



Sophie de Guy d'Audanger, comtesse de Pourtalès
née à Londres en 1777, mariée en 1795, décédée à La Lance
en 1854, inhumée à Neuchâtel.

(Huile propriété de M. le colonel Louis de Pourtalès, Colombier.
Photographie de Mme Blaise Junier)

vont s'affronter non loin de tentes confortables. On en voit ici le tableau ; Pourtalès, même 28 ans plus tard, précise que c'était encore l'ignorance de l'art.

Voici — en 1796 — notre sympathique scribe père d'un petit Louis-Auguste dont il sera question, puis d'une petite Augustine.

Donations « inter vivos ». Echanges.

En 1797, — l'année du décès de Fréd.-Guillaume II — Pourtalès père, le 14 juillet, acquiert le domaine de Bussy, au Val-de-Ruz, pour 93.512 Livres. Alors que le comte Louis ne perd point l'espoir de se perfectionner comme artilleur au Wielerfeld à Berne et même lors d'un premier camp de canonnières à Colombier, il se voit bénéficier de largesses de son père. L'année suivante « par motif de tendresse pour ses enfants

JOURNAL COLONEL POURTALES

et par raisons de prudence — la France menaçant toutes les fortunes — notre cher père décide de remettre à ses trois fils une partie de ses biens. »

Le grand sautier et notaire Favarger instrumente l'acte. Dans la part de Louis, figure, pour 84.000 Livres de Neuchâtel, le domaine de Bussy qu'il échangera plus tard avec son frère Jâmes-Alexandre contre le domaine de Loin ; ces deux propriétés feront l'objet de plusieurs transactions familiales, si bien que Bussy reviendra de nouveau à Louis. L'avance *inter vivos* du père à chacun de ses trois fils ascendait à 1.411.700 Livres Tournois de Neuchâtel : « C'était nous apprendre à nous conduire et à nous donner une existence sans exemple en Suisse pour des jeunes gens de notre âge. J'aime à penser que malgré bien des fautes nous n'avons pas trop abusé de cette énorme confiance et je bénis chaque jour la mémoire de notre excellent père dont la générosité était encouragée par notre cousin François Meuron. »



Maison de maîtres du domaine de Bussy
acquis par les Pourtalès en 1797.

(Photo communiquée par M. Denis Robert)

JOURNAL COLONEL POURTALES

Période mouvementée.

Le journal mentionne, par notes chronologiques, les événements de cette époque troublée: arrivée de Béville, prestations de serments, révolution au Pays de Vaud, bataille de Fraubrunnen, chute de Berne, graves menaces françaises de 1798, affaire de Vuitebœuf au baillage de Grandson. La Lance — où meurt sa petite Rose-Augustine — est occupée par des partisans bernois qui y ont deux canons. De nombreux Bernois ont émigré à Neuchâtel: Steiger, Wichtrach, Frisching de Rümligen, de Roverea, Ernst de Romainmôtiers et d'autres.



Grange-Wallier

sur Enges; charmante campagne achetée en 1800 par Ls de Pourtalès, donnée à sa fille Louise-Isabelle de Sandoz-Rollin en 1835, héritée en 1849 par Alexandre de Pourtalès.

(Photo aimablement communiquée par son actuelle propriétaire,
Mme J.-J. Du Pasquier-Clerc)

C'est durant cette période, en décembre, que sa famille quitte la maison paternelle du Faubourg pour « habiter la maison dite du Peyrou. Hiver fort gai. On joue la comédie au Château. Le 10 juin 1799, naissance de mon second fils Charles-Frédéric. Le 10 février 1800, mon acquisition du domaine de Grange-Wallier, des Wallier de Soleure. » Cette ravissante campagne, qui mériterait une chronique illustrée spéciale, est actuellement propriété de Mme Du Pasquier, née Clerc.

JOURNAL COLONEL POURTALES

Frédéric, frère de Louis, revient d'Allemagne à cheval. Jâmes est à Paris ; il acquiert un goût très sûr des arts. On passe l'été à Neuchâtel et à La Lance, tandis qu'un cousin Pourtalès, des Cévennes, et sa fille sont des hôtes fort agréables durant plusieurs mois. Louis rejoint aux Ruillères François de Sandoz-Travers ; ils se rendent à Francfort avec les négociants de la foire. A Berlin, présentés au roi à Sans-Souci, ils assistent aux revues militaires. Séjour à Potsdam. Le prince Guillaume, frère de S.M., les traite en amis, dans l'intimité de Metternich. A Prague, Louis rencontre le baron de Wimmer, important débiteur de son père, qui au lieu de rembourser... invite à ses chasses ! Retour à Neuchâtel par Vienne.

En février 1802, Louis de Pourtalès retient pour 200.000 francs de France la terre de Romange en Franche-Comté.

Un aigrefin.

Lors d'un second séjour à Vienne, puis à Tloskau, en Bohême, se négocie un remboursement du baron de Wimmer. Un certain Ferdinand Delorme, bijoutier genevois établi à Prague, fortuitement rencontré en 1801, s'interpose pour liquider les hypothèques des terres de Tloskau que Louis veut acquérir pour 720.000 Florins : « M. Delorme tranche du seigneur ; ses services sont effacés par ses folles dépenses, ses intrigues et l'indigne procès en indemnité qu'il nous intenta en appel devant la Cour aulique de Vienne, malgré ses calomnies et ses mensonges. » Les dépenses que Delorme provoqua de son chef à Tloskau avaient porté le prix d'achat primitif de cette terre à 1.044.889 Florins de Vienne ! Malgré l'amertume d'avoir eu à faire à un aigrefin, Louis repart pour la Bohême avec le colonel Perreiaux et le comte poméranien de Kameke. On fait un autre séjour moins triste à Tloskau à la pêche et en chassant. Au retour à Neuchâtel : brevet de Conseiller d'Etat de 1803.

Après intermède à Paris au moment de l'assassinat du duc d'Enghien en 1805, Louis de Pourtalès passe à Lyon pour examiner une terre à vendre en Bresse, offerte par un M. Couderc. Il s'y rend avec le baron de Derschau. Entre-temps, son père et son frère Frédéric, en Bohême — à la veille de la guerre France-Autriche — sont inquiétés par la police excitée par le vilain Delorme dont bassesse et ingratitude n'ont pas désarmé. C'est à la veille de la bataille d'Austerlitz.

Mission délicate.

L'année 1806, la cession juridiquement inadmissible de Neuchâtel à la France, a fait jusqu'ici l'objet d'études dispensant de dépeindre deuil et consternation du pays. Avec le colonel Marval, Louis part à cheval faire ouvrir dans la neige les chemins du Val-de-Ruz. Ils rencontrent — près des Loges, les fourriers de l'armée française. On connaît la suite. Pourtalès, avec le procureur général Rougemont, François de Sandoz et Sandoz-

JOURNAL COLONEL POURTALES

Rollin sont dépêchés auprès de Bonaparte afin d'obtenir allègements à l'occupation. Fraîchement reçus par l'empereur à Paris le 30 mars, ils poursuivent leurs démarches de levées de confiscations douanières auprès de Talleyrand qui leur donne à dîner sans les écouter beaucoup. Ayant tenté de frapper à plusieurs portes, ils se résignent à un résultat fort négatif.

Nouveau finaud.

Le processus psychologique consistant à croire les gens aussi honnêtes que soi jouera quelques tours à Louis de Pourtalès. Le fermier Morel Larin, de Romanche, ayant acquis pour Louis la terre de Goux des héritiers d'une famille Dortant de Marterey, a dépassé de 10.000 francs l'ordre d'achat convenu : « J'ai tout lieu de croire, non seulement qu'il se laissa gagner par un pot de vin pour surenchérir, mais qu'il aurait pu l'obtenir de 20.000 à 30.000 francs au-dessous s'il avait été de bonne foi. Cette terre fut poussée au prix de 200.000 francs de France et me revint, avec les frais, à 209.526 francs. Je ne parle pas de tous les chagrins que j'en ai eus depuis ; les baux étaient exagérés et peut-être fictifs ; les contenances fautives ; les hypothèques embarrassées et grevées de rentes viagères. Je ne parle pas des acquisitions subséquentes pour arrondir le domaine ni de la construction de deux maisons de ferme, l'une en 1817, l'autre en 1820 ! »

Joies familiales en compensation ? Sur ces entrefaites, Mme de Pourtalès accouche d'un fils baptisé *Charles-Prosper*, prénoms du général Oudinot qui s'offre comme parrain. Ce fils, malheureusement d'une santé précaire, décédera quelques mois plus tard alors qu'Oudinot dont on s'était accommodé quittait le pays. Louis écrit le 23 novembre retenir de son frère James la maison paternelle du Faubourg pour 85.365 Livres ; James le reçoit à Bandeville, près de Paris, avec son fils, Louis-Auguste, âgé de 12 ans. Des voyages d'agrément en Suisse, avec le colonel de Marval, se succèdent ensuite.

Cessions. Déplacement. Mariage.

Jacques-Louis cède, en 1808, à ses trois fils une moitié de la terre de Tloskau pour un million de francs de France. C'est l'année de la fondation par son père de l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel.

Au mois de février 1808, Louis quitte l'hôtel Du Peyrou, trop vaste et peu de son goût, pour habiter de préférence la maison paternelle. Son père et ses frères travaillent souvent à Paris avec M. Chrétien-Guillaume Oppermann, commis, secrétaire de confiance.

Frédéric, capitaine, passe aide de camp du prince Berthier, puis attaché au prince Murat. Cela lui vaut — dans une émeute à Madrid — d'être blessé par une pierre ; il échappe à la populace à l'arrivée d'un détachement français ; peu après, précipité dans une rivière avec sa voiture dont les chevaux ont pris le mors aux dents, il se tire de là !

Quant à Louis — lui — il effectue des déplacements moins périlleux. Il séjourne à Plombières et à Bar-sur-Ornin, chez Oudinot qui habita l'immeuble de notre actuelle Ecole normale cantonale. (Monographie de cette maison : *Patrie neuch.* t. III p.p. 216 à 224.) Il prend part au château de Grosbois aux chasses à courre du prince Berthier puis à celles de son frère Jâmes qui, à Bandeville, possède équipage de 40 chiens, chevaux et piqueurs. Celui-ci comme lieutenant de l'ouvèterie dispose d'un droit de chasse dans tout le département de Seine et Oise.

Jâmes ayant à Naples fréquenté la famille noble lyonnaise des Falconnet, demande en mariage Mlle Anne Falconnet ; il arrive à Genève pour se marier. Les deux familles logent dans la maison Necker à Cognny. Anne de Palézieux dit Falconnet est la fille de Jean-Louis-Théodore de Palézieux Falconnet, bourgeois de Vevey, banquier à Naples, et d'Anne Hunter de New-Port en Amérique. La jeune épouse est née à Londres le 23 octobre 1792. Les nouveaux mariés et la famille Falconnet viennent à Neuchâtel, font un séjour à Bussy. C'est en 1809. Quant à Frédéric, en bon soldat, il passe à Vienne le Danube à la nage sous le feu de l'ennemi. Son cheval est tué sous lui à la bataille d'Essling. Il en revient décoré de la Légion d'honneur — faits et gestes variés.

En janvier 1809, « j'ai fait l'acquisition du domaine d'Agiez près d'Orbe, de la famille Thomasset, pour 62.000 Livres de Suisse, et celle du domaine de M. de Watteville, de Loin, au Pays de Vaud, pour 140.000, cela pour le compte de mon père. Notre parent, M. de Watteville, était son débiteur pour L. 100.000. J'aurais dû retenir ce domaine et ne pas me charger de Bussy comme je le fis plus tard en 1811. »

Il acquiert de Jâmes le bâtiment des magasins vis-à-vis de sa maison de Neuchâtel (4 croisées) pour 10.000 Livres. Les musées de Valangin et d'Orbe conservent des miniatures et portraits Thomasset ; Antoine Le Bel allié à Louise Thomasset de cette même famille d'Orbe, est un descendant de Marguerite de Wemyss, de Bôle (Sarah de Bachelin).

En novembre 1809, tandis que son frère Frédéric fut peu avant créé comte d'Empire, Louis se rend à Besançon gagner un procès intenté par un certain Blum en nullité d'une hypothèque prise sur une créance de 300.000 francs appartenant aux trois frères ; un sieur Rochet, maître de forges est perdant. « Cette année, notre cher père a cédé à chacun de ses fils 50.000 francs de rente consolidée de France, au cours de 80 francs, ce qui fait 800.000 francs de plus. »

Alors que Frédéric, qui se plaint de son peu d'avancement sous Berthier, passe écuyer de l'Impératrice Joséphine, que Jâmes achète à Paris un hôtel, boulevard de la Madeleine, Louis se fait violente entorse au genou en sautant un mur à Voëns : « J'en ai été retenu 15 jours au lit et m'en suis repenti longtemps ! » Le mois suivant, en juillet 1810, il est en Bohême avec M. Reymond, son homme d'affaire. De Prague : cure aux bains de Töplitz pour rétablir son genou ; résidence à Tloskau ; achat d'une petite terre voisine, Mezisles-Thein, « pour placer du papier monoyé. »

Révérence à l'impératrice Joséphine. Préceptorats.

En septembre, Frédéric ayant suggéré à Louis de recevoir à Neuchâtel l'Impératrice Joséphine, celui-ci l'accueille d'abord à La Lance ; la suite est composée de la comtesse de Lalaix d'Oudenard, de Mlle de Mackau, dame du Palais, du baron de Turpin-Crissé, chambellan, de son écuyer Frédéric, et de douze domestiques. « Tout ce monde a logé et mangé chez moi. Mon fils Alphonse que Sa Majesté avoit pris en singulière amitié l'accompagnoit partout comblé de bontés ainsi que toute ma famille. »



Joséphine Bonaparte

née Tascher de la Pagerie en 1768, alliée à Bonaparte en 1796, divorcée en 1809, accueillie avec sa suite par Pourtalès à La Lance en 1810, décédée à la Malmaison en 1814.

(Gravure peu connue, de 1797. Photo Bibliothèque nationale suisse, Berne)

JOURNAL COLONEL POURTALES

Selon d'autres documents, Louis de Pourtalès aurait été peu enchanté de cette visite un peu intempestive. Les 28 et 29 septembre, S.M. visite nos montagnes ; l'accompagnent aussi : le gouverneur, Sandoz et Auguste de Montmollin, maire de Valangin. Puis visite à l'Île de St-Pierre et départ de S.M. pour Berne avec sa suite. La femme de Louis n'a point suivi, dans l'attente d'un heureux événement ; l'Impératrice se proposera comme marraine, le prince de Neuchâtel comme parrain.

Auguste Bontems — Lefort, de Genève, capitaine du génie, devient précepteur des jeunes Louis et Frédéric, contre traitement annuel de 200 Louis d'or neufs et mille écus. Madame Bontems, mère, accueille à Genève en pension ces jeunes gens et un domestique pour 27 Louis d'or par mois. Les leçons du nouveau précepteur Bontems sont payées à part ! « Je ne regrette aucune dépense si mes fils se conduisent bien et reçoivent une bonne éducation. » Louis quitte Genève le 3 novembre, ayant passé trois jours à Sécheron auprès de l'Impératrice ; celle-ci lui a fait préparer un logement près de celui de son frère.

En janvier 1811, Louis perd 14.000 francs dans la banqueroute de la maison de la Veuve Bourcard et fils de Bâle ; Reymond a maladroitement manœuvré en négociant des billets de banque viennois destinés à payer la petite terre de Mezisles-Thein, en Bohême.

Le 23 mars, au baptême d'un petit Alexandre-Joseph, le prince Berthier, parrain, est représenté par le Trésorier d'Ivernois, l'Impératrice par Madame de Montmollin-Meuron. En mai, Louis est curateur de sa belle-sœur de Merveilleux-Guy, dont le mari demande séparation pour incompatibilités.

« Mon père a été agrégé à l'Ordre équestre du Royaume de Bohême. » Cette agrégation — indigénat — est motivée, non par la recherche d'une vaine distinction, mais par crainte du despotisme et de l'arbitraire de Bonaparte ; elle assure aussi à la famille une existence sûre, incontestable et honorable « puisque nous possédons déjà des terres en Bohême et y sommes déjà avantageusement connus. » Il ne s'agit nullement du reste d'abandonner Neuchâtel puisqu'à cette époque Louis acquiert encore diverses montagnes : celles des Ponts, de Roux-Maillard — et des Combes-sur-Couvet du colonel de Sandol-Roy, pour 81.000 Livres. Il estime ce prix trop élevé, mais « le colonel me fit de si vives insistances et d'un air si pénétré (sic) que je n'eus ni la force de marchander ni de refuser ; c'est une sottise que j'ai payée depuis assez cher. »

Lors de l'inauguration de l'Hôpital, Louis note de légères préventions contre l'admission des sœurs catholiques de Besançon « pour lesquelles on dira la messe tous les jours dans la maison ». Ce début — à considérer le passé de l'institution — ne fut à aucun titre nuisible à son libre essor.

Le 15 août 1811, signature générale d'un nouvel arrangement de famille dont l'essentiel est la remise complémentaire « par notre cher père de francs 444.444,45 de France, à chacun de ses fils ». En septembre, une convention, sous la gestion de l'administrateur C.G. Oppermann, transactions diverses et familiales d'attributions nouvelles des domaines de Bussy et de Loin.

v. Lettre du 17x

Thoskau



ALEXANDRE BERTHIER,
PRINCE DE NEUCHÂTEL, DUC DE WAGRAM,

(1753-1815).

Parrain en 1811 d'Alexandre-Joseph de Pourtales.

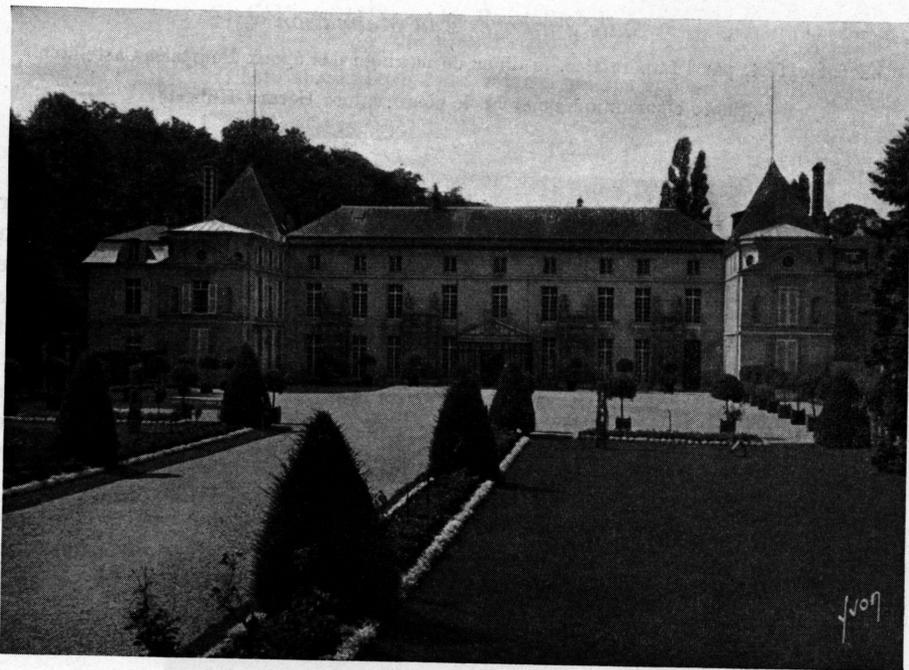
(Photo communiquée par la Bibliothèque nationale suisse à Berne)

JOURNAL COLONEL POURTALES

Le 18 octobre, un père infatigable arrive à Neuchâtel après six jours de voyage. Jâmes l'a accompagné jusqu'à Auxerre, Louis à sa rencontre, le trouve « déjà à Brot, accompagné de son valet de chambre Frédéric Courvoisier et de la femme de celui-ci, qui lui servoit de cuisinière. Il vint loger chez moi et nous eûmes la satisfaction de le garder jusqu'à la fin de sa longue et respectable carrière ». Le lendemain, Louis conduit son père visiter son hôpital.

Malmaison — et possession du Tertre. Aménagements à Bussy.

Un mois plus tard, le 18 novembre, le frère de Louis — Charles-Frédéric — est marié civilement par le maire de son quartier à Paris. Sa femme, née de Castellane-Norante, est accompagnée de la comtesse d'Arberg, née princesse de Stolberg, dame d'honneur de l'impératrice. L'union du couple invité à la Malmaison est bénie successivement selon le double rite protestant par le Président du Consistoire, puis romain par le cardinal Mauri en présence de l'impératrice. « Après ces cérémonies, il y eut excellent dîner, puis concert et souper. Mes deux frères et leurs femmes sont restés à la Malmaison pour coucher.



La Malmaison.

La cour d'honneur et le parc.

(Photo aimablement communiquée par M. Gérard Hubert,
conservateur du Musée national du château)



Salle à manger à la Malmaison

où fut offert, par l'Impératrice, le dîner de mariage des époux Pourtalès-Castellane.

(Photo communiquée par M. le conservateur Gérard Hubert)

En janvier 1812, Louis vend à la « Loge des Francs-maçons, pour L. 12.000.— de Neuchâtel » la possession du Tertre appartenant à son frère Frédéric. Il s'agit de la demeure classique et charmante — belvédère dite la « Petite Rochette », actuellement à M. Jean Béguelin — aux escaliers à double révolution descendant dans les jardins. On en voit ici l'image et la fontaine.

En avril, il replante partie de la forêt de Bussy. On creuse des fossés bordant l'allée du domaine. Voici qu'en juillet Alphonse s'y brise l'épaule en tombant du haut du cellier de la grange. Le Dr de Castella (portrait Patrie neuch. t. IV) appelé à la rescousse, répare les dégâts.

Le 12 octobre, fondation, par six avances de proches parents, d'une *Caisse de famille* au fonds primitif de 20.600 francs : « commencement et moyen d'union ».



*La Petite Rochette, 47 av. de la Gare
à Neuchâtel.*

Cédée en 1812 par les Pourtalès à la Loge
des Francs-maçons.

(Photo aimablement communiquée par son actuel
propriétaire M. Jean Béguelin)



Fontaine à la Petite Rochette.

**Ce que coûtaient l'éducation des enfants, les incendies
et les souscriptions militaires.**

Au début de 1813, Alphonse, fidèle élève de M. Bontems, a grandi ; il est confié pour son éducation, au Ministre Money de Vevey, précepteur aussi du jeune Frédéric de Blonay : « Je paye 160 Louis d'or neufs par an. C'est sans doute une très forte pension, mais il est indispensable d'imprimer principes religieux et moraux dans le cœur des jeunes gens. » A cette époque, il achète le charmant domaine de Kautzen, près de Bremgarten, propriété de Mme de la Rochefoucauld, née de Chéry ; ce sont 125 poses avec maison de maître, pour 60.000 francs et 1200 francs de pots de vin : « c'est une bonne affaire, l'acte a été passé le 14 janvier ; j'ai fort agrandi le domaine dans la suite. » Satisfait des progrès de ses fils en latin et en grec, il approuve leur initiation à la logique, à l'histoire, aux belles lettres, aux mathématiques. Bontems va poursuivre leur instruction à Munich.

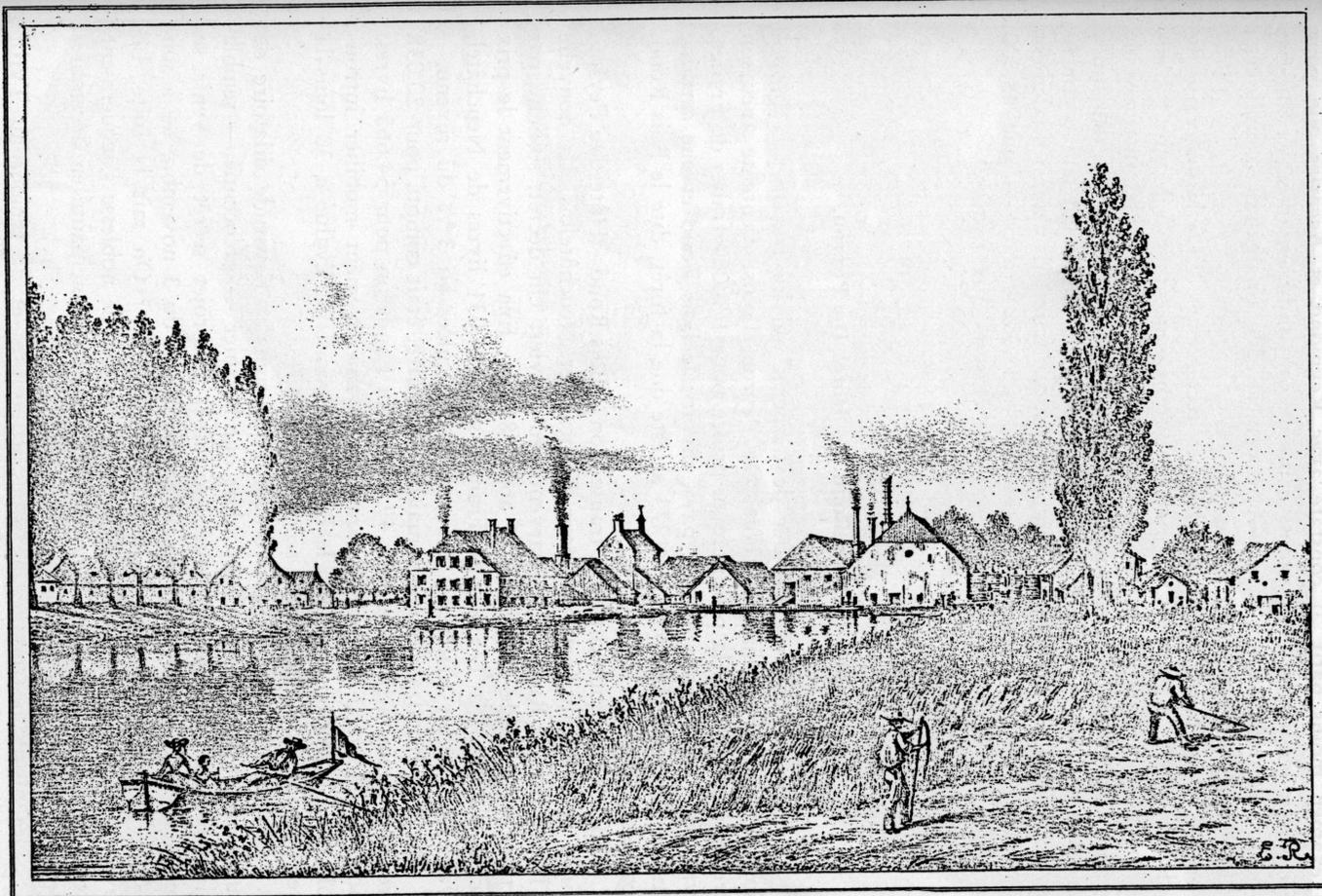
Triste nouvelle en avril ! Celle de l'incendie des dépendances de sa seigneurie de Tloskau : 50 maisons, l'église, le presbytère, l'école et nombre de granges sont la proie des flammes. Il écrit devoir reconstruire à ses frais le temple, la cure, le collège et « fournir aux paysans de grandes avances de bois et d'argent pour la réédification de leurs maisons. Cela nous occasionnera une grosse dépense » ; elle ne l'effraye point outre mesure.

Berthier demandant la levée de 500 hommes pour remplacer le bataillon de Neuchâtel détruit en Russie — le baron de Lespérut approuvant le moyen d'éviter la conscription — l'on procède à une souscription générale dans le pays. Elle est basée sur le 2 pour 1000 de toutes les fortunes. Des primes de 300 à 350 francs détermineront les jeunes gens à prendre du service. La souscription produit 109.000 francs ; la Ville contribue pour 36.000 livres. « J'ai donné pour ma part 1680 Livres d'ici ou 160 Louis d'or neufs ; mon père 50 Louis et mes deux frères 45. »

De nouveaux filous.

En mai, se conclut l'acquisition, discutée tout l'hiver des usines et forges de Magny et de St Georges, près de Lure, en Haute-Saône, comprenant 2400 arpents de forêt ; le sieur Charles Praileur, vendeur pressé, est venu encaisser à Neuchâtel 940.000 francs de France. Ces biens comportent le bois de Vy-les Lures et 70 arpents acquis à M. Accarier ; le tout s'élève au prix de un million : « il faudra encore acquérir le Moulin Blanc pour éviter de nuire au cours d'eau de Magny. »

Tandis qu'à Bussy séjournent tous les proches avec leurs enfants, et que le ménage de Frédéric doit, faute de place, loger à Sorgereux, Louis fait de maussades réflexions sur l'acquisition des forges de Magny. Les Emonins, de Besançon, lui avaient présenté l'affaire fort belle ; ses hommes d'affaire ont présumé trop de coupes de bois prometteuses, soit 5000 cordes annuelles, alors qu'il faut considérablement réduire ce revenu. Il apprend que les Emonins étaient créanciers du vendeur ! S'étant rendu sur place pour



Usines et forges du Magny-Vernois, près de Lure, Hte-Saône, vers 1840.

Propriété Pourtalès de 1813 à 1857.

(Litho aimablement communiquée par M. le Maire Jean Girardot, détenteur ultérieur de ces forges)

un examen moins hâtif, il constate avec Reymond et Accarier que pour faire valoir les forges d'importants capitaux sont indispensables ; le minerai est de mauvaise qualité ; la fonderie exigera des amalgames compliqués ; les Praileur, vendeurs, l'ont trompé.

« J'avoue que je fus atterré par ces découvertes. » De la mauvaise foi et de l'impéritie d'autrui il est malade durant son séjour à Magny ! L'engouement de Reymond, les vantardises de Husson Morel, les intrigues de Matthey du Locle — un limier qui eut l'impudence de lui demander encore un pot-de-vin — l'ont à ce point circonvenu qu'il n'eût jamais conclu sans son embarras de placer d'importants capitaux. Il n'aura finalement pour rente du capital investi là — soit 1.090.000 francs — que 48.000 francs, revenu industriel réputé très faible et sujet aux risques.

Transaction :

Domaine du Bois Rond. — Hôtel Du Peyrou.

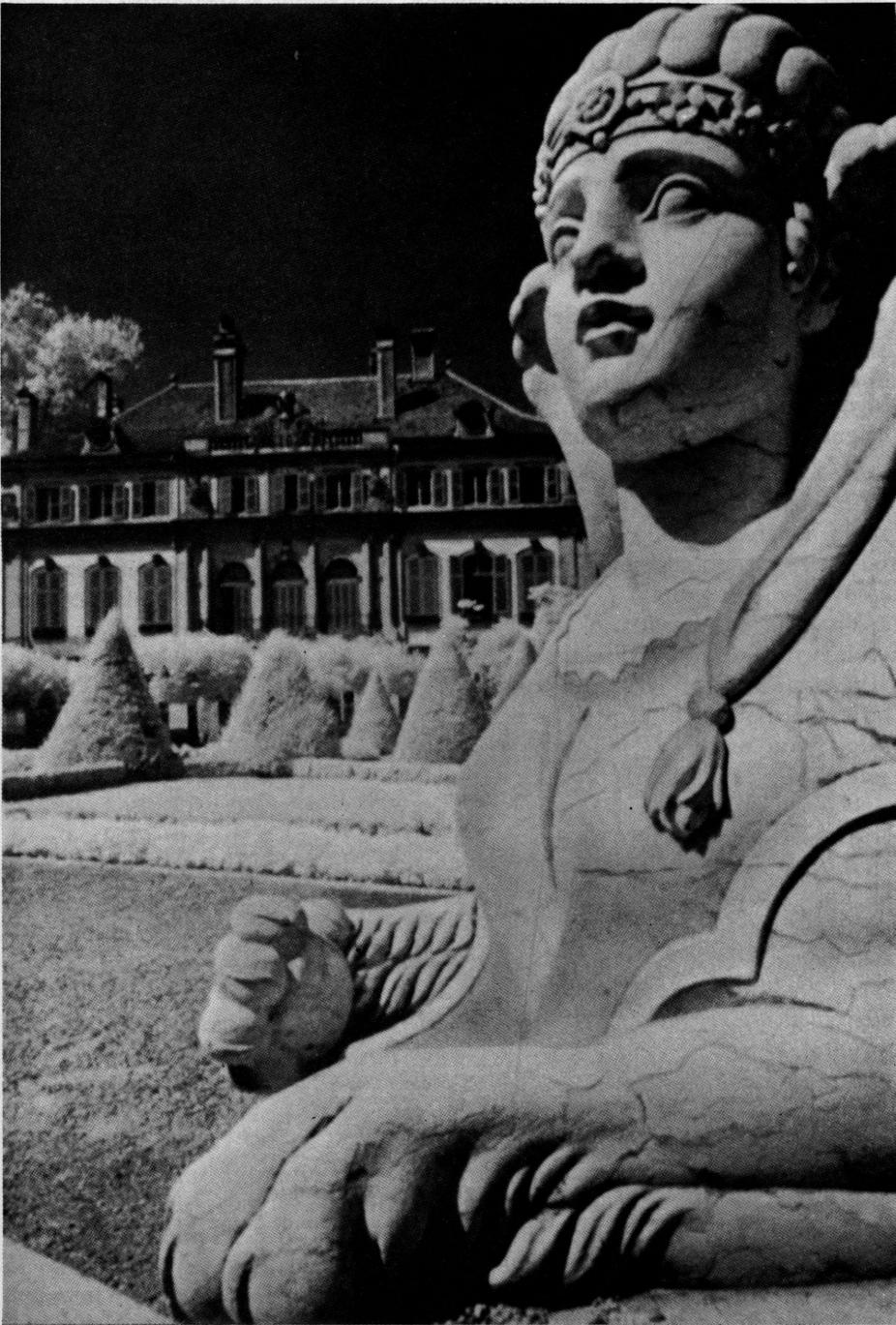
En juillet, pendant le séjour de Lespérut qui lui transmet la proposition de Berthier d'achat de l'hôtel Du Peyrou, Louis, d'entente avec son frère Frédéric en cède la propriété au prince pour 175.000 francs de France, payables en biens fonds dans le pays, savoir : le Bois Rond et une certaine quantité de vignes. Un plan de 1773 atteste que la forêt, dite le Bois Rond, appartenait jadis au roi.

En 1813, au moment de la transaction : Bois Rond - Hôtel Du Peyrou, l'année commençait fort mal pour Français et Neuchâtelois. La nouvelle de la retraite de Russie était parvenue en janvier. Un décret, sollicité par Berthier — daté de Dresde le 14 août 1813 — fixa effectivement le prix d'achat du palais à 175.000 de France, soit 124.031 livres de Neuchâtel, payables en vignes maîtresses et en forêts calculées au 3 % du revenu.

Le Bois Rond, encore sans maison de maître, était compté pour 20.038 livres, des vignes à la Côte pour 49.884 et au Landeron pour 54.665 livres. L'hôtel Du Peyrou exigeait réparations et aménagement mobilier introuvable dans la région. En fait, le Bois Rond avait été évalué à 30 louis la pose, prix ramené à 26 après seconde expertise.

Pourtalès a écrit au gouverneur pour signaler l'attitude dilatoire de Rougemont et du Conseil d'Etat, alors que Berthier — préoccupé — semble tenir mordicus à acquérir l'hôtel. Aurait-il le projet secret de venir se réfugier un jour parmi ses sujets puisqu'un décret du 3 novembre — à son profit — déclare bâtiment et mobilier inaliénables ? On sait la suite. Le gouverneur Lespérut — qui écrivit que des lettres de noblesse s'acquerraient grâce aux meilleurs dîners — quittait lui-même la principauté en décembre. Berthier n'y viendrait jamais.

Des visites instructives de villes séduisantes et de régions au Tyrol et en Allemagne font partie de l'éducation des enfants de familles aisées. M. Bontems — qui décidément porte bien son nom — va reprendre, à Francfort, Louis chez le pasteur Auguste Jeanrenaud, père de celle qui deviendra plus tard la femme de Félix Mendelssohn. Deux fils appliqués au



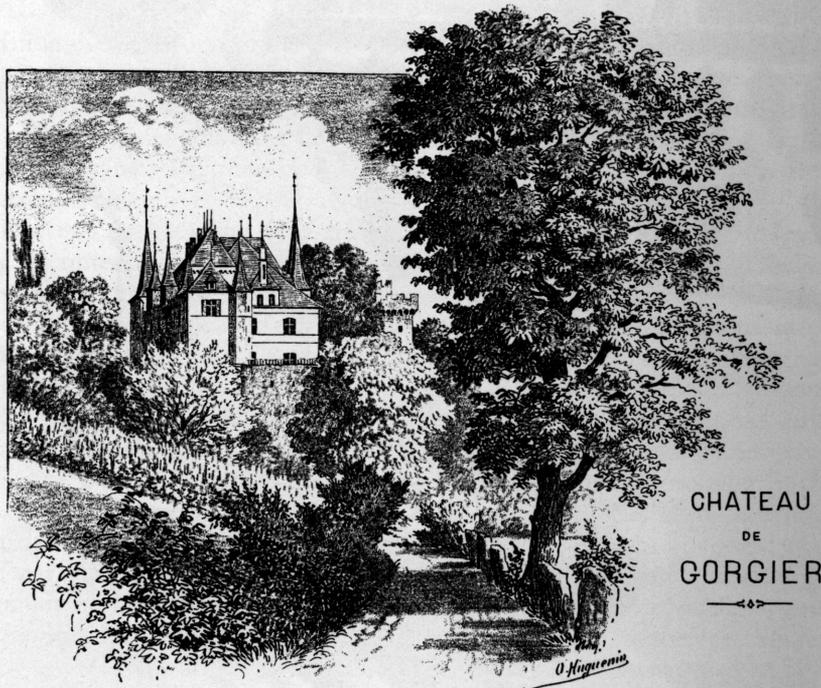
L'Hôtel Du Peyrou aux Pourtalès de 1794 à 1813.

(Photo de l'Office neuchâtelois du tourisme)

travail, s'exprimant fort bien en allemand, sont réunis à Strasbourg chez Mme de Lagorce, tante de Bontems. Etudes au lycée. Dans « *Le Mariage de Mendelssohn* » (éd. Payot, Lausanne ; — en anglais : Denis Dobson, Londres), j'ai mentionné le va-et-vient, sous l'Empire, des Neuchâtelois Pourtalès, Paul et Frédéric Du Pasquier, de Sandol-Roy, Charles de Perregaux, Bedaulx de Luze, Morel, Droz, Jeanjaquet, Brun et Pury — tous séjournant à Francfort ou en visite chez le pasteur de l'église française du lieu. Le portrait, par Gabriel Lory, du remarquable théologien que fut Auguste Jeanrenaud, est excellent.

Seigneurie de Gorgier.

Louis conclut, le 28 septembre 1813, marché avec Sigismond de Meuron, mandataire de M. de Gorgier, pour l'acquisition de la terre et Seigneurie de Gorgier, sous réserve de ratification du prince. L'acquéreur



Siège de la Seigneurie de Gorgier

fief vacant acquis en 1813 par Jâmes-Alexandre de Pourtalès.

(Dessin tardif d'Oscar Huguenin)

est en fait son frère Jâmes-Alexandre, pour 240.000 francs de Neuchâtel, plus 200 Louis d'or neufs de pots de vin. Messieurs de Chambrier — au nom de leur pupille, Charles-Henry « aliéné d'esprit en Angleterre » — prétendent s'opposer à la vente de Gorgier, « se fondant sur un rescrit du

roi leur donnant l'expectative du premier fief vacant dont S.M. n'aurait pas disposé ». Le Conseil d'Etat trouve la prétention Chambrier mal fondée. L'investiture de ce fief — désormais Pourtalès — est admise quoique momentanément renvoyée, Berthier étant à Paris accaparé par mille soucis militaires.

A propos des événements de 1813 et 1814.

Le gouverneur envoie Pourtalès en mission afin d'ausculter Berne touchant les bruits contradictoires d'un passage des alliés. C'est l'époque où se trémoussent les de la Harpe et Jomini, un général d'Empire que Payerne commémora. Ce baron, peu apprécié de Berthier, était écrivain militaire.

Mais revenons à Pourtalès : « J'ai lieu de me convaincre — écrit-il — que les Suisses ne s'opposeroient pas au passage des Alliés et que ceux-ci ne marchanderoient pas la neutralité de la Suisse si cela entroit dans les plans de leurs généraux. Il paroît certain que l'Empereur de Russie — mû par un sentiment de bienveillance envers les Suisses et par l'influence de révolutionnaires Vaudois qui l'entouraient craignant le rétablissement de l'ancien ordre de choses — se soit prononcé contre la violation du territoire helvétique. » Le général prince de Schwartzenberg aurait eu l'intention, semble-t-il, d'envahir la Suisse pour faire jonction avec l'armée d'Italie et entrer en Franche-Comté. Le comte de Senft-Pilsach intriguait à Berne pour faire répudier l'Acte de médiation. Ces manœuvres contribuaient à faire passer pour équivoque un vœu national de neutralité.

Le soir du 20 décembre, Pourtalès revient à Neuchâtel, ayant pris des mesures pour que des courriers spéciaux l'avertissent immédiatement de l'entrée des alliés en Suisse. Le lendemain, le secrétaire d'Etat Auguste de Montmollin reçoit un courrier de Bâle annonçant que le colonel Herrenschwand, commandant suisse, a conclu une capitulation selon laquelle les Autrichiens vont occuper la ville. Des courriers de Berne confirment l'événement ; dès la première heure du 22, Pourtalès voit Lespérut qui convoque le Conseil au château, qui saisit l'argent des caisses et part pour la France ; il prie Pourtalès de se porter à la rencontre des Alliés à Berne en leur présentant la principauté comme pays ami pour obtenir les meilleures conditions d'occupation. A

A 11 heures du matin déjà, ce dernier se rend à Berne, ses chevaux de selle envoyés en relais à Aarberg. « Je rencontrais entre Berne et Aarberg le colonel de Sandol-Roy et son frère qui me dirent qu'il ne s'agissait que de faux bruits. Les Autrichiens mettaient de telles précautions à leur investissement qu'ils arrêtaient par discrétion tous les courriers. Arrivé à Berne, Pourtalès gagne l'Hôtel de ville où tumultueusement siège le Grand Conseil délibérant sur sa démission sollicitée par M. de Senft de Pilsach. Il y trouve le colonel comte de St-Quentin, quartier-maître du corps d'armée du comte de Bubna, préparant sur place le stationnement de 1000 hommes.



Balli Gottlieb Thormann (1754-1831)

en contact avec Pourtalès en décembre 1813 à Aarberg,
lors de l'arrivée des troupes autrichiennes du général Scheither.
Le corps du prince de Liechtenstein fut cantonné à La Chaux-du-Milieu.
(Portait d'un maître non identifié. Photo à la Bibliothèque nationale)

Rebroussant chemin, à cheval, à 2 heures du matin, il arrive dans la neige à Aarberg, espérant ne point être pris comme otage avec Montmollin par cheveau-légers et hussards de la cavalerie autrichienne. Heureux et intéressants contacts sur les lieux avec le général Scheither, officier d'origine hanôvrienne, et surtout avec l'éminent bailli bernois Gottlieb Thormann. Ces trois messieurs dînent ensemble le plus courtoisement du monde. Le major de Vaux n'autorise pas Pourtalès à le devancer en direction de Neuchâtel ; celui-ci sert de guide à son avant-garde.

Pillards et grands messieurs.

C'est le 23 décembre, il est 8 heures du soir. Le baron de Scheither paraît mécontent de ce que notre gouverneur ait quitté les lieux une demi-heure avant. De Vaux fait apposer les scellés sur le trésor, les caisses vides de la ville et l'arsenal.

Dès le lendemain parviennent de nombreux corps de troupes ; les réquisitions pleuvent de toute part ; il faut vivres, avoine et fourrage ; des subalternes se permettent de piller. Pourtalès va devoir loger successivement : le général-major baron de Scheither ; le prince Aloys de Liechtenstein, feld-maréchal ; le général prince de Saxe-Cobourg ; le prince héréditaire de Hesse-Hombourg, général de cavalerie ayant à sa suite son frère, le prince Gustave, et le comte d'Erbach-Fürstenau. « Tous ces messieurs mangèrent ordinairement chez moi ; puis, j'eus plus tard le général comte de Weissenwolf, le général comte Nostitz, le général comte Klebensberg et le prince Windischgraetz que j'avais connus à Töplitz, en Bohême, en 1810. »

Le général feld-maréchal Aloys de Liechtenstein était fils du prince Charles-Boromé de Liechtenstein et de la princesse Eléonore Oettingen-Spielberg. Des faits d'armes effectifs lui valurent une rapide ascension militaire et de nombreuses et rares décorations. Il paraît même en être quelque peu gêné dans sa modestie, à considérer son portrait dans l'uniforme... à « collet monté » dans lequel il dut poser pour le peintre ?

On changeait de souverain comme de mouchoir de poche.

Dès le 12 janvier 1814, notre Conseil d'Etat, au vu des charges imposées au pays, dont en sus 600 malades à soigner, envoie Rougemont, Montmollin et Pourtalès en députation à Bâle où à grand peine ils se logent chez un M. Munier, administrateur des Salines Françaises de l'Est en relation avec notre Direction des Sels. Ils apprennent par Chambrier d'Oleyres — ministre de Prusse en Suisse — que Frédéric-Guillaume III reprend notre pays dont il l'a nommé gouverneur. En effet, par rescrit du 9 janvier, le roi, qui a cédé sa principauté à la France en 1806 — sans souci de son serment d'inaliénabilité — la récupère incontinent. « Cette communication nous fit le plus grand plaisir, au moins à M. de Montmollin et à moi qui avions toujours regretté la Maison de Brandebourg. » Cette soudaine mutation de souverain



Prince Aloys-Gonzague-Joseph de Liechtenstein.

Vienne 1780 — Prague 1833.

Général, Ministre plénipotentiaire à la Cour d'Autriche.

Commandant des troupes autrichiennes à Neuchâtel en 1813, logé avec son état-major
chez Louis de Pourtales.

(Photo du portrait de Kriehuber, aimablement communiqué par le grand Chancelier, Vaduz)

dictait dès lors d'adresser à Berlin diverses suppliques. Elles sont remises à M. de Hardenberg qui comprend aussitôt l'intérêt qu'a la région à demeurer également fidèle à la Suisse.

Hardenberg présente au roi, à sa résidence, au Faubourg St-Alban, ces trois envoyés officiels, auxquels, subrepticement se sont joints Sandol-Roy, Gustave et Auguste de Meuron « venus à Bâle en espèce de députation par zèle un peu inconsidéré du premier et vanité des derniers voulant avoir l'air d'être porteurs du vœu national et se donner un genre de relief qui pouvait en imposer à tout autre qu'à des Neuchâtelois. » Le roi accueillit cette députation avec la meilleure mine. A ce cordial accueil Rougemont répondit d'abord en se servant d'expressions « qui nous parurent un peu entortillées ». Pourtalès s'empessa d'expliquer franchement « le vœu que nous formions tous de rentrer sous la domination de Brandebourg et d'être soustraits à l'influence tyranique du gouvernement français. » En réalité, le peuple neuchâtelois, alors mineur en politique, n'en tournait pas la main. Les gens en place ne pouvaient guère s'y maintenir que condescendants à l'endroit des nouveaux souverains.

« Le lendemain 17, au matin, j'ai été seul voir M. le prince de Metternich que j'avais vu précédemment à Paris. » Le prince énuméra en cinq points des desiderata dont il ressortait que l'Autriche respectait une neutralité suisse assimilant celle de Neuchâtel. Fusils et canons de l'arsenal seraient rendus. « Nous quittâmes Bâle le 18 janvier après avoir vu passer une grande quantité de troupes de toutes les nations et avoir renouvelé connaissance avec le comte Rey, le comte Wratislau et autres seigneurs de Bohême vus à Töplitz. Nous arrivâmes à Neuchâtel où nous rendîmes compte de notre mission au Conseil d'Etat. »

Mission spéciale.

Le 8 février 1814, il est chargé par le gouverneur de se rendre au quartier-général des Alliés à Langres, aux fins d'obtenir soulagements aux maux provoqués par le passage des troupes et la charge d'hôpitaux militaires. Il part avec le baron poméranien de Brederlow qui a amené à Neuchâtel le premier convoi des malades prussiens et retourne à l'armée. Arrivé au bout de cinq jours à Langres, il apprend que le Q.-G. est à Bar-sur-Aube ou à Troyes. Nouvelles contradictoires. Franche-Comté et Champagne en ébullition ! « On assassinait partout les soldats des armées alliées trouvés isolés. A Langres, je n'avois pas pu, en 24 heures, obtenir une seule ration de fourrage pour mes chevaux ; il ne me restait plus de foin sur ma voiture que pour un jour ; je pris, à mon grand regret, le parti de revenir sur mes pas après avoir remis à M. de Brederlow un mémoire pour M. de Hardenberg ; je partis avec un transport de troupes et revins à Neuchâtel en traîneau le 13 février à 4 heures du matin, ayant été obligé de laisser chevaux et voiture à Pontarlier à cause des neiges. »

On s'explique assez mal que le gouverneur Chambrier, — en contact suivi avec le roi, donc fort orienté — ait suggéré à... Pourtalès semblable équipée ! ? L'état-major des Alliés n'était nullement à Langres.

Deuil général. Nouvelle tâche.

Le dimanche 20 mars 1813, un grand deuil frappe les Pourtalès, à vrai dire toute la principauté ; Jacques-Louis, le chef puissant d'une dynastie des plus honorables, mécène généreux, fondateur de l'Hôpital, meurt entre 8 et 9 heures du soir, n'étant plus guère sorti de sa chambre ; il succombe à un grave catarrhe : « Le Conseil d'Etat fit accompagner son convoi, des livrées ; on sonna les grandes cloches comme pour un président du Conseil d'Etat et toutes les autorités voulurent bien lui rendre les derniers devoirs. Je fus profondément touché de ces témoignages de considération publique pour cet homme de bien dont ma famille bénira à jamais la mémoire. » Son tombeau se voit encore dans le cimetière privé de l'Hôpital.

Louis de Pourtalès, avec le comte Charles de Brühl, qui loge chez lui, se rend à Bâle pour tenter de suivre le siège de Huningue par les Alliés. Sous la protection du général baron de Knesbeck — et avec son ami François d'Erlach de Vallamand qu'il prend dans sa voiture — Louis part ensuite pour Paris au Q.-G. du roi. Sandoz-Rollin avise de cette nouvelle démarche Chambrier à Zurich, à la Diète. Cette démarche suggère les conclusions suivantes :

- rectification avec la France de nos limites géographiques, ainsi que celles de l'Erguel et du Pays de Vaud ;
- réglementation de notre nouvelle constitution ;
- abdication du prince Berthier ;
- appui des revendications touchant la charge excessive des hôpitaux autrichiens et la spoliation de nos arsenaux.

La carte de la principauté de Jean-Fréd. Ostervald — coloriée et imparfaite — ajoutée à un croquis Cassini très incorrect et n'indiquant pas les distances, sont les seuls documents emportés. « Cette lacune de mes instructions — explique-t-il — fut due à l'aigreur du procureur-général Rougemont qui voulait être envoyé à Paris et l'avait inutilement sollicité du gouverneur. Il ne voulait pas qu'un autre que lui eut en main les pièces nécessaires pour mener à bien cette négociation. Son esprit peu conciliant a tout à fait indisposé le général comte bourguignon Guillemot, Commissaire français. (Cette affaire n'a été terminée qu'après la mort de M. Rougemont en 1824). » Pourtalès emporta cependant avec lui la minute d'un projet de déclaration royale rédigée par Sandoz-Rollin.

Contacts personnels.

Il part pour Paris le 19 avril et y arrive le 23. Descendu au 11 Bd de la Madeleine, chez son frère Frédéric, il y trouve ses hôtes S.A.R. le prince Guillaume de Prusse, ses aides de camp, le comte de Stolberg, le major de Hedeman, le comte d'Appraxon, aide de camp de l'Empereur de Russie et le prince de Schwartzenberg. MM. de Maltitz et de Rochow



Le prince Guillaume

avant son avènement comme roi de Prusse en 1840.

Hôte en avril 1814, des Pourtalès, 11 rue de la Madeleine, actuelle rue Boissy-d'Anglas, à Paris.

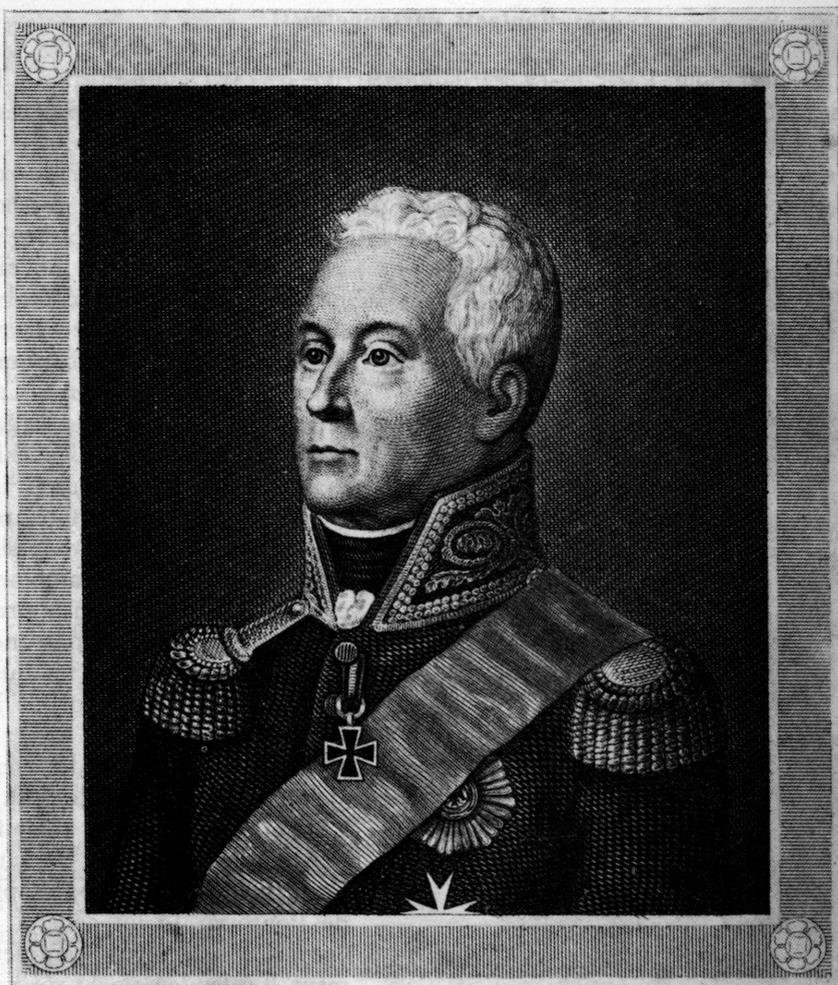
(Photo obligeamment communiquée par la
Bibliothèque nationale suisse)

y prennent seulement leurs repas, étant logés dans le voisinage. Le 27 avril, le général de Knesebeck le présente au roi. S.M. le reçoit en très affectionné sujet et accepte que son fils entre exceptionnellement à la garde malgré ses 15 ans, l'âge exigé étant de 17 ans.

Le jeudi 28 avril, invité à dîner chez M. de Hardenberg, Louis le renseigne sur ambiance populaire et précautions à prendre pour éviter remontrances des Bourgeoisies. Sur les questions territoriales s'exprime M. de Humboldt !

Nouvelle audience des frères Pourtalès de la part de S.M. le 12 mai. « Je conduisis mon fils Frédéric à son corps de Hussards de la garde cantonnée près de Pontoise. Je lui achetai un cheval et l'équipai complètement. Le lendemain le roi vint voir le prince royal chez mes sœurs où il demeura près de trois quarts d'heure. Le 26 mai bal à St-Cloud donné aux souverains par le prince de Schwarzenberg. Toute la famille Pourtalès y assiste. Hardenberg y tranquillise Louis qui a intérêt

à se rendre tantôt en Angleterre avec son frère Jâmes. Ils arrivent à Londres, hôtel Clarendon, Bond Street.



Prince Charles-Auguste de Hardenberg (1750-1822).

Ministre des affaires étrangères puis Chancelier de Prusse où il abolit le servage, donna des terres aux paysans, émancipa les Juifs, affronta Napoléon Ier.

(Photo Bibliothèque nationale suisse)

De la Tamise à la Seine.

Des bords de l'Aar aux rives du Seyon.

Londres est alors le rendez-vous de hautes personnalités alliées et de l'empereur de Russie. Les Pourtalès n'y manquent pas. Le roi a nommé Frédéric chambellan, confirmé son titre de comte et l'a invité à porter ses précédentes décorations.

JOURNAL COLONEL POURTALES

Le traité de paix se signe à Paris. Berthier — qui passerait déjà pour prétentieux au vu de certains de ses portraits — eut beaucoup de peine à abdiquer ; Hardenberg, l'acte en main, avise Pourtalès qui en informe Neuchâtel. A l'amiable du reste cette abdication ! Comment rester rénitent quand un souverain ennemi vous accorde une pension de 27 mille écus de Prusse, reversible sur la tête d'une épouse ?

Les pourparlers de Londres et les travaux de Pourtalès n'ignorent point la Suisse, encore moins la délicate position d'un canton-principauté.

Le 17 juin 1814, à Londres, — en effet dans l'appartement du baron Charles-Guillaume de Humboldt, 8. Downing Street — ce dernier et Louis de Pourtalès examinent dans le détail les nouveaux articles généraux de Neuchâtel, auxquels ils apportent de légères modifications. L'article XII relatif au Bataillon neuchâtelois est ajouté sur ordre formel du roi. Pourtalès précise : « Je fis insérer la clause expresse de *capitulation* afin d'assimiler notre pays aux autres cantons de la Suisse ; on y inséra la faculté d'enrôler des Suisses. Ceci prouve bien la générosité de notre bon souverain et les vues bienveillantes de ses ministres. Le roi a consenti une capitulation avec ses propres sujets pour mettre ceux-ci à l'abri des événements ; il a eu la condescendance de revêtir la qualité de partie contractante afin de mieux caractériser par là nos relations politiques et de nous faire envisager *dans tous les temps* comme partie intégrante de la Suisse. »

Disons ici, entre parenthèses, que le baron Charles-Guillaume de Humboldt, dont portrait ci-après, qui vécut de 1767 à 1835, savant philologue et homme d'Etat prussien dont il est question — qui réapparaîtra au cours de ce récit — n'est point à confondre avec son frère — également lié à Pourtalès — *Alexandre* de Humboldt, 1769-1858, naturaliste célèbre surtout par son *Cosmos*, ouvrage à sensation.

Portalès continue à noter : « Le projet de pleins pouvoirs de S.M. pour traiter de notre incorporation à la Suisse fut de même adopté sans changement. Le projet d'abolition de la Dîme du foin fut admis, mais renvoyé pour l'exécution jusques après la prestation des serments. Enfin, le projet pour l'organisation des Audiences générales fut renvoyé à un nouvel examen et rapport du Conseil d'Etat. »

« Les détails de cette conférence sont consignés dans ma lettre au chancelier de Sandoz du 17 juin, qu'il m'a rendue et que j'ai conservée. »

« Le soir de cette journée si importante pour mon pays, je fus informé par M. le baron de Humboldt que le prince de Hardenberg avoit approuvé le travail du matin et qu'il le soumettroit à la signature de S.M. le lendemain. » Il reçoit le 21 juin toutes les pièces nécessaires à 10 heures du soir. « Ma joie fut alors à son comble et je n'oublierai jamais ce moment où je reçus ce précieux paquet qui renfermoit les destinées de ma patrie. Je ne le perdis plus de vue jusqu'à mon arrivée à Neuchâtel où, en sortant de voiture, je le remis au chancelier qui s'empressa de le porter à M. le gouverneur. Dans ma lettre de remerciements du 18 juin, au prince de Hardenberg, je priais S.A. d'offrir au roi ma maison pour son passage à Neuchâtel ; le lendemain, lors de l'audience qu'il me donna, le prince m'annonça que S.M. avait daigné accepter mon offre. »



*Ministre d'Etat Ch.-Guillaume de Humboldt
(1767-1835)*

qui examina avec Pourtalès, à Londres, en 1814, nos nouveaux Articles Généraux.

(Litho Obermann, d'après Krüger, Archives d'Art et d'Histoire, Berlin)

Conclusion passagère.

En fait, Pourtalès avait apporté à Neuchâtel notre Charte constitutionnelle, l'abdication de Berthier, l'ordre de délier le pays de son serment à celui-ci au profit de nouveaux serments réciproques. Louis — rendant compte de son voyage à Chambrier d'Oleyres qui l'en félicitait — arrivait en somme en précurseur du roi. Les Serments réciproques furent célébrés à Neuchâtel, Valangin, Le Landeron, St-Blaise, Boudry et Môtiers, au début de juillet dans un enthousiasme « qu'il est impossible à décrire. »

JOURNAL COLONEL POURTALES

Arrivée à Neuchâtel de Frédéric-Guillaume III.

Le 8 juillet, Humboldt, Ministre d'Etat accompagné du comte de Fleming, arrive le soir, soupe chez Pourtalès et loge chez M. Coulon ! Le roi sera là le 12, ayant exprimé le désir que Pourtalès, sans décorum, se porte à sa rencontre à la frontière. Le 11 celui-ci se rend à Pontarlier avec Fréd.-Guillaume-Chrétien de Zastrow commandant prussien (qui deviendra notre gouverneur en 1823). S.M. n'arrive qu'à 8 heures et descend à l'auberge de la Poste avec ses aides de camp, de Natzmer et le comte de Schwerin. Le roi partira le lendemain à 7 h. pour dîner à Neuchâtel.

Le lendemain 12 juillet, Pourtalès, ayant fait ranger les attelages, précède le convoi de S.M. qui quitte Pontarlier à 8 heures par intermittences de pluie. Un serviteur du convoi le rattrape au galop près de la frontière, le priant de rejoindre la calèche. « Je tournai bride et rejoignis la voiture du roi à la montée qui précède les Verrières de Joux. Le comte de Schwerin, sur le banc de devant de la calèche descendit aussitôt et me dit que le roi désiroit que je prisse sa place. Je donnai donc mon cheval à mon palefrenier et je montai dans la calèche dont le roi occupait le fond avec le prince, son fils. »

D'un régime à l'autre. Contrastes.

« Je ne puis rendre toute l'émotion que j'éprouvai en me trouvant vis-à-vis de ce bon roi au moment où nous dépassâmes la frontière. Ces cris, ces ivresses de mes compatriotes, cette joie de tous les âges, de tous les états, ces vieillards en pleurs, ces villages ornés de verdure et jonchés de fleurs, le son auguste des cloches, le bruit du canon, qui se répétoit de loin en loin ! Ce mélange de souvenirs et d'oubli de nos malheurs, d'espérance de l'avenir, ce sentiment que nous avions de nouveau une patrie... que Neuchâtel étoit Neuchâtel d'autrefois et non ce Neuchâtel souillé par le despotisme et des mœurs étrangères, la reconnaissance qui remplissoit nos cœurs, tout enfin me faisoit éprouver une émotion que je n'avois jamais ressentie et que je n'éprouverois plus. »

Il faut reconnaître ici que le passage temporaire de notre pays à la domination française — de langue latine pourtant commune à la nôtre, dont l'idéal eût pu être pacifique et hautement culturel — laissa chez nous le souvenir lamentable et stupide de prétentieuses campagnes militaires, la réminiscence d'un Napoléon acculé à la défaite, fin méritée de tous les dictateurs. C'est donc, en réalité avec une joie pour ainsi dire unanime que le peuple neuchâtelois accueillit à l'époque cette mutation de souverains. Pourtalès formule encore quelques réflexions touchant ce changement de régime et dépeint non sans détails touchants la progression du roi et de sa suite à travers nos villages en liesse.

« Nous traversâmes ainsi St-Sulpice et Fleurier. A Môtiers, le roi descendit un instant chez le Sr Jeanrenaud à la Poste pendant qu'on changeoit ses chevaux ; il reçut le compliment du châtelain de Vattel à la tête



Entrée solennelle de Fréd.-Guillaume III à Neuchâtel

le 12 juillet 1814. Gravure de Ch. Girardet.

(Cliché réduit d'après modèle « La Gravure neuchâteloise », Boy de la Tour, p. 92)

de sa Justice. A Couvet, même foule, même joie, même enthousiasme ; un arc de triomphe décoré avec goût donnoit une idée avantageuse de l'aisance des habitants. »

« A Travers, les mêmes signes d'allégresse se manifestèrent ; enfin, à mesure que nous approchions des villages de la Côte, la foule augmentoit, les routes se couvroient d'habitants venus de tous les points du pays ; tout prenoit un air de fête et le temps devenu meilleur sembloit favoriser ce jour d'allégresse. Notre bon Roi prenoit plaisir à voir le zèle qui animoit jeunes et vieux pour aider ou pour suivre sa voiture en courant ; il saluoit chacun avec bonté et particulièrement les vieillards qui étoient rajeunis par la joie. Il prenoit plaisir aussi à voir les enfants de chaque village réunis sur une tribune d'où ils faisoient voler une pluie de fleurs en criant de toutes leurs forces : Vive le Roi ! Vive notre bon Roi ! »

Une gravure de Girardet, publiée par Boy de la Tour montre Mlle Sophie de Marval à la tête des jeunes filles de la cité toutes vêtues de blanc, présentant, à la Porte de la ville, un bouquet au roi, avec échange de compliments flatteurs. La description de l'événement, faite par ailleurs incomplètement, l'est dans tous les détails par Pourtalès assis à côté de Sa Majesté. Il faudrait le citer mieux. Bornons-nous encore à relever quelques traits ignorés.

La voiture du roi bombardée de fleurs.

Le roi étant reçu par les magistrats alignés devant les compagnies bourgeoises « il se fit un mouvement de silence lorsque toutes les cloches se firent entendre et que le canon annonça l'entrée du souverain ; j'avoue que je fus si saisi par ce spectacle imposant, par le bonheur que j'avois d'être placé si près de ce souverain adoré, que je fus un instant à me remettre de l'émotion que j'éprouvois. Dès que le Roi eut passé la Porte, la foule devint si grande, les transports de joie furent si vifs et si continus qu'il fut impossible que les chevaux allassent autrement qu'au petit pas. »

« La ville étoit tapissée de fleurs et de verdure, la joie rayonnait sur tous les visages et le Roi contemploit ce spectacle d'un air profondément ému en saluant tout le monde avec bonté. Arrivé près de l'Amphithéâtre où on avoit réuni tous les enfants des éco'es, il fut accueilli par des cris redoublés et par un nuage de fleurs que faisoient pleuvoir les enfants sur sa voiture. »

« Enfin, il arriva devant notre maison du Faubourg où ma femme, ma belle-sœur et mon beau-frère Jämes le reçurent au pied du perron ; M. le baron de Humboldt, le Conseil d'Etat et à sa tête, M. le baron de Chambrier, Gouverneur, étoient également descendus dans la rue et suivirent Sa Majesté dans le salon où M. de Chambrier présenta les membres du Conseil au Roi... »

« Le Roi dîna à deux heures et eut la bonté de vouloir que nous fussions à sa table, disant qu'il étoit chez nous et voulant que nous fassions les honneurs de la maison en faisant les invitations à notre nom, ce que nous ne fîmes cependant pas, comme cela se comprend. M. de Humboldt fut retenu à dîner ainsi que MM. de Schwerin, de Natzmer et de Thile. Le Roi se plaça à droite de ma femme, ayant lui-même à sa droite ma belle-sœur ; le prince Guillaume à gauche de ma femme, et moi j'étois vis-à-vis, ayant à ma droite et à ma gauche des invités. »

A Colombier et Cortailod.

« A 4 heures, le Roi se mit en calèche avec le prince et M. de Humboldt ; il voulut bien m'ordonner d'être le quatrième. Sa suite étoit dans d'autres voitures. » La place de Pourtalès eût dû en réalité être occupée, par préséance, par Chambrier, gouverneur de la principauté. On partait faire visite à l'hôpital militaire du Bied, puis à Cortailod où MM. Vaucher et Du Pasquier expliquèrent les détails techniques de leur fabrique. L'intimité des Pourtalès et du roi primait celle des Chambrier et du souverain qui parut l'atténuer en complimentant Chambrier sur la masse des biens de sa famille (ceux des Pourtalès étant inégalables).

Au cours de cette journée S.M. tint à faire visite à Colombier à Mlle Salomé de Géliou, 1742-1820, ancienne préceptrice de Louise de Mecklembourg, devenue reine de Prusse décédée en 1810. C'est à sa gou-



Salomé de Géliou (1742-1820)

gouvernante à Darmstadt des enfants du grand-duc
de Mecklembourg dès 1785, dont *Louise*
devenue la femme du roi Frédéric-Guillaume III.

(Silhouette d'après un album propriété de l'Hoirie Henriod,
Cormondreche)

vernante, très douée et femme de cœur, que Mlle Louise de Mecklembourg — dont l'avenir était encore imprévisible — dut de parler un français impeccable.

Salomé de Géliou, dont on voit ici le portrait, avait été en effet à la cour de Darmstadt, dès l'année 1785, l'éducatrice des enfants mineurs du grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, élevés depuis la mort de leur mère par leur aïeule, la grande-duchesse de Hesse. Il s'agissait de deux sœurs et d'un frère ; l'aînée des filles, Frédérique, devint reine de Hanovre, la seconde — Louise — fut reine de Prusse. Leur frère fut plus tard général au service prussien.

Protestante, d'une grande piété sans ostentation, l'institutrice neuchâteloise s'inspira fort des méthodes de Pestalozzi auquel elle vouait une admiration chaleureuse. A l'époque des fiançailles de la future reine de Prusse et de sa sœur Frédérique, Mlle Salomé de Géliou avait — en 1794 — quitté la Cour de Hesse-Darmstadt. Aussi bien, de telles réminiscences eussent-elles pu s'effacer de l'esprit du roi lors de son passage à Neuchâtel ? Il n'en fut rien. Pourtalès — au sujet de Mlle de Géliou à Colombier — écrit : « Sa Majesté prit congé d'elle d'une manière toute affectueuse. »

Ce n'était du reste que quatre ans après la mort de la reine Louise de Prusse-Mecklembourg qui ne doit point être confondue avec la reine Louise de Prusse-Bavière, femme de Frédéric-Guillaume IV, qui, en 1842, vint avec lui à Neuchâtel — comme on le verra — et sur laquelle furent composées des chansons populaires.

Ce n'est qu'à 8 heures, ce soir-là, que le roi se restaura en prenant une tasse de thé dans le salon Pourtalès ; il se retira de bonne heure « souffrant des dents. » Il avait salué la foule dans la rue et jeté un coup d'œil du côté de la ville illuminée. Le soir, Pourtalès accompagne encore en ville, en calèche, le jeune prince ému par l'allégresse publique et les ovations.

Action de grâce.

Le lendemain mercredi 13 juillet 1814, a lieu au Temple du Haut une action de grâce en l'honneur de S.M. « Elle voulut bien *m'ordonner* (sic) de l'accompagner dans sa voiture avec le prince Guillaume et M. le baron de Humboldt. Le roi fut placé sur le devant des bancs du Conseil de Ville, mais il ne voulut pas, selon instances qui lui furent faites, s'asseoir dans le fauteuil qui étoit préparé. Tout le peuple étoit en larmes et le *Te Deum* solennel et imposant fut célébré avec le sentiment de gratitude envers la Divine Providence qui combloit tous les vœux des Neuchâtelois. » Au sortir de la Collégiale, le roi, très ému, ayant manifesté à Pourtalès son admiration pour la fidélité de ses sujets « revint à pied et traversa la ville par la rue du Château, la Croix-du-Marché, et la rue de l'Hôpital au milieu des acclamations de tout le peuple ; voyant le Suisse (le banneret de la fontaine) qui était orné de rubans et de fleurs, il me demanda ce que cela signifioit ; je lui répondis que c'était une image de nos prédécesseurs, qui vouloit aussi être de la fête de famille que célébroit sa postérité. Le roi se mit à rire d'un air de bonté en s'informant des divers objets qui frappoient nos regards. »

De retour chez Pourtalès, le roi y reçoit le prince régnant de Hohenzollern-Hechingen, sa sœur la comtesse Truchsess et le comte Waldbourg-Truchsess-Capustigal. Après cette présentation... en route pour Cornaux, Cressier, Le Landeron, St-Jean et Cerlier où S.M. monte sur le coteau de Jolimont pour admirer la vue. Retour par Chules, le Pont de Thielle, Marin et St-Blaise. Après dîner, réceptions des députations de Berne, Soleure, Fribourg et Vaud. Dès 8 h. 30, fête splendide à l'Hôtel de Ville réuni à la Salle du Concert par un ingénieux passage couvert ; chants, danses, divertissements enthousiastes. Tandis que le roi se retire à 10 heures, le bal se prolonge tard dans la nuit.

JOURNAL COLONEL POURTALÈS

Titres et décorations en 1814.

Le lendemain 14 juillet, le souverain, vers 6 h. du matin, part pour la Tourne avec Pourtalès, le prince Guillaume et Humboldt ; retour par le Val-de-Ruz. Rentrés à Neuchâtel, M. de Thile remet la Croix de l'Aigle Rouge à Pourtalès. Celui-ci a fait préparer par le fils Jeanrenaud des Postes les relais d'un voyage du roi vers Berne et les Alpes, S.M. devant partir le lendemain. Le roi auparavant a encore élevé Louis de Pourtalès et son frère Jâmes à la dignité de comte, en confirmant le diplôme du même titre que Frédéric de son côté reçut de France. Chambrier, ne voulant point qu'il soit dit que le roi ne l'avait pas fait comte, prétendit que le titre de comte lui fut offert, qu'il l'a refusé et que le titre de baron lui suffisait.

Pour services rendus, Sandoz-Rollin et Jacques-Louis de Pourtalès reçoivent la Croix de Fer. Chambrier demande discrètement à Humboldt que Philippe de Pierre, maire de la ville, soit honoré de l'Aigle rouge : « M. de Humboldt m'en parla comme d'une chose qui l'embarassoit. » A vrai dire de Pierre n'avait figuré que nominativement comme président de la Commission des hôpitaux. Cette distinction fut néanmoins décidée après le départ de Sa Majesté.

Randonnée chez MM. de Berne.

Le vendredi 15 juillet, à huit heures du matin, départ du roi sorti avec le prince Guillaume et Pourtalès par la porte du jardin (de l'actuel hôtel de la Société de Banque Suisse) pour se dérober à la foule massée Faubourg de l'Hôpital. Le roi en frac bleu avec un surtout brun, pantalon de nankin et bottes, part en calèche de quatre chevaux. Ses gens, les valets de chambre Bierbaum et Herzog, son barbier et son cuisinier, ont pris les devants dans une berline, toute sa suite ayant en revanche reçu l'ordre de rejoindre à Berne.

Portalès, qui accompagne Sa Majesté, conte cette équipée avec esprit. A Aarberg, alors que l'on change de chevaux, l'aubergiste Schneider — qui croit à une simple avant-garde annonce qu'il a à disposition six chevaux blancs qu'il réserve au roi. On le laisse parler. Il donne quatre chevaux médiocres pour continuer le voyage ! A Seedorf, le roi goûte crème et beurre frais ; il bavarde avec les paysans, se félicitant de n'être pas reconnu. On traverse Berne incognito. A Muri, plusieurs jeunes gens à cheval reconnaissent le souverain. Un autre quidam, par méprise, lui demande incontinent quand le roi passera ; celui-ci répond : « Le roi passera demain ! »

On est à Thoune vers 5 heures. Le bailli de Muralt, ayant écarté la foule, conduit S.M. au château pour admirer la vue de la terrasse. On se met à table à 7 heures à l'auberge Freyenhof. Pourtalès paye pour cette nuitée 300 francs de France, non compris les dépenses du cuisinier qui règle les provisions à part.

Le samedi 16 juillet, embarquement sur deux bateaux pour atteindre Neuhaus d'où l'on gagne Interlaken en char. Le roi y prend de la crème

et des fraises, admirant des lutteurs oberlandais assemblés à son intention par le bailli von May. Départ pour Grindelwald dans une mauvaise cariole à bancs de côtés où Pourtalès est coincé entre le roi et son fils.

Qui dort au sermon ?

Le dimanche 17 juillet, la pluie masquant les glaciers, il est décidé d'assister au service divin de Grindelwald : « ici, je dois avouer à ma confusion que malgré la voix de stentor de M. Lehmann, très digne pasteur du lieu — et un peu à jeun de sommeil, ayant veillé tard pour arranger les relais — je m'endormis à côté de Sa Majesté et ne me réveillai qu'à la fin du sermon. Le roi s'en est diverti quelquefois à mes dépens dans le cours de ce petit voyage. Ce bon Roi m'ordonna de mettre quelque chose dans le tronc des pauvres ; je lui demandai ce qu'il désirait que je donne ; mettez six louis, me dit-il, la charité est salutaire. » Pourtalès ajoute — sans doute reconnaissant à Lehmann d'avoir si bien su le faire dormir — : « Je remis aussi au bon pasteur 20 Frédéric d'or de sa part ! »

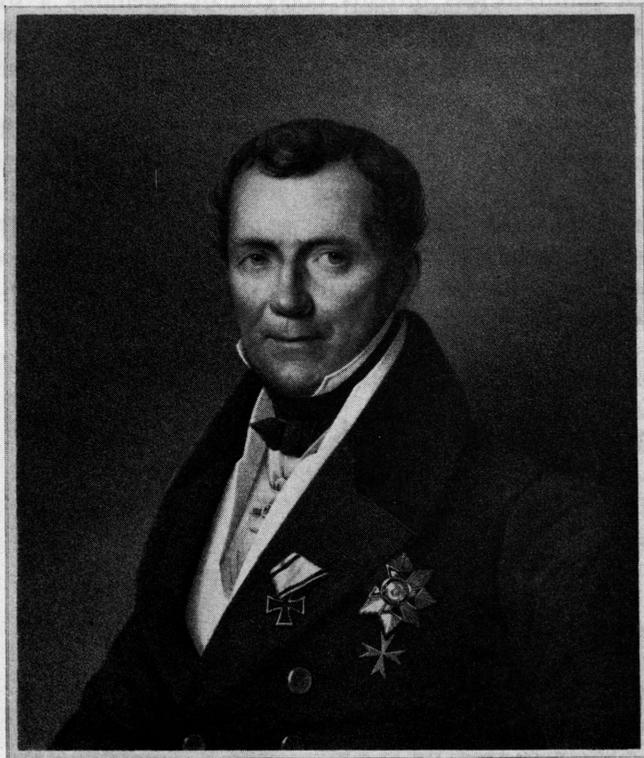
Par pluie battante, la caravane se rend d'Interlaken pour la nuit à Brienz ; elle admire la cascade du Reichenbach à travers des torrents de pluie. Malgré les averses, le roi ira déjeuner à Meiringen le lendemain ; à Lauterbrunnen, il loge à la cure et va voir le Staubbach. Une solitude voulue le 19 lui permet de se recueillir, jour anniversaire de la mort de la reine dont personne n'ose lui parler. « J'eus bien des occasions, pendant cette charmante course, d'admirer le discernement et le tact du jeune prince Guillaume qui égaya tous les instants du voyage. Il lisait dans les yeux du roi ce qu'il falloit faire ou éviter et je me suis toujours bien trouvé de ses avis pris chaque fois que j'étois embarrassé ».

Partie pour Berne le 20 juillet, S.M., avec Pourtalès, va déjeuner à Brunnadern, à une demi-lieu de la ville, chez la duchesse Constantin de Russie, née princesse de Cobourg. De là, Pourtalès annonce à Humboldt le retour à Berne de Sa Majesté. Tout ce monde prend part à une fête



Grande-Duchesse Constantin de Russie

à laquelle le roi et Pourtalès font visite
près de Berne en juillet 1814.



Comte Charles de Brühl (1772-1837).

Officier prussien à Neuchâtel, Bourgeois d'honneur en 1814,
allié Jenny de Pourtalès.

(Litho à M. Alfred Perregaux, Neuchâtel)

organisée le soir à Enge. Le roi loge au Faucon. Après visite des édifices de Berne, nouveau repas du roi et de Pourtalès chez la grande-duchesse, à Brunnadern, en compagnie de l'Avoyer de Watteville. Le chemin du retour en ville est — en l'honneur du souverain — illuminé sur tout le parcours. Le roi quitte Berne le 22 juillet après de touchants adieux. Pourtalès regagne Neuchâtel avec le comte de Brühl. Il rejoint sa famille à Bussy. Une lettre du 30 juillet lui parvient du Gouvernement des bords de l'Aar, le remerciant vivement d'avoir si bien pris à cœur les intérêts de la République au cours du voyage du souverain.

Le comte Charles-Frédéric-Maurice-Paul de Brühl, 1772-1837, dont on voit ici le portrait — qui logeait chez Louis de Pourtalès en 1813 — officier prussien à Neuchâtel, épousait le 19 octobre 1814 Jenny de Pourtalès, d'une branche collatérale moins connue. En marge de ses missions, porté vers les arts, il fut à Berlin intendant général des musées et édifices du royaume.

Visite au comte d'Artois.

Le mois suivant, tandis que Frédéric arrivé de Paris, va faire bâtir une maison à l'Isérable et passe en revue quelques domaines en Suisse, que Jâmes se rend à Tloskau afin d'y renouveler des baux de fermes, Louis fait partie d'une députation du Conseil d'Etat avec Messieurs de Pierre, le lieutenant-colonel de Pury et Frédéric de Chambrier, fils. Il s'agit d'aller complimenter S.A. le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, de passage à Besançon. Le comte Louis, parti de La Lance, rejoint ses collègues par Jougne et profite — après dîner à l'Hôtel de Ville de Besançon — de ce que d'Artois lui adresse la parole pour manifester ses sentiments pour la légitimité et son horreur pour les fauteurs de désordres. « S.A.R. m'approuva ; jetant un coup d'œil autour de lui, il me fit comprendre par un geste très expressif et très bienveillant, mais inaperçu du public, qu'il ne falloit pas en dire trop en ce moment, entouré comme il l'étoit. » C'était le 24 octobre 1814.

Investiture qualifiée du fief de Gorgier.

Nous voici en 1815. Alors qu'un fils — Frédéric — donne à Berlin quelque inquiétude à son père, ce dernier se fait renseigner sur ce point par le colonel Lacadou, aide de camp du roi. Apparemment rien de grave, mais on est encore à une époque où les parents surveillent les enfants et non le contraire.

Le 30 janvier, ce père toujours si actif écrit avoir pris *l'investiture de la terre de Gorgier* au nom de son frère James. Il a prêté au Conseil d'Etat l'hommage traditionnel, comme vassal de Sa Majesté, cela en exécution du rescrit royal daté de Vienne le 30 novembre passé. Le fief est désigné fief noble, mâle et lige en vertu de l'acte d'acquisition de Jacques-Louis, du 16 décembre 1813, ainsi qu'il en a été question.

L'histoire des fiefs neuchâtelois de divers genres, mériterait d'être approfondie, comme celle des fiefs pignoratifs auxquels j'ai fait allusion dans le *Musée neuchâtelois* de 1932, à propos de la famille de *Chevalier* ou *Le Chevalier de Rochefort* ; déjà à cette époque, certaines investitures avaient provoqué des jalousies au Conseil d'Etat. Il allait en être de même quant aux intrigues intempestives et à l'obstruction du procureur-général de Rougemont.

En l'espèce, le rescrit fixe l'ordre de succession comme suit : Le véritable acquéreur étant James-Alexandre de Pourtalès, le fief accédait par la suite à ses descendants mâles, légitimes ; en cas d'extinction des mâles, le fief passait à la branche aînée dont Louis était le chef ; celle-ci s'éteignant, le fief passait à la branche cadette dont son frère Jules-Henri-Charles-Frédéric était le chef. Vestige d'une féodalité désuète ! les familles se cramponnaient aux fiefs toujours avantageux.

Le journal explique que lors de la remise, en 1814, au prince de Hardenberg, du décret du prince Berthier y relatif, la question demeura

suspendue. Louis apprit que Rougemont avait fourni, conjointement au rapport habituel du Conseil d'Etat, un rapport particulier à M. de Hardenberg. Il acquit la certitude que ce fut Rougemont qui chercha à entraver l'affaire. Les mauvais procédés du Procureur Général dans toute cette transaction, le ton d'humeur de son rapport contraire à l'esprit favorable du Conseil d'Etat, la révélation que l'obstruction de Rougemont ne fut annulée que par la volonté expresse du roi, « ne laissent aucune incertitude sur les dispositions du Sr Proc. Général à l'égard de ma famille. » En réalité, l'obstruction de Rougemont s'expliqua — comme observé ci-devant — par le grand prix que celui-ci attachait, en vain, à faire obtenir ce fief par son cousin Rougemont de Löwenberg, banquier à Paris.

Déjà des « contestations » !

Les Quatre Ministres, en février et mars 1815, ayant adressé au roi des remontrances sur la composition par district des Audiences générales sur les décrets relatifs à la chasse, sur la présidence du maire et son rôle dans les députations, Pourtalès note que ces initiatives sont moins dictées par patriotisme que par jalousie liée à l'espoir d'un « appui de M. de Béguelin, Conseiller rapporteur des affaires de Neuchâtel à Berlin, homme sans principes et d'une probité équivoque. » Il précise qu'un esprit de vanité et d'inquiétude, agité par les Corporations, passa toujours après l'intérêt de la patrie. « J'espère que la Cour sera ferme et maintiendra la Charte constitutionnelle et les actes complémentaires dans toute leur intégrité. Sans cela, sans un conflit d'autorité mettroit de continuels obstacles à l'accomplissement de nos engagements envers la Suisse ; il anéantiroit par ce seul fait toute notre existence politique qui ne peut se baser que sur notre qualité de membre de la Confédération helvétique. Je prie mes enfants de ne pas perdre de vue cette condition de notre position politique, s'ils se vouent aux affaires politiques de leur pays. » Comme voilà bien le credo d'une personnalité de premier plan dont eussent pu s'inspirer nos septembriseurs de 1856 ! Ces sentiments méritoires parurent récompensés en même temps que ceux d'un ami Sandoz-Rollin, tous deux ayant reçu peu après la *Bourgeoisie de Berne* avec l'agrément du prince.

Mobilisation improvisée.

Arrive, le 9 mars, la nouvelle du débarquement de Bonaparte à Juan-les-Pins. De Paris, où Bonaparte entre le 21 mars, les Pourtalès rentrent à Neuchâtel. Les jours suivants : rassemblement de 600 hommes d'un premier bataillon d'élite, et d'une demi-batterie d'artillerie, gaillards « mal vêtus et si mal équipés que je désespère presque qu'on en fasse des soldats. Ceux des Montagnes et du Val-de-Travers se distinguent par leur mauvaise tenue. » Pourtalès, officier d'artillerie, ne perd pas de vue les quelques pièces et caissons de l'arsenal.

Un second bataillon dit... d'élite, de 400 hommes, se forme, tandis que la première compagnie d'un bataillon, appelé de *réserve*, est commandé par son frère James. Avec cela défendrait-on le pays ? Le colonel de Marval et les aides-majors Perrot et Bonhôte, sortant du service de France, entraîneront ces corps ! Frédéric passe aide de camp du général de l'armée suisse, baron de Bachmann. Louis passe sous les ordres du Colonel de Göldlin, commandant suisse de l'artillerie, avec commission de lieutenant-colonel. On lui confie l'artillerie de la Division du Centre — huit divisions et demie. Les commandants de batteries sont indiqués : de Diesbach, de Rodt, de Freudenreich, de Tschärner, Füessli, Rapin, Walter, Trachsel et Pourtalès. Chaque batterie de 6 pièces, soit 4 canons et 2 obusiers, comporte réglementairement 80 canonniers, 70 chevaux, 35 soldats du train.

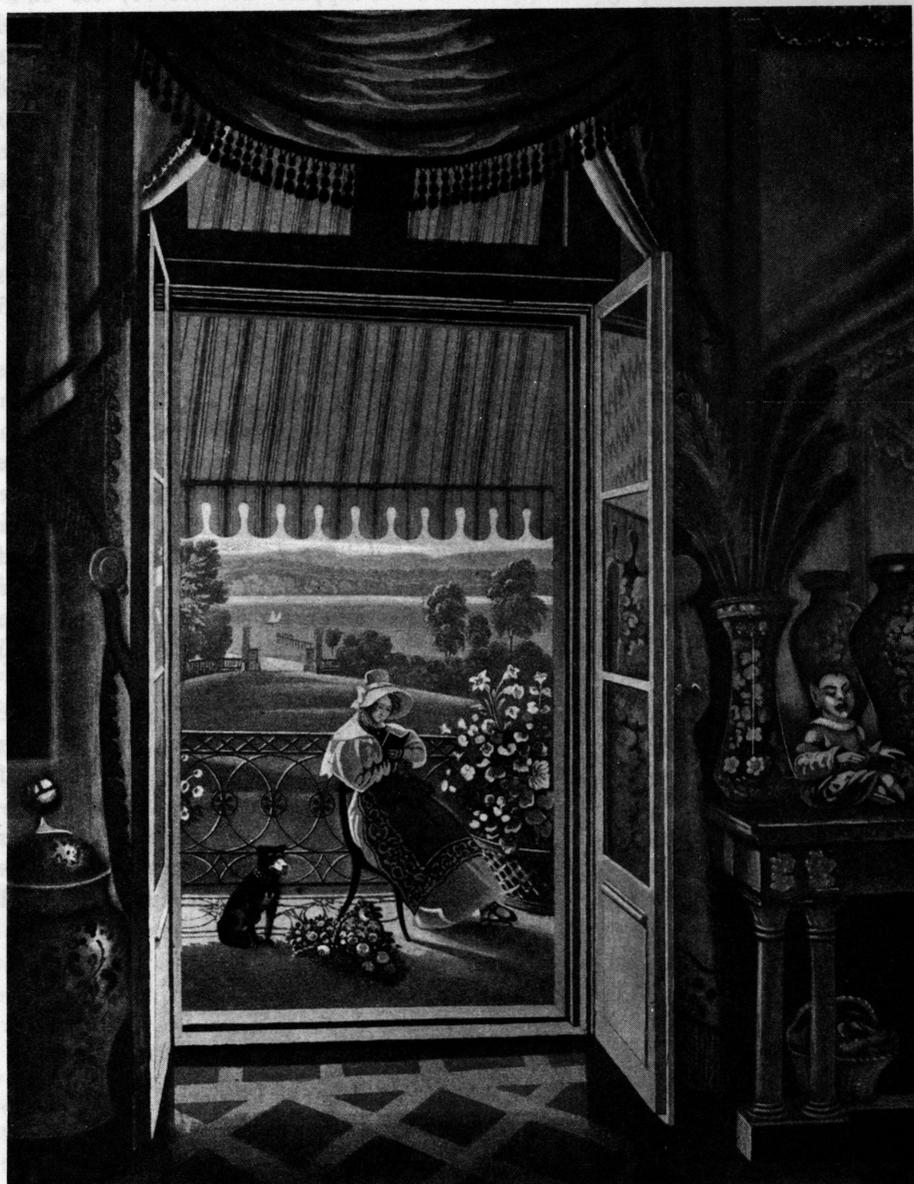
Le 23 juin, nouvelle reconfortante apprise à Aarberg : la complète déroute de Bonaparte à Waterloo. De nombreuses insultes et agressions sur territoire suisse provoquent sortie de nos troupes sur France par La Chaux-du-Milieu et Morteau. On évite incursions de corps francs. Cette démonstration indispose les Français. Pourtalès est cantonné près de Montbenoît. D'humeur chevaleresque, il insinue que notre manœuvre — le coup de pied de l'âne — eût dû précéder la défaite de Waterloo ! « L'armée souffre du manque de subsistances et nous avons de la peine à l'empêcher de piller un peu... » Des unités de la Division du Colonel Füessli, de Zurich, rentrent de Mouthier-sur-la-Loue, par Vuillafens, sur Yverdon où elles apaisent enfin leur fringale.

Selon Pourtalès, le général de Bachmann, mal avec la Diète, se démit tôt après de son poste ainsi que le général de Castella, sur reproches de leur peu de mordant. Le commandement de l'armée est alors confié au général Hans-Conrad Finsler, de Zurich. En août, la députation neuchâtelaise à la Diète, à Zurich, comprend Auguste de Montmollin, Pourtalès et Rougemont. Ils rendent visite à toutes les députations, aux ministres des puissances, et sont présentés à S.A.I. l'archiduc Jean d'Autriche, venu de Bâle, assister au dîner et au bal offerts par le Canton directeur.

Au château de Greng.

Au château de Greng, résidence fréquente de Frédéric et des siens, se célèbrent volontiers les fêtes familiales ; son second fils, Guillaume, y est baptisé ; son oncle Louis y représente le parrain : le prince Guillaume de Prusse, frère du roi ; sa sœur de Gorgier, est la marraine. En novembre, toute la famille assiste à Greng à une fête en l'honneur du mariage de M. de Zastrow, colonel de Uhlans, avec Marie-Olympe de Pourtalès, fille d'un cousin éloigné.

Le château de Greng, sur le lac de Morat, village dépendant de Meyriez au spirituel — vaste demeure fort élégante — avait passé en 1815 à Frédéric de Pourtalès, avant que M. Roussy de Vevey ne l'acquît en 1893. C'est l'actuelle propriété de M^{me} Anna Nussbaum de Berne. Une



*M^{me} Frédéric de Pourtalès-Castellane sur son balcon
Château de Greng.*

D'après une aquarelle attribuée à Lory, fils.

(« Portraits neuchâtelois » — Boy de la Tour)

fort belle acquatinte, non signée, que l'on peut attribuer à Lory fils, montre Mme de Pourtalès lisant en chapeau sur le balcon de son salon. A l'arrière plan se voit une voile sur le lac de Morat.

Un dessin à la plume, signé Grisel, « Souvenir de Greng » ressuscite une bergère gardant les vaches sur les berges du domaine. Nous possédons aussi des lettres adressées du château par Pourtalès au colonel Antoine Courant-de Meuron, qui y réside régulièrement, procède à des réfections, gère le domaine comprenant exploitation agricole, vignes et dépendances rurales. Si ces missives ne présentent aucun intérêt de nature politique, elles sont, en revanche, accompagnées de tableaux méticuleusement conçus établissant sur colonnes parallèles, les rapports précis de valeur entre écus d'or, écus blancs, monnaies et livres diverses, suisses et autres. Il note au dos d'un de ces curieux cartons : « Lorsqu'il s'agit d'argent entre hommes d'honneur, la moindre dissimulation est une perfidie, le plus mince subterfuge est un vol. »

Charles-Alex. Clerc lui envoie trois bottes d'arbres étiquetés, à planter. Par contre, Isaac-Henri Clerc, arpentier et notaire — qui gèrera l'hôpital Pourtalès durant 47 ans — est d'un précieux secours au colonel Courant quant au nouveau bouteiller de Greng-Dessus, s'agissant de la fraîcheur à donner aux caves par d'autres moyens que ceux du comte qui a l'air de



« Souvenir de Greng ».

Dessin de Georges Grisel (1811-1877), auteur bien connu de nombreuses planches neuchâteloises.

(Esquisse originale à J. Petitpierre)

grogner ! La Société de la Borcarderie achète à Greng du blé au prix du marché.

Il est question là de Cornaz, meunier, de mouffles à obtenir aux Forges de Magny, — et de barils de vins fins de Xérès à convoyer au Château. Clerc, surchargé de travail à Neuchâtel — et bien qu'il soit défrayé de ses déplacements à Greng — propose à Courant de départager clairement leurs missions ; il se chargera des travaux dans le château « comme cela a lieu pour la bourse en ville » alors que le colonel assumera gérance et soins du domaine extérieur, rural compris.

En plusieurs lettres, le fameux professeur Augustin-Pyramus de Candolle, 1778-1841, célèbre botaniste genevois, membre de diverses Académies royales, auteur d'ouvrages savants, s'adresse à Courant, agronome idéal, pour le féliciter de l'administration de ce magnifique domaine agricole auquel il applique des procédés anglais. Candolle sollicite même des conseils.

Par ailleurs, Courant se fait expédier des échantillons de grains qu'il paraît observer à la loupe ; c'est en échange de séduisantes pommes de terre que réclame de Lausanne M. Lainé ; ce dernier expédie au colonel un mot de M. de La Harpe touchant la circonspection à observer quant à la main-d'œuvre. Cette littérature, apparemment négligeable, atteste cependant de la conscience et de la minutie du travail de jadis. Plusieurs lettres en notre possession, de François de Montmollin, à l'écriture fine et rangée, ont trait à des livraisons de blé. On y voit même qu'un tube à dégonfler les vaches fonctionne bien.

Entre Ville et Etat.

On pourrait énumérer les différends qui, au cours des siècles, ne cessèrent guère de s'élever entre Ville et Etat, tant le caractère neuchâtelois, communément difficile, fit souvent des montagnes de rien.

Le 1er février 1816, le Conseil d'Etat reçoit réponse de la cour relative aux Audiences générales, avec ordre de convocation pour le 5 mars ; elle est accompagnée d'un édit abolissant l'impôt sur les vins étrangers. Ces deux édits sont accueillis avec satisfaction dans nos Montagnes, alors que la Ville est mécontente du non rétablissement de tous ses privilèges. Elle est abusée par ses députés Gallot et Godet, le premier secrétaire de ville entêté, le second maire de Cortaillod « homme d'esprit, ruiné et ambitieux. La Ville se flattoit d'une victoire sur le Conseil d'Etat qui lui tenoit plus à cœur que la félicité publique. »

Démarches à Berlin.

En mars, Louis de Pourtalès est désigné pour remettre au Ministère un état des finances du pays. Il négociera un arrangement selon lequel la Cour se contenterait de 70 mille livres durant quelques années, la diffé-



Château de Greng sur le rivage du lac de Morat.

(Document aimablement communiqué de Berne par son actuelle propriétaire,
Mme Anna Nussbaum)

JOURNAL COLONEL POURTALES

rence du revenu devant parer aux besoins considérables de l'administration et compenser les pertes de la principauté souffertes depuis 1813. Le vœu est aussi émis que le roi se charge de 73 mille livres, en avances, soldes et frais, résultant de notre contingent helvétique. Pourtalès expliquera les différends surgis entre Bourgeoisies et Gouvernement.

Il remédie par la même occasion, à une sorte d'insouciance de son jeune fils Frédéric, lieutenant aux hussards de la Garde. « Je l'ai reçu avec bonté, avec réserve, (à Berlin) ne l'ayant pas tutoyé comme je le faisais auparavant ; il en a paru touché. Mon séjour a été constamment employé à le remettre dans la bonne voie, à le gagner par les procédés les plus bienveillants pour chercher sa confiance. J'ai payé toutes ses dettes ; j'ai réglé tout ce qui concerne ses dépenses ; je lui ai laissé des instructions et exhortations par écrit ; enfin je l'ai recommandé à la surveillance de ses chefs et spécialement de M. le baron de Krosigk ; je lui accorde une haute paye de 100 Rix Thaler par mois. J'ai tout fait ce qui dépendoit de moi. Dieu veuille que ce ne soit pas en vain ! » L'écu des barons prussiens de Krosigk offre des socs de charrue ! Contribuèrent-ils... à ralentir les élans fougueux d'un jeune homme fait comme tant d'autres ?

« Pendant mon séjour, je n'ai point perdu de vue l'objet de ma mission ; j'ai emporté la satisfaction d'avoir complètement réussi à l'égard des trois premiers points. Quant au quatrième, je suis parvenu, à force d'insister, à obtenir une autre réponse que celle prévue. Deux fois le roi nous a invités à sa table. Le 25 avril, nous avons quitté Berlin pour nous rendre en Suisse par Prague et nos possessions de Bohême. »

Relatant son rôle de membre de la Commission de la Diète, chargée du projet de nouvelle organisation militaire suisse, dont il rédige le plume-tif, (projet qui sera adopté en 1817), Pourtalès met à profit les excellents contacts pris à Zurich avec députés d'autres Cantons : de Fischer, de Diesbach, de Montenach, Des Arts, syndic de Genève, Saladin de Crans, ou de Gruner, ministre de Prusse. Il se retire ensuite à Bussy, puis à La Lance où viennent séjourner Fischer et Diesbach, tandis que s'y réunissent ses deux frères et leurs familles avant leur départ à Naples pour l'hiver. Il note que la température de l'année fut fort fâcheuse : manque de soleil, récoltes chétives, souscriptions pour faire venir de l'étranger 8000 sacs de blé ! L'orge, les pommes de terre et la viande sont chers.

De La Lance, Frédéric Schluter — son homme d'affaires — est dépêché à Berlin chercher un fils décidément peu maniable. Ce dernier a fait l'aveu d'environ 300 Louis de dettes « de plus que je ne comptais ! » Le roi, compréhensif, compatissant, accorde un congé de 4 mois pour éviter au jeune homme de revenir sans l'habit militaire. Grandes et modestes familles ne connaissent-elles pas semblables petits ennuis ? Il s'agit cependant de ce fils, plus ou moins assagi plus tard qui — en 1856 — fomenta, avec le comte Petitpierre de Wesdehlen, la contre révolution royaliste. On l'appela souvent Pourtalès-*Mettlen*, propriété où il mourut en 1882.

Diversions de propriétaire.

En mai 1817, Louis se met en route avec M. Reymond pour Romange, Goux, et pour ses forges de Magny près Lure, en Haute-Saône. A Romange, une ferme à rebâtir ! A Dôle, débats avec un sieur Vérinelles, vendeur de prés de contenance mensongère. A Magny, renouvellement forcé du bail d'un usurier : Accarier. Les juges de Lure sont consultés. Déboires qui font noter : « Je conjure mes enfants de réfléchir à ce qui m'arrive. J'ai eu la bonhomie de croire ce que l'on me cornoit de toutes parts. En général, pour traiter d'affaires d'intérêt en France, il faut être bien sur ses gardes. Les lois sont compliquées de formes et d'écueils, et les Français, avec une apparente légèreté et bonhomie, sont très intéressés ; le grand point, c'est de se méfier d'eux et de ne pas se livrer. »

Vacations diverses.**Législation française embrouillée.****Déplacements familiaux.**

Au début de juillet il assiste, avec le Président de Pierre, à la Diète de Berne ayant pour objet l'organisation militaire. Il y travaille avec de Wyss, bourgmestre de Zurich et Zelger, Landamann d'Unterwald. En 1818, après avoir siégé de nouveau à la Commission examinant le moyen d'alimenter la Caisse militaire de la Confédération — il est promu Commandeur de l'Ordre de l'Aigle rouge. Il achète le domaine de Melchenbühl, non loin de Berne pour 76 mille francs suisses.

En avril, Louis est à Paris où M. Oppermann procède, avec le notaire Batardy, au partage des biens de son père demeurés en indivision. Il est convenu que l'acte et son expédition notariale s'instrumenteront à Neuchâtel aux fins d'une soustraction aux lois françaises trop embrouillées. Une convention préliminaire est signée à l'hôtel de James de Pourtalès, Place Vendôme 14, le 1er mai 1818. Trois lots seront tirés au sort.

En juin, on quitte Paris pour visite de forêts du gouvernement français soumissionnées. Des conseillers de Besançon le tirent d'un dédale de procès. Transaction, dite avantageuse, conclue avec MM. Prailleur, Charbonnet, Bullaboïs et consorts, créanciers de vendeurs à Lure.

Dès juillet, reprenant l'air de Neuchâtel, Pourtalès y retrouve le jeune Louis arrivé de Berlin. Il se voit, selon décret de la Diète, nommé par 19 voix, lieutenant-colonel d'artillerie suisse. Son fils Alphonse est obligé de quitter l'Université de Göttingue ; des désordres s'y produisent, provoqués par étudiants indisciplinés qui y bloquent l'enseignement. Ce fils zélé rentre à Bussy « avec un baron de Wiedeke, Mecklembourgeois auquel Alphonse — pour son voyage a prêté de l'argent que celui-ci ne lui a jamais rendu. »

Le prince Guillaume de Prusse, frère du roi — après avoir visité la Suisse avec Frédéric de Pourtalès, s'arrête dans la maison de ce dernier

JOURNAL COLONEL POURTALES

à Neuchâtel. Il y séjourne jusqu'au 18 octobre. Menus de table souvent de circonstance ! Louis écrit pour sa part : « J'ai eu un accès de goutte qui m'a retenu trois semaines dans ma chambre. »

Périphe de personnalités en 1819.

Le 11 mai, s'opère, à Colombier, le premier casernement d'artillerie depuis la réorganisation de nos milices. En juin et juillet, Pourtalès — après une cure aux bains d'Aix avec le Dr de Castella — est invité à joindre à Schaffhouse le prince de Prusse, son cousin germain, Frédéric des Pays-Bas, l'adjudant général baron de Knesebeck, le colonel de Schak, aide de camp, le major de Roeder et le Docteur Ebel, ce dernier ayant tracé l'itinéraire d'un voyage à travers la Suisse. Font aussi partie de ce périple, le baron d'Yvoi et M. van Assen, secrétaire du prince des Pays-Bas. Cette randonnée devait commencer par Neuchâtel — après les chutes du Rhin, le couvent de Königsfeld et une nuit à Brougg.

Le 21 juillet, une députation du Conseil d'Etat, au son du canon, accueille ces Messieurs au Pont de Thielle. En ville, le bataillon du premier Département leur fait la haie. Les princes logent au château. Les jours suivants, visites à Colombier, Cortaillod, au Val-de-Travers où prise de drapeau du 4^{me} Département. Grand bal en ville décrit dans les Registres des Quatre-Ministres. Au Locle, nouveau drapeau remis au bataillon du 5^{me} Département. Par un ciel ensoleillé, promenade en bateau sur le lac des Brenets « joie universelle » ! Les princes passent la nuit chez M. Houriet, tandis que les notabilités du Locle logent leur suite.

A La Chaux-de-Fonds.

A La Chaux-de-Fonds, le dimanche 25 juillet, cérémonie aussi de remise du drapeau du bataillon du 6^{me} Département : « Les princes assistent ensuite au temple au service Divin où M. Petitpierre, Doyen de la Classe, pasteur à Serrières, a fait un excellent sermon. » Repas à l'Hôtel-de-Ville ; le prince royal y lève son verre en l'honneur de Petitpierre, le remerciant de son accueil distingué, de son remarquable sermon. (Jacques-François Petitpierre, mon arrière-grand-père, cinq fois, pour ses mérites, jeune Doyen de la Classe, fut décoré de l'Ordre du Lys par Louis XVIII. Il mourut en 1819, peu après cette réception du prince royal et de Frédéric d'Orange. Son monument funéraire, belle plaque commémorative, existe encore, façade extérieure sud du temple de Serrières.)

Le livre des Cérémonies, aux Archives de la ville, à Neuchâtel, contient en outre la mention selon laquelle, lors de la reprise aux Français de la principauté par la Prusse, le Doyen Jacques-François Petitpierre présida, le 14 juillet 1814, au service Divin, avec *Te Deum* en l'honneur de Frédéric Guillaume III, à la Collégiale. Le roi, ému, embrassa Petitpierre, descendu de chaire. Le souverain lui déclara avoir été satisfait surtout de

n'avoir point été couvert d'inutiles flatteries. Le texte, conservé de ce sermon, le confirme. Si cette observation se rapporte plutôt à l'action de grâce de 1814 signalons-la en témoignage du fait que nos souverains n'étaient pas loin de craindre les flatteurs. Mais revenons en juillet 1819, au cortège des invités.

A 3 heures, après-midi, le 25 juillet 1819, une collation est offerte au Château de Valangin par la Bourgeoisie du lieu ; le cortège des invités regagne vers 6 heures Neuchâtel où S.A.R. remet les drapeaux des 1er et 3me Départements aux troupes rassemblées Place des Halles ; Elle passe en revue artilleurs et carabiniers. Le gouverneur donne le soir une fête au Donjon. Le lendemain, les princes, le gouverneur et leur suite, — conviés à déjeuner à La Lance chez le comte Louis — y passent l'après-midi ; ils quittent cette belle campagne vers 6 heures pour se rendre à Yverdon.

Pérégrinations en Suisse.

Louis de Pourtalès est du voyage se poursuivant par Lausanne, Vevey, Bulle, Fribourg, Greng, où l'on dîne chez Pourtalès-Castellane. A *la Mettlen* à Muri, on loge chez le comte de Magnis, dignitaire silésien, occupant alors cette résidence. (Détails dans « Neuchâtel et la Confédération suisse devant l'Europe » Messeiller. 110 illust. 1958.)

Le comte Magnis donne à dîner à toute la société en compagnie des avoyers de Berne. Ce sera ensuite Thoune, Unterseen, Lauterbrunnen, Grindelwald, la Scheidegg, le glacier de Rosenlauri ; nuit dans un chalet ; danses et luttes de paysans ; Meiringen ; passage du Brunig ! A Sarnen, invitation du Landamann à un repas à l'Hôtel de Ville. Les journées s'égrènent ainsi par Stans, Lucerne, Sempach, où le colonel de Sonnenberg se met en frais ainsi que le Trésorier Meyer de Schauensee. On dîne chez le comte de Liedekerke, ministre des Pays-Bas en Suisse.

Bateaux alternent avec voitures, marches à pied ou à cheval. Au Rigi, tous à cheval sauf le prince des Pays-Bas, le major de Roeder et le colonel de Schack. Ce dernier prend là un refroidissement qui abrègera ses jours. Au Rigi Kulm, bonne humeur, messages de chacun à sa parenté par un brouillard à couper au couteau !

Le trajet implique Arth-Goldau, Zoug, Kappel, Zurich où l'on visite le champ de bataille de 1799. Tout le monde en petits chars ! Départ pour Richterswyl, Wallenstadt, Einsiedeln. Le 12 août, Altorf à cheval ; Pont du Diable ; Van Assen y voit son chapeau s'envoler dans la rivière. Le général de Knesebeck met l'épisode en bouts rimés à la joie générale. A Andermatt, vin de Syracuse en agréable veillée.

Après le St-Gothard, Bellinzona, Locarno, le St-Bernard, Thusis — à Coire l'on retrouve les équipages ; le comte de Buol-Schauenstein et le baron de Salis y suggèrent (déjà ?) une chasse aux antiquités ! Sur la Landquart, à Zollbruck, le groupe d'amis se sépare ; les princes et leur suite prennent le chemin de Vienne par le Tyrol ; Pourtalès rentre à Neuchâtel par Interlaken où les siens viennent de séjourner.

JOURNAL COLONEL POURTALES

Sous « septembre » Pourtalès indique avoir acquis le domaine de Grancy — district de Cossonay — appartenant aux de Senarclens-St-Denis ; le prix est de 115.000 Livres de Suisse. L'automne s'effeuille à La Lance au cours de très belles vendanges de 1102 gerles sur 208 ouvriers.

1820.

En avril, Louis de Pourtalès s'intéresse à la liquidation d'une affaire considérable traitée en Bohême par son frère James avec le comte de Rey. Les conseils de Michaud, leur homme de confiance à Tloskau, assurent la sécurité de leurs fonds. Il est ensuite à ses forges de Magny y examinant — pour achats — les forêts du domaine public de Saunot. Il pousse l'enchère jusqu'à 47.600 francs, mais coupe court. Le 2 juillet, il acquiert la ferme de Madstetten, au canton de Berne, pour 48.000 livres de Suisse et 800 d'étrennes. Sa femme et ses deux filles, Cécile et Sophie, font une cure à Plombières ; il complète la sienne à Aix.

Au mois de septembre, le contingent de Neuchâtel est inspecté par les colonels de Luternau et de May, commissaires fédéraux. Frédéric en a le haut commandement. Grande revue dans la Plaine d'Areuse. Félicitations des commissaires à notre gouvernement qui remplit fidèlement ses obligations envers la Confédération. Après déplacements à Porrentruy, Audincourt, renouvellement de baux à Magny où il assiste à de nouvelles enchères de forêts à Lure. L'année se termine par la visite que lui fait le ministre de Bavière en Suisse.

Perplexité et tractations en 1821.

« J'ai été dans une grande perplexité dans le commencement de cette année, ma fille Louise ayant été demandée en mariage par le fils de S.E. Monsieur de Watteville, Avoyer de Berne, et par un autre jeune homme de Neuchâtel, dont l'alliance auroit été également avantageuse. Mais, soit que ma fille eût de la répugnance pour les partis, soit qu'elle ne voulût par encore se marier, se trouvant trop jeune, elle n'a pas voulu se résoudre à donner une réponse à aucun des prétendants ; de sorte que je vois le moment où ne voulant pas forcer ma fille à se décider, elle risque de manquer de très beaux établissements. »

L'oncle de Louis, Paul de Pourtalès, meurt en mars à Chavannes près de La Neuveville, à 86 ans. Louis est son exécuteur testamentaire. Le défunt laisse à sa fille, Madame de Lentulus et à ses deux petits-enfants, environ 200 à 300 mille francs de France ; on ensevelit Paul de Pourtalès à Gléresse, à droite de la porte de l'église.

En avril, Louis part pour la Bohême avec son fils Frédéric, encaisser 120.831 florins du comte de Rey. C'est le remboursement d'une hypothèque sur la terre de Radowesmitz, Cercle de Kauerzim, près de Collin. Il séjourne à Tloskau et Prague avec ses employés. Certaines difficultés se présentant,

retiendra-t-il plutôt en paiement cette terre bien arrondie, productive, avec bâtiments neufs ? Le comte de Rey en avait imposé aux administrateurs par fausses indications et baux fictifs. On finit par établir convention libérant le comte de Rey moyennant 240.000 francs, prix d'acquisition de la terre. Louis payera en partie par cession de sa terre de Mesiles pour 34.000 florins « ce qui convenoit d'autant plus que cette terre rendoit peu ou rien. »

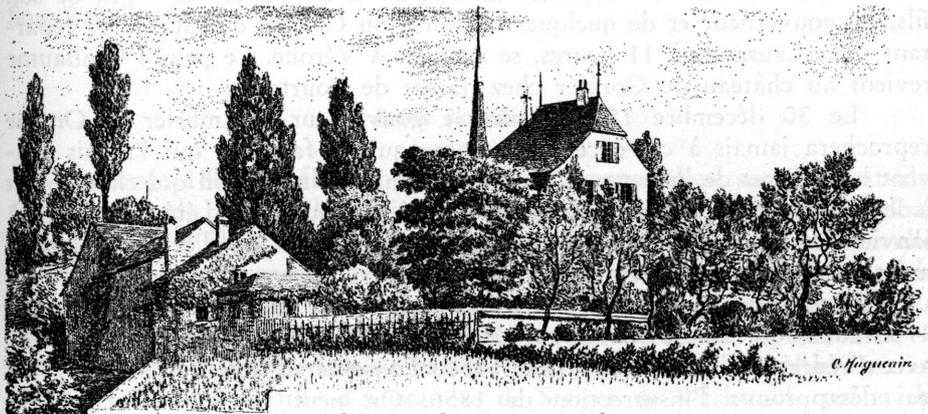
Rentré à Neuchâtel, le comte Louis, bien qu'affecté d'un tic nerveux douloureux, se rend en juillet à la Diète de Zurich avec Frédéric Chambrier. Après cure à Plombières avec Mme Terrisse, départ pour les chasses de James, à Bandeville, accompagnés de trois domestiques et deux femmes de chambre. Toute la famille y séjourne dans l'ambiance la plus élégante et la plus accueillante — séjour précédant une détente à Paris où des emplettes et achats de meubles se chiffrent par 40.000 francs de France.

S'agissant de la grande seigneurie de Tloskau, Louis en abandonne le tiers à ses frères, avec sa maison de Prague, pour la somme de 216.000 francs. La terre seule était estimée 704.000 florins de convention bien qu'elle eût coûté 861.000 florins. Louis, contre quelques autres avantages, cède ses droits en l'espèce, ne voulant point que ses enfants se trouvent devant une propriété malaisée à partager : « il falloit être coulant. »

Mariage de son fils Auguste. — Pas de perplexité...

1822.

« J'ai toujours désiré que mon fils aîné fîsse un bon établissement, parce que souvent du mariage de l'aîné d'une famille dépend le bon choix des cadets et qu'ils sont engagés par celui de leur frère aîné à ne pas se laisser aller à des alliances inconsidérées. Je favorisai donc de tout mon pouvoir le penchant que mon fils Louis-Auguste paroissoit avoir pour Mlle Elise, la cadette des filles de mon ami Henri-Alphonse de Sandoz-



Château de Beauregard.

Rollin, Conseiller d'Etat. Enfin, j'eus le plaisir de voir que ces vœux n'étoient point rejetés et le mariage fut décidé dans le commencement de l'année, et son époque fixée dans le commencement de may. »

Le contrat de mariage se signe le 4 mai chez les Sandoz-Rollin au Château de Beauregard, dont on voit ici un dessin d'Oscar Huguenin. Louis-Auguste épousera Elisabeth-Frédérique. « J'ai donné à mon fils 400.000 francs de dot, tant en biens fonds qu'en créances. Dans les biens fonds figure le huitième des forges, fonderies et bois de Magny et de St-Georges, représentant F. 120.000 plus la maison acquise de Madame Ducommun pour L. 25.000 de Suisse. » De son côté, l'épouse apporte L. 16.000 de Suisse de dot. Le 6 mai, à Neuchâtel « à la prière du soir », est célébré ce mariage suivi d'un dîner et du départ des conjoints pour La Lance.

En qualité de chef d'état-major du Camp d'instruction d'artillerie, Pourtalès se rend à Bière avec le colonel de Sonnenberg. On prépare l'arrivée des troupes pour le 8 août.

Passage du souverain.

Après visite à La Lance du comte Kolwzath-Liebsteinzy et de sa femme — il s'agit du grand-burgrave de Bohême — Louis les accompagne à Neuchâtel et à l'Ile de St-Pierre.

Il est invité à se rendre à cheval à Anet le 1er octobre à la rencontre du roi qui y parvient à 5 h. 30 avec le général de Witzleben et tout une suite de voitures. Tirs d'une batterie sur le plateau de Wavre, annonçant le souverain. Réception par le gouverneur au Château, Salle des Etats. Le lendemain, après visite de S.M. à Vaudijon, le prince royal se joint aux hôtes avec le général Natzmer. Bal à la salle du Concert où participe le prince de Hesse-Cassel.

Le 3 octobre, promenade en voiture à La Rochette, où réception par Gustave de Meuron, ministre du roi en Suisse, très fier d'accueillir si brillante société. Le 4, « déjeuner dinatoire » à La Lance, de S.M., de son fils, du gouverneur et de quelques membres du Conseil d'Etat, le roi repartant pour Lausanne à 11 heures, se rendant à Vérone. Le prince Guillaume revient au château de Gorgier chez Jämes de Pourtalès.

Le 30 décembre 1822, meurt le gouverneur Chambrier : « On ne reprochera jamais à cet excellent homme qu'une faiblesse qui l'a mis souvent hors d'état de lutter avec ceux des membres du Conseil qui cherchoient à le contrarier et qui sûrement ont abrégé ses jours. Il a été enterré le 2 janvier suivant dans l'église du Château où la ville lui a érigé un monument. »

Il convient de ne point confondre Jean-Pierre de Chambrier d'Oleyres, 1753-1822, qui fut *le seul Neuchâtelois gouverneur de notre principauté*, avec Frédéric de Chambrier, 1783-1856, Conseiller d'Etat de 1836 à 1848, qui désapprouva l'insurrection de 1856. On peut trouver sur ces deux intéressants personnages — dont divers écrits et mémoires sont encore à

JOURNAL COLONEL POURTALES

publier — de nombreux détails dans ma chronique sur le Château de Bevaix ou ma thèse sur la contre-révolution de 56. Mais revenons aux Pourtalès.

En mai 1823 — après la naissance, le 4 mars à Neuchâtel, d'un petit-fils, Louis-François — Louis de Pourtalès, durant 12 jours, procède avec le Lt-colonel Wieland de Bâle et le capitaine du génie Buchwalder, à une reconnaissance militaire dans l'Evêché de Bâle.

En Bohême et à Berlin.

Parti le 4 août de Neuchâtel, Louis arrive à Tloskau le 13. Une dépêche lui apprend que le 14 un incendie a consumé ses granges et l'essentiel de ses récoltes de Radewesnitz : environ 40 mille gerbes de blé et graines d'espèces diverses. « J'allai le lendemain voir ce désastre et il me parut que le feu avoit été mis exprès. Par qui ? Pourquoi ? C'est ce que l'on ne saura jamais. Cet incident se renouvela 15 jours après et consuma la Bergerie et le reste des récoltes. Cette nouvelle affligeante, reçue à Berlin — qui me constituoit dans une perte d'au moins 15 mille écus — me dégouta pour toujours de la Bohême. Il fallut rebâtir de suite et, outre ces désagréments, je trouvai un déficit considérable dans les greniers. »

Quittant Prague en septembre, il retrouve à Berlin son frère Frédéric pour assister aux manœuvres d'automne d'autant plus intéressantes qu'y prennent part 40 bataillons d'infanterie, 16 régiments de cavalerie et 100 pièces de canon. On suit les opérations à cheval et cantonne volontiers avec la troupe dans les villages. Invitations cinq fois chez le roi et les princes de sa maison. Retour à La Lance le 4 octobre. Louis suggère à ses frères de participer, en faveur de l'Hôpital Pourtalès, à l'achat du Domaine de Trueb, à Cressier, propriété de l'Hôpital de Berne. Cela se monte à 30.000 Livres de Suisse, plus 10.000 Livres pour arrondir le lot en prés et vignes en moitresse.

« Le 8 décembre, le général de Zastrow nommé gouverneur de la principauté, arrive à Neuchâtel avec sa famille. Louis fait partie, au Pont de Thielle, d'une députation du Conseil d'Etat se rendant au devant de Son Excellence.

Joies familiales.

L'année 1824, la famille s'agrandit. Naissance d'un second petit-fils, Jacques-Alfred. Hymen de Louise-Isabelle et de Fréd.-Alphonse de Sandoz-Rollin, frère d'Elise dont il fut question. On se félicite d'une nouvelle union sanctionnant encore de sympathiques rapprochements. Le père cède à sa fille 300.000 francs de France, tandis que le Conseiller d'Etat Sandoz-Rollin remet à l'époux 25.000 francs du pays. D'autre part — en juillet — mariage encore du fils de Louis-Charles-Frédéric avec Emilie-Sophie-Rosalie-Henriette de Steiger, fille d'Alexandre de Steiger de Wichtrach, préfet de Thoune, et de Marianne née de Grafenried de Gerzensee. L'époux reçoit

de son père la même dot que son frère : une véritable fortune avec 1/8 des Forges, le domaine du Kautzen, à Aarwyl, près de Berne. C'est à l'église de Thoune que se célèbre cette union — après réunion avec parents bernois, au Château de Thoune — de tous les proches résidant dans le voisinage, à Gorgier et à Greng.



M^{me} M.-H. de Pierre-Pourtalès,
(1816-1904)

mère de six filles.

(Photo à M. Maurice Perregaux)

Le 20 novembre 1824, Charles-Louis de Pierre, allié Guy d'Audanger, maire de Neuchâtel, meurt d'une attaque d'apoplexie, dans sa campagne de Trois-Rods. Son beau-frère déplore cette «perte pour tout le pays». Les Pourtalès étaient aussi apparentés aux de Pierre par Marie-Henriette de Pierre, fille de Paul de Pourtalès et de Madeleine née Guibert. Mme de Pierre-Pourtalès — mère de six filles — dont on voit le portrait, passait pour être d'une grande beauté. Elle tint lieu de modèle à la Madone de l'Eglise du Landeron. C'était la sœur de Mme de Mandrot, de Sophie de Grafenried et de Mme de Brühl.

L'hiver 1825 est défavorable à la santé de Louis de Pourtalès qui s'alite parfois même au cours de ses déplacements. Il reçoit à Lucerne Charles de Perregaux, fils du Conseiller d'Etat et colonel inspecteur des Milices. Charles de Perregaux est colonel au service de France, chef du 15^{ème} régiment d'infanterie légère à Dunkerque. Il vient solliciter la main de Cécile dont le père connaît les intentions favorables.

Décès d'un fidèle serviteur.

Agé de 52 ans en 1825, le comte Louis de Pourtalès, bien que bridé par une santé quelque peu inquiétante, ayant obtenu son congé de chef du Corps d'artillerie du pays, n'en reste pas moins membre de la Commission fédérale militaire et président de notre Commission militaire régionale. Son frère Frédéric passe Inspecteur-général de nos milices.

Toujours très humain et bienveillant pour son entourage, Louis se dit profondément attristé par le décès, à Concise, de Fréd. Schlüter, son régisseur à La Lance depuis 40 ans : « Je perds en lui un homme dévoué à ma famille et auquel j'étois et nous étions tous sincèrement attachés. J'assurerai le sort de sa veuve, la bonne Fanchette Bachelin qui est dans la maison depuis ma naissance. »

Bains thermaux et bains de mer.

Il part pour Louèche-les-Bains avec sa fille Sophie, une femme de chambre et un domestique. Liens renoués là avec le duc de Rivière, le général de Gady, le marquis de Louvois et d'autres personnes aimables. Comme bains de mer lui sont en outre conseillés, par le Dr Koreff de Paris, il se rend ensuite à Worthing, plage tranquille à onze miles à l'ouest de Brighton. Sa cure réconfortante est agrémentée de deux séjours à Portsmouth, d'excursions à l'Île de Wight, à Rydl, à Cowes et à Southampton où il assiste au lancement du « Princesse Charlotte, vaisseau de 110 canons ». Revenu à Londres le 15 septembre au Clarendon Hotel — Bond Street — il y rencontre le baron de Maltzan, ministre de Prusse, et le baron d'Arnim, secrétaire de Légation. En automne, Pourtalès, toujours curieux de tout, effectue une randonnée instructive avec M. T. Wilson, fils de son ami, du Parlement ; parcours de nombreux districts manufacturiers — avant-garde industrielle européenne de l'époque ? Warwick, Kenilworth, Birmingham, mines et usines du Staffordshire, Dudley, Worcester, Oxford et Windsor.

Rendu en bateau à vapeur par la Tamise à Calais, ayant passé la Manche, il apprend à Paris déconfiture et suicide d'un certain Louis Graf, de Berne, qui lui fait perdre 35.000 francs, somme réduite à 20.000 en vertu d'un cautionnement partiel du fils aîné de M. d'Erlach. La bonne humeur n'en prévaut pas moins. Accueil charmant du marquis de Louvois à Ancy-le-Franc. *Un vrai franc peut-être celui-là ?* qui réconforte notre voyageur.

Le 5 décembre, se célèbre à Neuchâtel le mariage de Charles, baron de Perregaux mentionné ci-devant : « J'ai donné à ma fille Cécile une dot de 300.000 francs de France, comme à ma fille Louise. »

Les Pourtalès de Valenciennes

Sous la date du 15 juillet 1826, Louis de Pourtalès rappelle des souvenirs dont certains sont postérieurs ; il note : « Paul Pourtalès de Valenciennes étant mort, mes frères et moi nous sommes prévalus de notre qualité de créanciers du chef de feu notre père, pour faire valoir nos droits sur la succession de celui-ci. » Heureusement leurs titres sont en règle. Ils peuvent sauver 30.000 francs du naufrage. Cette somme leur permit — avec généreuse bienveillance — d'effectuer un placement consolidé au profit de trois enfants « du mauvais sujet que fut André-Paul Pourtalès fils du défunt. » Ces trois enfants se trouvaient être les petits-enfants de Mme de Magnitot, née de Lesseps, morte à Paris en 1840 ; cette vénérée grand-mère habita Fontainebleau. Elle exprima à l'époque aux frères de Pourtalès sa vive gratitude pour leur geste désintéressé. Les petits-enfants étaient Gustave de Pourtalès, soldat au 41^{ème} régiment, Marie-Amélie, épouse à Paris en 1834 de E. Morel, et Louis, noyé en mer le 4 juin 1839.



Amélie de Pourtalès alliée Morel, à Paris en 1834
de la branche de Valenciennes. Crayon signé L. Dupré, 1826.
(Propriété de M. le Dr Pierre Pouget, Nice, reproduction «Studio erpé», Av. Félix-Faure)

Dans le salon d'une personnalité française, le Dr Pierre Pouget, le hasard me fit découvrir à Nice un portrait charmant — crayon style Isabey — acquis par notre ami au cours d'enchères jadis à Menton. C'était celui d'Amélie de Pourtalès indiquée ci-dessus. Comme ce fut la seule Pourtalès au prénom d'*Amélie*, elle put être repérée dans le 15ème tableau généalogique de Malzac. Il s'agit de la branche catholique de Valenciennes.

Paul de Pourtalès fut maire de Valenciennes. Cette branche — alliée du Moustier de Watter, Rigano de Flessignies, de Bogaerts, capitaine au service de Hollande, Magnitot, de Lesseps et Morel — atteste que, bien qu'ayant perdu contact avec les lignées principales, elle mérite de ne pas être ignorée.

Mlle de Lesseps, alliée de Magnitot, appartenait à une famille qui s'illustra par deux frères, diplomates français, le baron et le comte de Lesseps décédés en 1834 et 1832, alors que le fils du second, Ferdinand-Marie, vicomte de Lesseps, 1805-1894, diplomate aussi, fut surtout créateur et administrateur de la société du fameux *Canal des Deux Mers* qui se heurta à la jalousie des saint-simoniens et de l'Angleterre. Non découragé, il mit sur pied plus tard la *Cie Universelle de Suez*, inaugurée en 1869 par l'Impératrice Eugénie. Il refusait le titre de duc de Suez, offert par l'empereur. En 1876, il fondait au surplus la nouvelle *Cie du Panama* qui fit retentissante faillite en février 1889. Condamné à 5 ans de prison avec son fils Charles, il bénéficia de la « prescription ».

Promotion.

Caisse familiale. — Noces à Champion.

Revenons dans nos régions. Le duc de Rivière arrive à La Lance reprendre son fils rentré de Louèche avec Louis. Avant son départ il assiste à la messe habituelle à l'Hôpital Pourtalès.

Le 26 juillet, le comte Louis apprend sa nomination, par la Diète, d'Inspecteur général de l'artillerie de la Confédération.

Son fils Alphonse poursuit ses études à Genève chez M. Töpffer, moraliste et romancier bien connu, précepteur judicieusement choisi.

Fondation en août 1826, à Berne, de la Caisse de Famille — acte signé du notaire de Wytttenbach. Louis y prend part en compagnie de ses fils Frédéric et Alphonse. Le capital original constitué comprend le domaine de Melchenbühl et celui contigu de Gross-Acker, près de Muri.

Le mois suivant, départ de La Lance pour se rapprocher des Rougemont. Alfred de Rougemont épouse Sophie de Pourtalès « mariage arrangé d'avance entre les familles » à la satisfaction des inclinations de chacun. « J'ai donné 300 mille francs de France de dot à ma fille, comme à ses sœurs. » Union célébrée à Champion grâce à la munificence Rougemont.

Alphonse entre à Paris à la Légation de Prusse sous le baron de Werther. M. de Brühl séjourne à Concise.

Un accident.

Un excès de conscience est par hasard motif d'ennuis : « Le 26 octobre, j'ai eu le malheur en inspectant les maçons qui me construisaient une glacière à La Lance, de poser le pied sur une pierre du mur qui étoit mal affermie et qui, cédant sous le poids de mon corps m'a entraîné dans sa chute à une hauteur de 10 à 12 pieds. Tombé à la renverse dans l'étroit passage entre les deux murs, j'ai eu une côte enfoncée, le corps et la poitrine extrêmement froissés ; le poumon étant lésé, il en est résulté une fluxion de poitrine et des inquiétudes pour mes jours. Six semaines de souffrances ont à peine suffi à me redonner la force de marcher ; ce n'est que le 29 novembre qu'on a pu me transporter à Neuchâtel où, avec l'assistance de Dieu, ma convalescence a été très prompte. »

1827.

Au décès d'un fondé de pouvoirs en Bohême, Louis recourt à l'intendant de l'hôpital, Jacques-Henri Clerc, qui sera secondé par un beau-frère du Dr de Castella « qui sait très bien l'allemand. » On avisera aux mesures à prendre.

De M. Hartmann, après de nombreux marchandages, il acquiert pour 150 mille francs le ravissant château d'Erlach et la terre de Thounstetten, élégant édifice à haut capuchon sur rez-de-chaussée.

Tandis que le Dr Buttini, de Genève, soumet Louis à un régime alimentaire, que dans cette ville le colonel Dufour (futur général) s'intéresse aux mathématiques et examens d'Alexandre, que parvient la nouvelle d'un procès gagné par Oppermann - Mandrot & Cie contre la ville de Paris, pour soustraction frauduleuse d'entrepôts de 900.000 francs d'eau-de-vie... le mois d'août réunit paisiblement à Greng les membres de la famille, enfants libérés pour les vacances par M. Dufour ou M. Monvert, leur précepteur à Berlin.

En septembre, le comte Louis préside à Neuchâtel une grande assemblée de nos sociétés militaires auxquelles se joignent celles de Fribourg, Vaud, Genève et nombre d'officiers bernois « réunion remarquable, par l'esprit et la cordialité qui y ont régné. » A la fin de l'année, le jeune Frédéric — avec 34 autres candidats — est admis membre du Grand Conseil souverain de Berne ; la famille de Steiger a favorisé cette candidature, réservant sur place à Pourtalès l'ouverture d'une carrière publique.

Le hasard veut qu'en janvier 1828 le second personnage de confiance du comte décède en Bohême ; Joseph Illawatscheck, second fondé de pouvoirs à Tloskau, sera au pied-levé remplacé par le jeune fils de ce dernier sous surveillance expérimentée de M. de Steiger de Münsingen, très capable en affaires, retiré du service d'Angleterre, acceptant cette superintendance pour 5000 francs de France annuels avec logement.

Le 14 février, avances d'hoirie aux cinq enfants mariés : 75.000 francs à Louis et Frédéric ; 50.000 francs à chacune de leurs sœurs Louise, Cécile

et Sophie, moyennant quittances-témoins à l'égard des deux autres fils non encore mariés. Le même jour Louis-Auguste paye à son père 150.000 Livres de Suisse le domaine de Thounstetten devenant sa propriété, bail du fermier compris, faisant au total 163.000 Livres. Ce jour-là encore, Louis cède à son fils Charles-Frédéric, pour 55.000 Livres, le domaine de Madstetten.



Château de Thounstetten édifié en 1713

par Jérôme d'Erlach, bailli d'Aarwangen. Propriété Hartmann
acquise par Pourtalès en 1827.

(Photo communiquée par la Bibliothèque nationale)

Mise au point.

Louis de Pourtalès, ayant déjà — à propos de la Rochette — mentionné dans son journal Gustave de Meuron, relate qu'il n'a cessé de se faire appeler comte : « il en a imposé à Berlin par des soi-disantes généalogies au moyen desquelles il prétend descendre d'un comte Moroni de Milan. » Pourtalès remarque que ces prétentions sont « des fictions imaginées par la puérile vanité de feu le général de Meuron et cela à telles enseignes qu'il est prouvé que la date récente du 17, le Sr Meuron de St-Sulpice s'est racheté de sa qualité de main mortable du Val-de-Travers. » Ensuite de

renseignements négatifs pris par la Cour, on retrancha, pour l'Almanach de Berlin de 1828, le titre de Comte au Sr Gustave de Meuron, Chambellan et Ministre du roi auprès de la Cour du Danemark. « Ce retranchement si humiliant a excité les plus vives réclamations de ce dernier ; à force de démarches il est parvenu à obtenir de la bonté du Roi qu'il pourroit *pour sa personne seulement* continuer à prendre le titre de comte ; le Conseil d'Etat a reçu à cet égard un rescrit précis. »

Pourtalès explique n'être animé d'aucun sentiment malveillant à l'endroit de telles prétentions ; il attribue sa mention à « son extrême aversion pour toute espèce d'imposture ou fictions absolument dénuées de fondement. Que mes enfants se souviennent toujours que les prétentions excitent l'envie et qu'on ne fait taire celles-ci que par une grande simplicité, une grande bienveillance pour les autres et une absence entière d'orgueil et de vanité. »

Dans le passé, d'analogues prétentions ne furent pas isolées, ainsi que je l'ai souligné dans le *Musée neuchâtelois* de 1932. Jean de Pury était déjà de cet avis : pas mal de gens en place paraissaient hantés par la pseudo-croyance sans base historique sérieuse, qu'ils appartenaient à une branche déjà noble avant leur anoblissement officiellement repéré... Ces fantaisies furent naturellement distinctes d'*actes de confirmation de noblesse normaux* lors de mutations de souverains. C'est ainsi que la Prusse confirma, après 1707, les titres réguliers de Neuchâtelois élevés auparavant à la noblesse par les Orléans ou les souverains précédents. Les incendies de jadis avaient bon dos ; ne pouvant prouver l'antériorité de titres (n'ayant jamais existé), certains personnages accusaient volontiers *le feu* d'avoir détruit de justificatifs parchemins.

En pension chez le général Dufour.

Vers les années 1828 et suivantes — malgré le privilège d'alternatives résidences et de voyages instructifs à Paris, Londres, en Hongrie, en Italie — des parents, très soucieux d'exclure le superficiel de l'éducation de leurs enfants, confient au contraire ceux-ci à des notabilités dont la science fut éprouvée. La pension du colonel Dufour joue rôle durable quant à l'éducation qu'y reçoivent les enfants des deux frères Louis et Frédéric Pourtalès. Dufour était collègue de Louis à l'état-major de l'armée fédérale. Ancien capitaine du génie en France, élève fort distingué du Polytechnicum fédéral, camarade de Pourtalès, notre futur général, mathématicien, était sans doute bien désigné pour surveiller finalement les études des trois frères et de jeunes cousins-germains Pourtalès. La pension mensuelle de l'un d'eux était de 200 francs de France pour logement — table, éclairage, blanchissage non compris. On recevait au surplus des parents 80 francs de France pour s'habiller, se chausser et se blanchir.

Quoique fort attentif aux détails apparemment les plus insignifiants de la vie quotidienne, le comte Louis n'en accomplit pas moins les devoirs



Le jeune colonel-quartier-maître G.-H. Dufour, en 1824.

Avant d'être général, il reçut en pension cinq jeunes Pourtalès.
Dessin de son camarade S. H. à l'Ecole de Thoune.

(Photo : Bibliothèque nationale, Berne)

importants de sa charge. C'est ainsi que le 28 août 1828 il inspecte deux contingents d'artillerie de Fribourg, tandis que le colonel Gyger y passe en revue l'infanterie.

L'année suivante, le ciel des affaires s'assombrit quelque peu. Oppermann Mandrot & Cie, à Paris — dont les frères Pourtalès sont commanditaires — perdent 900.000 francs. Négligences et chagrins de cette maison sont imputables à François de Mandrot, démoralisé et qui ne survit point à pareille épreuve. D'autres nuages à l'horizon font éclater à Zurich la faillite de la maison de Monsieur F., magistrat si haut placé... qu'il n'aperçoit plus 75.000 florins disparus du fin fond de la Caisse des Sels dont il a la gestion. Amicale souscription pour le sauver. De bon cœur, le comte

Louis offre 32.000 francs de Suisse, soit 1000 florins de Zurich. Il note « pour l'instruction de sa descendance » qu'il faut s'abstenir de la qualité d'associé *solidaire* commercial dans des entreprises que l'on ne dirige point soi-même !

Souffrant de son tic douloureux, il se rend en consultation en Angleterre et en Irlande où le Dr James Anderson par traitement ad hoc le délivre de son mal. Anderson, enchanté d'avoir soulagé son malade, le promène sur son beau yacht *La Perle* qui navigue jusqu'à l'île de Wight. Avant son retour à Gorgier et à La Lance, Louis est encore reçu à Dublin, à bras ouverts, par le duc de Northumberland ; introduction de l'Hon. Algernon Percy, ministre d'Angleterre en Suisse.

De l'Irlande à l'Italie.

En octobre, Alphonse, nommé secrétaire de Légation à Naples, sous le comte prussien de Voss, passe chargé d'affaires lors d'un déplacement de son chef. Excellente occasion pour Louis de revoir l'Italie. On séjourne à Turin, Gênes, Livourne, Pise, Florence, Pérouse, Rome, Naples. Ravissement : « On y vit dans le passé en déplorant le présent qui ne parle ni au cœur ni à l'esprit. » Il est cependant déçu d'une Italie qui se modernise, offrant de surprenants contrastes architecturaux entre édifices romains d'une suprême élégance et constructions modernes juxtaposées.

A l'hôtel Vittoria sur Chiaja de Naples, pour trois mois, il assiste à des réceptions diplomatiques : rencontre du duc de Calabre, prince héréditaire, colonels de Stockalper et de Wytttenbach ; ils organisent à son intention un défilé privé.

En janvier et février 1830, ce seront Herculanium, Pompeï, Pouzzole, le Cap Misène, le Vésuve. Le thermomètre accuse 12 degrés de froid ; forts orages en plein hiver. Favorisé par le climat du sud, il note — par contraste — que les 6 et 7 février le lac de Neuchâtel fut entièrement gelé ; on le passait de Serrières à Portalban, ce qui ne s'était pas vu depuis 1695. Le 6 mars, départ de Rome : « J'étois habituellement avec le peintre Léopold Robert qui a autant de complaisance que de talent. »

Décès d'une fille. — Les trois Zastrow.

Au retour par Bologne, il apprend à Milan le décès de sa fille, Cécile de Perregaux, morte à Paris le 16 mars. Il abandonnera à son gendre la dot de sa femme. Ce décès est suivi, trois mois après, par celui de notre gouverneur, le général Frédéric-Guillaume de Zastrow mort le 22 juillet au Bied où il était locataire. Il succombe à une « hydropisie de poitrine. D'un caractère vindicatif, entêté à l'excès, ce vieillard n'avait point su concilier les véritables intérêts du souverain et ceux de la population. Administrateur à tabelles et financier avare et mesquin, il seroit parvenu à faire envisager la souveraineté du Roi comme une calamité. »



*Générale Ch.-Ls de Zastrow
(1797-1868)*

née Marie-Olympe de Pourtalès,
bru du Gouverneur.

(Photo à M. Maurice Perregaux)

Zastrow, ministre d'Etat prussien — dont le portrait retrouvé en Allemagne figure dans ma chronique du Bied — enseveli dans la Collégiale de Neuchâtel, né en 1752 en Allemagne, à Ruppin, lieutenant-général d'infanterie — jugé sévèrement par Ls de Pourtalès — eut un fils, Charles-Louis, colonel de Uhlans, qui participa à la réorganisation de nos milices en 1818 et 1819; ce dernier s'allia à Marie-Olympe de Pourtalès, née à Neuchâtel le 19 avril 1797, morte à Berlin en 1868, fille de Jacques-Louis de Pourtalès-Boyve. De ce mariage naquit, à Neuchâtel, en 1819, un troisième de Zastrow connu des Neuchâtelois, Adolphe-Auguste-Louis, dont M. Alfred Perregaux à Neuchâtel, possède un portrait. Il succombe à la Révolution de Berlin, blessé, en 1848.

Difficultés politiques.

Les événements de Paris de 1830 et la nouvelle révolution sont dépeints non sans pittoresque : barricades, coups de feu tirés par des fenêtres, pavés volant de toute part, troupes à la merci du peuple ! « Le 30 juillet, les troupes ont évacué Paris, la cocarde tricolore a été arborée partout. Charles X est parti avec le Dauphin, la Dauphine, la duchesse de Berry et quelques troupes de ligne pour Rambouillet où il a abdiqué ainsi que le Dauphin, en faveur du Duc de Bordeaux. »

« Dans toutes ces affaires, le Colonel du 15^e Régiment d'infanterie légère, mon gendre Charles de Perregaux, s'est conduit en brave militaire et en soldat fidèle. Son régiment ne pouvant plus rester réuni vu qu'il étoit abandonné et sans vivres, s'est décidé, le 31 juillet, à faire sa soumission au nouveau Gouvernement, mais le Colonel Perregaux, n'écoulant que la voix du devoir a été à Rambouillet où il a remis son drapeau entre les mains du Roi qui l'a remercié affectueusement en le nommant Commandeur de la Légion d'honneur. Distinction stérile et tardive sans doute, mais qui sera toujours honorable pour Charles de Perregaux. Le 15^e a eu plusieurs engagements sanglants avec le peuple et mon gendre a été en butte à bien des coups dirigés sur lui. »

« A la suite de ces déplorables événements, la Chambre des Députés a offert la couronne au Duc d'Orléans qui l'a acceptée sous le nom de Louis-Philippe I^{er}. L'ex-Roi, plus à plaindre que coupable, a quitté Ram-

bouillet avec sa famille. Accompagné de commissaires du nouveau gouvernement, il s'est mis en route pour Cherbourg où il s'est embarqué pour l'Angleterre. Où ces sanglantes catastrophes nous conduisent-elles ? C'est ce que le temps nous apprendra. »

Sa nièce Cécile — de Gorgier — épouse, le 25 septembre 1830, Adolphe de Rougemont, frère de son gendre. Le mariage est célébré à l'église de Morat. Réunion de famille ensuite à La Lance où Louis fait construire un yacht de 20 tonneaux par Hyppolyte Boisnel, entrepreneur de la marine royale à Cherbourg. « Cette fantaisie, si conforme à mes goûts pour la navigation, eût été une agréable distraction si les événements politiques survenus depuis dans le pays ne m'en eussent rendu l'usage peu agréable, et ne me l'eussent fait abandonner plus tard. » Ce cotter fut démoli en 1838.

La brouille de 1831.

Il va sans dire que le comte Louis n'est guère tendre pour les révolutionnaires neuchâtelais de l'époque, faisant figure de fauteurs de désordres. Il résume des événements connus, les entreprises des rebelles, l'occupation fédérale et le « généreux élan de la population restée fidèle, qui, sous les ordres du Général de Pfuel, Commissaire royal, muni de pleins pouvoirs, a chassé cette horde de brigands qui se qualifioient de patriotes neuchâtelais. »

Il note, avec à propos, semble-t-il, que la Révolution de juillet 1830, détrônant la branche aînée des Bourbons, avait ébranlé toute l'Europe. « Un esprit de vertige, que l'on qualifioit d'amour de la liberté et d'esprit de progrès, avoit gagné presque toutes les classes et la jeunesse surtout. La faute qu'avoient commise les Bourbons — en voulant rétablir la religion par l'influence des prêtres et par des missions et des cérémonies extérieures contrastant trop avec l'esprit d'incrédulité et d'indifférence religieuse d'un peuple qui ne reconnoissoit plus de vérités ni d'articles de foy — avoit jeté une grande défaveur sur leur Gouvernement. »

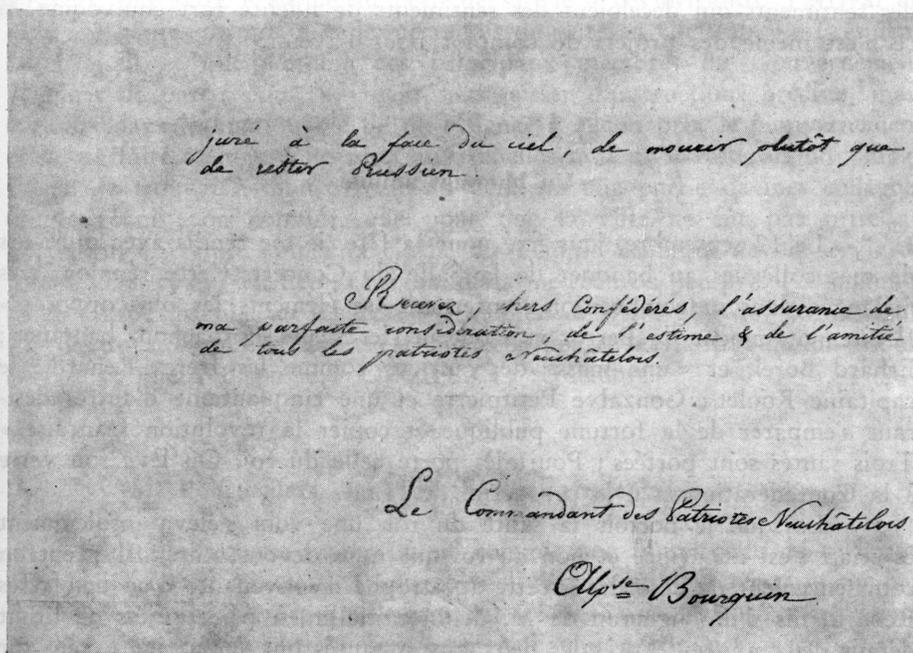
« Depuis 1816, une cabale sourde mais active sapoit la monarchie. Les ordonnances du Ministère Polignac qui rétablissoient la Censure sur une presse effrénée, furent le signal d'une révolte préparée de longue main. »

« Cette fièvre politique avoit gagné la Suisse de proche en proche. Des révolutions partielles changeoient successivement la forme des gouvernements cantonaux qu'avoient rendu sous l'empire du Pacte de 1815 la Suisse heureuse et florissante. » Pourtalès explique que de systématiques calomnies d'ambitieux égarèrent une brave population et aboutirent à planter des arbres de la liberté à Bevaix, Cortaillod, St-Aubin, au Val-de-Travers et autres lieux. Les revenus du pays, dont les journaux triplaient le montant pour tromper l'opinion, étaient prétendument absorbés par la Cour alors que l'on ne voulait plus être qu'exclusivement suisse. Le coup d'œil personnel que Pourtalès jette sur ces événements est d'autant moins partial qu'il est haut dignitaire de la Confédération et qu'il la connaît.

Mesures nouvelles.

Il relate que des assemblées légales dans les Communes, suggérées par le Gouvernement, préparèrent « une série de demandes plus ou moins exagérées ». Les Quatre Bourgeoisies les appuyèrent pour ne point perdre complètement la direction du mouvement. Six articles publiés et connus résument cet ensemble de desiderata dont l'essentiel remplace les Audiences générales par un Corps législatif de 51 députés nommés directement par le peuple ; suppression de la censure mais loi pour réprimer les abus de la presse. Un édit du roi, du 11 mars 1831, abolit le fournage dans tout l'Etat, cadeau de 86.000 Livres au pays ; un autre don du prince — l'abandon des *locales* — redevances dues à Gorgier, Vaumarcus, Valangin, Lignières, Landeron et au Cerneux, porte les bienfaits du souverain à 150.000 francs.

Un autre rescrit, du 11 mars, annonce le rachat des droits féodaux de la terre Pourtalès à Gorgier, pour 115.000 francs, avec remise des *locales* pour tous ressortissants. Cet abandon du roi se chiffre pour Gorgier par plus de 28.000 Livres ; pour Vaumarcus par 4134 Livres. Le 26 mai, Pfuel fait publier un autre rescrit déclarant les Cens fonciers rachetables moyennant 25 fois la



Manuscrit pamphlétaire avec autographe d'Alphonse Bourquin
daté de Corcelles, le 27 août 1831, adressé en 3 pages aux Patriotes genevois
pour exciter leur solidarité à la rébellion.

(Document original, archives J. Petitpierre)

JOURNAL COLONEL POURTALES

valeur du Cens. Le Corps législatif est encore modifié selon les vœux du pays. Le 2 juillet, un nouveau rescrit rend aux Communes l'administration de leurs forêts. Les loteries sont abolies. On limite à 32 ans l'âge du service dû dans les contingents fédéraux. En marge des révolutionnaires, six amis des anciennes institutions sont maintenus, pour Neuchâtel, au Corps législatif, soit François Dubois-Bovet, le pasteur Guillebert, l'avocat Favarger, Pourtalès — rédacteur des présents mémoires — Louis Coulon et le Procureur Chambrier.

A la faction révolutionnaire du Corps législatif, appartenaient notamment « les meneurs » : *de Perrot*, Lt-colonel ; *Bille*, avocat ; *Auguste Droz* des Brenets ; *Béguin*, greffier de Rochefort, *Hri Jonas Vouga* ; *Jonas Berthoud* de Fleurier ; *Erhard Borel*. Ils jouissaient du soutien des « aboyeurs stupides mais violents du parti comme les *Alphonse Bourquin* ; *Petitpierre* docteur ; *Blanc* justicier ; *Landry* du Locle ; *Perrochet* ministre ; *Petitpierre* du Bied ; *Rougemont* justicier ; *Jules Jacot* du Locle ; et une dizaine d'autres démagogues de cette espèce. » ! En août, Bourquin excitait les patriotes genevois.

A un dîner de 150 couverts, donné en ville, le 3 août, à l'occasion de la fête du roi, sous la présidence du Commissaire royal, déjà le Lt-colonel Courant, pourtant breveté du roi « laissa échapper des mots et des sentiments qui dévoilaient des sentiments de fidélité fort équivoques, si ce n'est même des projets de complot pour l'avenir. »

Un banquet animé.

« Le 12 septembre, jour fixé pour la fête, je me rendis avec plusieurs de mes collègues au banquet de la Salle du Concert. Cette réunion, très mélangée dans sa composition, renfermoit les éléments les plus opposés. » Il cite notamment de Perrot et Courant, les sieurs Fornachon, banquier ; Erhard Borel, et « une masse de vauriens comme les frères Renard ; le capitaine Roulet ; Gonzalve Petitpierre et une cinquantaine d'autres désirant s'emparer de la fortune publique et copier la révolution française. » Trois santés sont portées ; Pourtalès porte celle du roi. On lève son verre à la Confédération et à la prospérité de l'Etat.

« Lorsque je portois la santé du roi, une voix s'éleva insolemment et cria : c'est au prince et non au roi que nous devons boire ! Il y eut un commencement de désordre à cette apostrophe inconvenante d'un des frères Renard, fils d'un vigneron de M. de Montmollin, à peine sujets de l'Etat depuis deux années. Après les deux autres santés qui furent bues coup sur coup, un drôle, nommé Wullemin, frère bâtard du Sieur Erhard Borel, vint crier dans la salle *Aux armes on assassine les patriotes !* Là-dessus toute l'assemblée se lève en désordre ; on trouve au-dehors la populace émue, prête à faire explosion, le tout parce que le cheval du capitaine de Sandol-Roy de la Garde urbaine, s'étant emporté, avoit renversé quelqu'un, heureusement sans lui faire de mal. »

Absence de précautions. — Démarches sans effet.

Pourtalès constate qu'aucune précaution n'est prise par le gouvernement, alors que des scènes analogues se produisent, que les munitions restent non gardées dans la poudrière et qu'on ne met point en place les barricades préparées pour fermer l'entrée du Château. Le Conseil d'Etat siégeant la nuit est invité par Perrot et Courant à abdiquer sans quoi, disait-on, 1800 hommes occuperont la ville pour forcer cette décision. Le président du Conseil Sandol-Roy refuse. Pourtalès, qui ne soupçonne point encore Courant d'être nettement adversaire du régime, croit vainement s'entendre avec lui.

Voulant se rendre en char à Bevaix, point de départ des insurgés, il rencontre à Grandchamp plusieurs voitures pleines de jeunes gens allant rejoindre les meneurs. Il trouve désert Cortaillod, les insurgés ayant gagné Rochefort et Corcelles pour se joindre à ceux du Val-de-Travers et se mettre sous le commandement du Lt de Carabiniers Bourquin. « Il avoit acquis un grand ascendant sur ces bandes de mauvais sujets. »

« Désespérant donc de rencontrer les chefs de l'insurrection, je repris le chemin de la ville et recueillis à Colombier M. Favarger, maire de Travers, qui avoit échappé au péril de sa vie à ces brigands. J'arrivai en ville à 4 heures du matin et je me rendis de suite au Château. Le Président du Conseil et quelques-uns des principaux membres du Gouvernement venoient de partir pour Valangin sans laisser d'instructions précises, mais toujours dans le but louable de ne résigner à aucun prix le Gouvernement et de ne faire aucune concession aux rebelles tant qu'il resteroit un village fidèle. Je trouvai à mon arrivée au Château une partie de mes collègues encore réunis ; on convint, que pour que la ville ne fût pas prise au dépourvu, on feroit sonner la cloche du Temple neuf qui devoit servir de tocsin. C'est ce qui eut lieu ; ce signal d'alarme réunit à peu près 120 hommes de la Garde urbaine au Château — au lieu de 4 ou 500 qui auroient dû s'y rendre si l'opinion avoit été mieux préparée et la population moins passive et mieux disposée. » C'était le 13 septembre.

Pourparlers insidieux. — Un rafraîchissement.

Portalès reconnaît alors avoir commis une faute, celle de se laisser entraîner par les sollicitations du colonel Perrot qui le poussa — au lieu d'organiser défense et ravitaillement du Château où curieux et intrigants se fourraient partout — à se porter à l'avant-garde des insurgés à la montée de St-Nicolas, avant la Poudrière. « Perrot étoit derrière moi et j'ai supposé depuis qu'il s'entendoit par signes avec ces gens-là qui appellerent le Sieur Bourquin et quelques-uns de ses affidés pour conférer avec moi. »

« Je débutai par leur dire que, le Gouvernement étant parti, il n'étoit pas question de le faire abdiquer, qu'ils pouvoient entrer en ville et qu'il

ne seroit apporté aucun reproche à ce qu'ils prennent un rafraîchissement. — « Ce n'est pas ce que nous voulons », répondirent-ils « nous voulons le Château et si on ne nous le cède pas sur le champ nous mettrons la ville à feu et à sang. »

« Je leur répondis que je n'étois pas maître de remettre le Château qui renfermoit les archives de l'Etat et l'arsenal et que dans aucun cas on ne le feroit qu'ils ne prissent l'engagement de respecter l'un et l'autre de ces dépôts. Ils répondirent alors par acclamation que l'on ne toucheroit pas *une épingle*, (ce fut leur propre expression) de la propriété publique, mais qu'ils insistoient sur ce que cette remise se fasse sur le champ, faute de quoi ils brûleraient la ville. Ces propos furent proférés avec vociférations et des jurements atroces. C'étoit tellement leurs infernales intentions, que leurs officiers avoient promis à Corcelles que s'il partoît un seul coup de fusil de la ville, ils pourroient piller et ruiner les demeures des aristocrates, qu'on leur donnoit le champ libre à cet égard ; ce sont les propres expressions de Bourquin (voyez le *Précis historique de la Révolution de Neuchâtel*, par Humbert-Droz, avocat, page 62). »

Toute réserve faite par la critique historique sur le curieux et instable personnage qu'étoit Alphonse Bourquin, il va sans dire qu'un tel échange de propos, courtois d'une part, violents de l'autre, ne pouvait modifier une situation aussi tendue. Echanges de révérences et de politesses réciproques eussent été également inopérants.

On ne défendra pas le Château.

Portalès, consterné par cette attitude, rentre en ville. Il explique qu'il décida, avec les membres du Conseil d'Etat encore présents, de renoncer à défendre le Château, de le remettre aux rebelles sous engagement de ceux-ci de ne point toucher aux archives et à l'arsenal dont il emporta la clef. Tôt après, on vint l'informer que les insurgés réclamaient les clefs de l'arsenal dont ils brisèrent les portes. Réquisitions de ces derniers en ville, désordres, spoliations : « orgies qui détachèrent de leur cause tous les hommes honnêtes. Bientôt une clameur générale s'éleva contre la reddition du Château ; ceux qui avoient le moins fait pour le défendre furent les plus impitoyables à blâmer cette faiblesse et l'imprévoyance avec laquelle la remise du siège du Gouvernement avoit été faite à une bande et à un ramassis de mauvais sujets. »

Que ne fait-on pas presque toujours pour éviter des effusions de sang ?

Le comte Louis écrit qu'il ne cherchera point à justifier sa conduite dans cette accablante journée où jouèrent un rôle l'arrogance et les vexations de la canaille. S'il accepta à lui seul d'inviter les membres du Conseil

au parti qui fut pris, il dit en avoir terriblement souffert, mais : « Je crois en conscience que j'ai rendu service au pays. »

La description des événements qui suivirent est bien connue, du moins grosso modo. Le contexte de Pourtalès — principal acteur du moment — divergeant sur certains points des données courantes ou partiales, ne manque pas d'intérêt, d'autant plus que l'on s'acheminait rapidement vers l'occupation militaire de la Confédération. Dans la stupeur générale, le Conseil de Bourgeoisie, réuni à Valangin, prit contact avec un Gouvernement débordé, réuni chez Sandoz-Rollin, tandis que les rebelles échouaient dans leurs tentatives de désigner un gouvernement provisoire.

Le Corps législatif, assemblé à l'Hôtel-de-Ville, nomme une commission de huit membres devant tenter une pacification. Ces huit membres sont : Sandoz-Rollin et Pourtalès, Conseillers d'Etat ; Nicolet, maire du Locle ; Gaberel, lieut. de Valangin ; Jonas Berthoud de Fleurier ; Auguste Droz des Brenets ; Bille avocat ; Fornachon banquier. Réunie sur le champ, elle délègue quatre d'entre eux : de Sandoz, Berthoud, Fornachon et Pourtalès, à Valangin où plusieurs centaines d'hommes armés se sont rassemblés dès le 13 au soir — appel du Conseil de Bourgeoisie pour résister à la révolution. La composition équivoque de cette délégation ne rencontre pas la confiance attendue ; on ne peut que constater l'exaltation des esprits. Pas de résultat !

Portalès retourne à Valangin. « Je pris donc un fusil, de la munition et je m'y rendis avec plusieurs autres personnes dès le matin. » Ses neveux de Gorgier, ainsi qu'Albert et Guillaume, l'ont précédé. « Bientôt nous vîmes grossir les rangs des fidèles au nombre de 2500 mal armés, presque sans munitions, mais animés d'un même esprit. »

Les troupes fédérales ménagent les révolutionnaires.

Le 19 septembre arrivent les Commissaires fédéraux de Sprecher de Bernegg, des Grisons, et de Tillier de Berne. Après diverses démarches, Pourtalès parvient à négocier un compromis figurant dans les Bulletins du Corps législatif. Comme le Château n'est pas évacué, les troupes fédérales entrent à Neuchâtel, commandées par le colonel Forrer ; il s'agit de deux bataillons bernois, un demi bataillon fribourgeois, un bataillon vaudois, avec batteries d'artillerie et carabiniers.

« Si on avoit profité de l'élan de ces troupes pour cerner le Château, empêcher les rebelles de se pourvoir de vivres, et qu'on les eût sommé ensuite de se rendre à discrétion, tout eût été fini en 3 jours. Au lieu de cela, M. Forrer hésita. Son Etat-major, loin de les engager à se rendre, soutint et prit le parti des rebelles avec lesquels il fraternisoit. Les troupes, animées d'abord d'un bon esprit et disposées à faire leur devoir, sympathisèrent avec les révolutionnaires qui les flattoient. »

« Enfin les choses en vinrent au point que les chefs des troupes fédérales *n'osèrent plus* se décider à des mesures énergiques et que peu à peu ils



Colonel Joachim Forrer (1782-1833)

Commandant à Neuchâtel des troupes fédérales d'occupation en 1831.
Saint-Gallois décoré de la Légion d'honneur : campagne de Russie 1812.

(Photo Bibliothèque nationale, Berne)

prirent ouvertement (à l'exception des officiers bernois qui se conduisirent tous fort noblement) le parti des hommes du Château. Il y eut hésitation, support et faiblesse, et ces mêmes rebelles qui s'attendoient à capituler dès les premiers jours devinrent d'une arrogance telle que l'on n'osa pas les désarmer et qu'ils sortirent enfin du Château avec une capitulation qui les

mettoit sur un pied d'égalité avec les troupes chargées de les réduire, emportant avec eux, armes, habits et tous les objets qu'ils trouvèrent à leur convenance, sortant tambour battant et recevant les honneurs militaires que leur rendirent les Suisses rangés en haye ! »

De Pfuel, Commissaire royal, arrivé à Neuchâtel, se vit refuser au Château les honneurs militaires des troupes fédérales. Il se rendit vite compte de la difficulté qu'on éprouverait à faire marcher les miliciens neuchâtelois dévoués certes, mais composés d'hommes âgés, peu combattifs et mal organisés.

Démission du Conseil d'Etat.

La lenteur des délibérations du Conseil d'Etat, un certain découragement suscitèrent la décision d'une réforme de celui-ci. De Pfuel provoqua la démission du Conseil *in corpore*. Il suivit les suggestions de Sandoz-Rollin qui cependant déclina, pour sa part, une nouvelle nomination. Pourtalès explique que s'il a accepté de faire partie de la nouvelle administration « cela n'a pas été parce qu'on me croyait plus capable, mais parce que l'indépendance de ma fortune donnoit à mon acceptation un degré de sécurité apparente. »

Le nouveau Conseil d'Etat comprit ainsi : Pourtalès, Louis Courvoisier, Frédéric Chambrier, Auguste-Charles-François de Perrot, Armand-Frédéric de Perregaux, Auguste Favarger, chancelier, François Delachaux et Henri-Florian Calame, ancien maire des Brenets, secrétaire. Quatre départements : Finances, Intérieur, Justice — Police, et Militaire ! Le 4 novembre, le nouveau Conseil désigne son président au scrutin secret. Chambrier et Pourtalès ayant voté l'un pour l'autre obtiennent chacun trois voix. De Pfuel départage en faveur de Pourtalès.

Malgré démarches réitérées, les insurgés ne rendent pas les armes qu'ils se sont appropriées. Un mouvement insurrectionnel persiste de connivence avec éléments vaudois, fribourgeois et genevois qu'entretiennent en se déplaçant, Bourquin, Roessinger, les deux Renard, Constant Meuron, Auguste Cugnier et Louis Humbert !

Une lettre adressée au *sieur Jean Henry, lieutenant à Marin*, ramassée dans la rue probablement perdue par un messenger ivre, révélait tout le plan concerté, signé des meneurs. Bourquin et un comité de patriotes neuchâtelois, établi à Yverdon, instituait des comités révolutionnaires dans le pays. Ces pièces, publiées le 30 novembre par ordre du Gouvernement, attestaient des intrigues se tramant : « On savait que Bourquin étoit fêté et presque porté en triomphe par la populace de Lausanne et des petites villes du canton de Vaud. Des dames, ou soi-disant dames, ne rougissoient pas de lui prodiguer des applaudissements en public ! Et quel étoit cet homme ? un misérable hypocrite, ou plutôt un homme très vain, très faible, qui le 30 octobre, c'est à dire trois semaines auparavant — et en présence de M. le Landamann Sprecher de Bernegg — étoit venu faire sa soumission à M. le Commissaire royal au Château de Neuchâtel et protester de son attachement et dévouement pour le Roi et offrir sa tête s'il fallait une vic-

time !!! Que dira-t-on de plus pour peindre cet homme et son parti ? On comprendra qu'il ait pu violer aussitôt sa promesse de respecter l'arsenal et les archives. On ne comprendra pas la simplicité que j'ai eue de me fier à de pareils hommes. Dieu sait ce que j'en ai souffert ! »

Départ des contingents fédéraux.

Les troupes fédérales avaient quitté le pays le 26 novembre. Malgré d'apaisantes observations de Sprecher et du Lt-colonel Monod, remplaçant Tillier, le Conseil d'Etat, inquiet, sollicita leur rappel ; il se heurta à un refus — le stationnement de forces extérieures à la région étant momentanément jugé superflu. Une insurrection à Lyon renforçait partout un singulier malaise. Le gouverneur, malgré les représentations d'officiers fédéraux, réunit le Corps législatif qui organisa dans le pays des comités militaires ou *Conseils de défense* devant créer des compagnies locales de tout âge, fidèles au roi. *En ville*, la garde urbaine réorganisée comptait 300 hommes de troupes soldées. Tout colonel qu'il était Pourtalès écrit cette phrase : « Je m'étois fait inscrire dans la garde urbaine avec la plupart de mes collègues comme simple soldat. »

Le 5 décembre, de Pfuel prévient le Corps législatif qu'un complot vient d'être découvert, visant incendie de la ville et suppression des institutions. « Il annonça en outre que c'étoit ensuite de cette découverte et des avis qui arrivoient de tous côtés au Gouvernement, que celui-ci avoit résolu de palissader et de fortifier toutes les avenues de la ville, de concert avec le Conseil général. » Les menaces se précisaient. Les révolutionnaires neuchâtois s'armaient sur territoires vaudois et fribourgeois pour attaquer Neuchâtel. Les palissades du Château sont renforcées « portées en avant sur les basses terrasses, garnies de sabords et de canons les prenant sous leur feu. » Le Donjon est garni d'artillerie avec plateformes et épaulement de gazon.

Louis Favre, intendant des bâtiments « homme zélé et bien choisi pour faire coïncider les mesures de défense du Gouvernement avec celles de la ville dirigeoit tous les Conseils de défense du pays, leur envoyoit des armes et des munitions. La garde urbaine s'assembloit en ville ; la garde soldée — sous les ordres du major Frédéric de Meuron-Terrisse — s'exerçoit tous les jours. Mon fils Frédéric fut chargé du commandement de toute la partie fidèle des montagnes dont le point central fut fixé à La Sagne ; on y envoya deux pièces de canon de 4 que ces braves gens avoient demandées. Le Lt-colonel Du Pasquier recevoit le cdt. des fidèles du vignoble ; le major Borel celui du Val-de-Ruz ; le major Jéquier celui des Verrières et des Bayards ; le Lt-colonel Pettavel commandoit 2 à 300 hommes du vignoble du côté de bise. »

Pettavel, personnalité bien désignée.

Le conflit s'aggrave.

Pourtalès précise que ce fut sur sa demande que le Conseil d'Etat désigna Pettavel comme commandant du Camp de Valangin en septembre parce qu'un personnage plus marquant eût donné l'idée d'une représentation de coterie ou de caste. Tous les autres officiers : Du Pasquier, Borel, Berthoud, le fils de Pourtalès, les Meuron, Sandoz-Rollin et Perregaux s'y trouvèrent donc sous les ordres du Lt-colonel Pettavel.

Les menées des pseudo-patriotes étaient telles qu'elles discréditaient dans toute la Suisse le régime neuchâtelois. Des concentrations d'émeutiers toutes voisines incitèrent finalement le Commissaire royal de place à prendre les devants en attaquant de nuit les insurgés. A 9 h. $\frac{1}{2}$ du soir, une partie de la garde urbaine et du bataillon Pettavel sortit en silence de la palissade de l'Évole aussitôt refermée par son cdt le colonel Charles de Perregaux. Après une fusillade assez vive Cortaillod est occupé, Bevaix cerné : « Bourquin n'eut que le temps de se sauver à moitié habillé. Roessinger fut pris ainsi que Hugentobler et un grand nombre d'autres qui furent garottés et conduits vers les 4 heures du matin à Neuchâtel. Les rebelles eurent deux tués et quelques blessés. Nous n'eûmes heureusement personne à regretter. Le succès de cette première expédition décida du sort de toutes les autres. »

Nettoyage général.

Le 18 décembre, le Commissaire royal ayant chargé le comte Louis de pourvoir au commandement du Château et de la ville, engagea les deux frères de Perregaux, avec une colonne de garde urbaine, à délivrer le vignoble des rebelles : « cette colonne marcha jusqu'à Vaumarcus, dispersa et tua quelques uns de ces brigands et revint le soir. » De son côté de Pfuel se porta, avec la garde soldée et de l'artillerie, à Rochefort où il rejoignit le bataillon du Val-de-Ruz, du colonel Borel. Le bataillon de La Sagne prit le contact à Rosières. Il fut rallié par des éléments fidèles du Locle et de La Chaux-de-Fonds ; Pourtalès fils, y avait sous ses ordres Kusserow, capitaine d'Etat-major prussien et Ibbetson — capitaine anglais gendre de Sandoz-Rollin — dont j'ai publié le portrait à propos du conflit prusso-suisse de 1856. De Pfuel investit Travers ; Bourquin s'était rendu au Canton de Vaud avec une centaine de partisans dans la nuit du 17 au 18 décembre. Le 17 décembre, de Pfuel déclare le pays en état de guerre par proclamation officielle.

Son Excellence de Pfuel attaqua encore Couvet au canon le même soir par neige et grêle. Des rebelles ayant riposté furent tués. Il y eut quelques blessés du côté royaliste ; le cheval d'Albert — neveu du comte Louis, en qualité d'ordonnance — fut atteint par une balle. Le 19 décembre, le Vallon est entièrement occupé par une garnison. A Couvet, le beau sexe, enfin délivré de menaces exprime sa joie en criant « Vive le Roi ! ».

Dans la nuit du 20 au 21 décembre, Son Excellence regroupe toutes les troupes aux environs de Boinods. Le matin à 8 heures, 2200 hommes et 10 pièces de canon cernent La Chaux-de-Fonds, l'occupent pacifiquement et désarment les révolutionnaires. L'avocat Bille, caché derrière un tas de fagots, dans un galetas, est arrêté ; il sera condamné à 2 ans de détention et au bannissement. « On trouva aussi dans un carton à chapeaux de dames l'acte de conjuration signé des principaux rebelles. Cet acte motiva des décrets de prise de corps et des sentences contre ses signataires. » Le Commissaire royal laisse à La Chaux-de-Fonds le bataillon Pettavel, tandis que le colonel Roulet, à la tête de divers détachements, occupe quelques semaines encore les points sensibles du Val-de-Travers.



**Les rebelles ayant commencé les hosti-
lités, je déclare le pays en état de guerre.
Aux armes, les fidèles!**

Neuchâtel, le 17 décembre 1831.

Le Commissaire-Royal,
DE PFUEL.

*Proclamation du général d'infanterie, Commissaire royal, Ministre d'Etat,
Adolphe-Henri-Ernest de Pfuel*

gouverneur de Neuchâtel, de 1832 à 1848.

(Archives et documents: J. Petitpierre)

Entre deux années tristes.

« C'est ainsi que se termina cette triste et mémorable année 1831. Dieu veuille épargner à mon pays de semblables malheurs. Sans vouloir justifier tout ce que le gouvernement du pays a fait ou omis à cette époque, je dirai cependant que sa tâche étoit d'autant plus difficile que la révolution de juillet en France avoit ému les populations de l'Europe entière ! La



S. E. Adolphe-Henri-Ernest de Pfuel (1779-1860)

Gouverneur de la principauté de 1832 à 1848.

(Portrait sur une bonbonnière. Cliché «Musée neuchâtelois»)

Suisse aussi accomplissoit une nouvelle révolution.» Pourtalès se rendait compte que la tache d'huile française gagnait la frontière, faisant miroiter abolitions d'impôts et de dîmes au profit d'entrepreneurs de bonheur public. « Les années 1832, 1833 et 1834 ont été pour moi si assujettissantes que j'ai quelque peu discontinué ce journal. Je me bornerai donc, pour ces années-là, à indiquer surtout des faits concernant ma famille. » En réalité, malgré cette résolution, le comte Louis n'en continue pas moins — c'est plus fort que lui — à noter, au cours de plus de cent pages serrées, d'innombrables détails que nous ne pouvons que survoler pour l'essentiel.

JOURNAL COLONEL POURTALES

Sous 3 janvier 1832, on lit : « Premières sentences du Conseil de guerre siégeant à Neuchâtel condamnant par contumace Bourquin, Cugnier, les deux Renard et Constant Meuron à la peine de mort. » On institue à ce moment-là la médaille de fidélité. De Pfuel, Commissaire royal, est nommé en titre Gouverneur de la principauté. C'est l'époque où l'on remet à l'ordre les Communes insurgées du Canton de Bâle, que le choléra fait des ravages à Paris. En juillet, le gouverneur passe des revues militaires : 700 hommes à Neuchâtel, 1000 au Val-de-Ruz, 2500 à La Sagne. En août, Alexandre, fils de Louis, est à Berlin pour un stage d'artillerie de trois ans.

Maladresse de Morel.

En septembre, on découvre à Berne, à l'hôtel d'Erlach 2000 cartouches envoyées de Neuchâtel par le Lt-colonel Morel, intendant de l'arsenal. A l'insu de Pourtalès, Morel pouvait l'avoir compromis. Ce transfert avait eu pour but de réduire le danger des menées révolutionnaires locales. Vu l'état d'esprit du moment, l'opinion s'insurgea contre ce procédé et conspua Morel qui dut se cacher ; il dut au bon cœur de Pourtalès d'être aidé par lui financièrement et de pouvoir disparaître vu la vindicte générale. Pour se disculper, il prétendait avoir été autorisé *d'en haut* ! Le comte Louis écrit : « Cette affaire a fait beaucoup de bruit et m'a nui pour un temps dans l'opinion publique. » Dans ces péripéties apparaissent « Bovet le Chinois et Lambelet du Gay. » Le 29 septembre, incendie du village de Lignièrès : 28 maisons, 34 ménages touchés. Le 1er décembre, le Conseil d'Etat interdit les associations de Carabiniers volontaires.

Rôle du lieutenant-colonel Pettavel.

Au début de l'an nouveau, le Conseil d'Etat se renseigne sur des menées occultes continuant à miner la population. Des difficultés s'élèvent avec M. de Rumigny, ambassadeur de France à Berne, protégeant un révolutionnaire français à La Chaux-de-Fonds ; Pourtalès intervient pour atténuer la raideur du Conseil à son endroit. Malaises à Schwytz, à Bâle et en divers lieux du territoire helvétique « où le parti radical excite les résistances et pousse à l'anarchie afin de l'exploiter à son profit et de forcer le pays à chercher son salut dans un gouvernement unitaire. »

Sur ces entrefaites, sont réparties 14 décorations de l'Ordre de l'Aigle Rouge accordées par le Roi ; Pourtalès écrit à S.E. M. Ancillon pour le prier avec succès de réparer l'oubli d'une de celle-ci à décerner au Lt-colonel Pettavel.

Le lieutenant-colonel Pierre-Henri Pettavel, au sujet duquel Pourtalès ne donne pas de renseignements biographiques, fit l'objet dans le *Musée neuchâtelois* de 1956, d'un article avec portrait, de M. Alfred Schnegg, archiviste de l'Etat. Il était né le 24 mars 1783 à Auvernier où sa famille, très modeste, était établie depuis un siècle. Il avait fait partie du bataillon des *canaris* où il gagna ses premiers galons dans la batterie d'artillerie. En



Lieutenant-colonel Pierre-Henri Pettavel (1783-1834)

Cdt du Camp de Valangin en 1831.

(Portrait par Sophie Fornachon. Cliché «Musée neuchâtelois»)

1811, il est blessé d'une balle au bras gauche ; il prend part à la campagne de Russie. En 1813, à Elbing, blessé au ventre, il est fait prisonnier jusqu'en 1814.

En 1815, Pourtalès, cdt de l'artillerie de division, s'était adjoint Pettavel qui passa capitaine au bataillon Marval. Hardenberg, sollicité par le Conseil d'Etat, en 1816, accorde à Pettavel, sans fortune, un traitement annuel de 800 livres. En 1818, son mariage Fornachon le met plus à l'aise. Passé major, il a presque un millier d'hommes d'abord bien mal équipés

JOURNAL COLONEL POURTALÈS

sous ses ordres. Cultivant ses vignes, ce fut le type d'officier de milices. C'est comme lieutenant-colonel qu'il assume en 1831 le commandement du Camp de Valangin ; bourgeois du lieu, issu du peuple — non marqué par la politique — il assume cette charge, plutôt effacé derrière Pourtalès, Perregaux et Favarger. Lors de la visite des inspecteurs fédéraux de Tillier, Sprecher de Bernegg ou du colonel Forrer, ce Camp dont on connaît l'histoire, était fort de 1656 hommes, volontaires à cocarde prussienne noire et blanche.

Lors de la seconde prise d'armes de Bourquin, Pettavel fait désarmer le village de Travers. Le gouvernement, en 1832, le place à la tête du bataillon dit d'élite, Frédéric de Pourtalès commandant la réserve ; ces fonctions demeureront nominatives en raison des événements. Pettavel, en 1834, meurt à 51 ans dans sa maison du Landeron.

Quelques notes décousues.

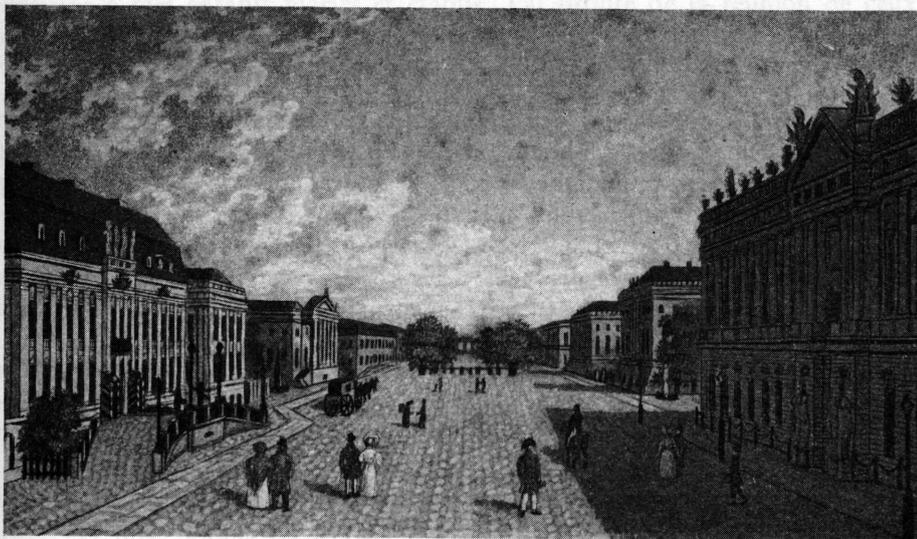
Junod et Chambrier siègent à la Diète à Zurich. Les troubles qu'en pays bâlois provoquent les esprits avancés de Liestal, exigent occupation fédérale. Une députation Guillebert, Chambrier, Du Pasquier, est déléguée à Berlin pour y expliquer la situation délicate de la principauté vis-à-vis de la Suisse. Le comte Petitpierre de Wesdehlen et M. Terrisse passent à leur tour députés à la Diète.

Voici que Pourtalès, titulaire d'une hypothèque de 120.000 francs sur les hauts fourneaux de Baigne, en Haute-Saône, se voit contraint d'acquérir l'usine ; 170.000 francs de réparations après visite des forges. Sa nièce, Cécile de Rougemont, meurt à Paris. Sa fille, Sophie de Rougemont, accouche d'une fille, Isabelle. Le 6 novembre, Louis, au bénéfice d'un congé de M. Ancillon, séjourne à Berlin chez son frère, 59. Unter den Linden, où un appartement lui a été préparé. Il y voit sa parenté. Le roi l'accueille à un déjeuner avec tous les princes de sa maison.

Suggestions délicates. — Visite de domaines.

En janvier 1834, il profite de son séjour à Berlin pour remettre sur le tapis « l'affaire de la modification de nos rapports avec la Suisse ». Il rédige plusieurs mémoires pour S.E. Ancillon, avec copies au général de Witzleben ; il a de nombreux entretiens avec le baron Guillaume de Humboldt et avec M. Eichhorn, chef de Division aux affaires étrangères. On ne partagerait pas l'idée d'une séparation totale entre Suisse et principauté. De l'avis de Bresson, ministre de France, de Lord Minto, ministre d'Angleterre, du comte de Trautmansdorf, ministre d'Autriche, une telle séparation violerait le Pacte fédéral de 1815.

Le roi — craignant l'isolement de Neuchâtel — n'interviendrait en tout cas pas directement. On espère cependant que certains rapports — lesquels ? — avec la Confédération pourraient être assouplis par décisions de la Diète. Pourtalès obtient certains adoucissements de peines infligées récem-



Berlin en 1830. Palais royal. Arsenal. « Sous les Tilleuls ».

Au second plan l'allée des Tilleuls: Unter den Linden.

(Ancienne planche: J. Kuhr, à J. Petitpierre)

ment pour délits politiques. Durant son séjour à Berlin, il vendra sa terre de Kirchleb, enclavée dans celle de Tloskau (prix de 52.000 florins de convention) à son frère Frédéric.

En février de cette année 1834 — 400 Polonais tentent, sans succès, d'envahir la Savoie avec autant d'aventuriers allemands et suisses. Leur but ? — provoquer une révolution dans les Etats du roi de Sardaigne ; le commandant de cette incursion, le général Romarins, s'y ridiculise. Petitpierre de Wesdehlen apporte au Directoire fédéral une lettre de notre gouverneur revalorisant notre alliance avec la Confédération. Du 9 au 15 avril éclatent troubles à Lyon, émeutes à Paris, avec sanglantes échauffourées.

Louis rencontre à Halle M. Mercker pour visite de la terre de Seebourg qu'il pense acquérir ; le prix paraît trop élevé : 275.000 Ecus de France. De Prague, il explore en outre la seigneurie de Nalitsch, entre Fauer et Liegnitz ; sept jours de voyage avec M. de Steiger ; tous deux se sont fait passer pour marchands de laine ! Après contrôles et négociations avec M. de Lerchenberg, ministre des finances de Bavière, prix offert : 375.000 Thaler de Prusse. Pourparlers rompus par Pourtales ; à la cession de cette terre — propriété de la Couronne de Bavière — le prince Georges de Hesse-Darmstadt eût fait opposition, procès à éviter...

En vue de nouveaux placements terriens, le comte Louis, en Bohême, examine les domaines de Goltsch-Fenikau, près de Czaslau, puis Hlubosch, dans le cercle de Bernau, enfin à Chiesch sur la route de Karlsbad. Le prix de Hlubosch paraît acceptable...

Contingent neuchâtelois à l'Ecole de Thoune.

Alexandre, son fils — peu désireux de compléter son service à Berlin par une troisième année — obtient un congé ; pour le rendre définitif malgré les vues de son père et quoique le roi n'y voie point d'objection, il y règle ses affaires et vend ses meubles.

Un contingent neuchâtelois est envoyé à l'Ecole de Thoune ; à sa tête, le Lt-colonel Frédéric de Meuron s'y rend avec cocarde et médaille de fidélité ; ironie manifeste des autres éléments suisses ! Le 29 juillet, la Diète rejette « la demande de séparation de Neuchâtel ».

Après que les vignes de La Lance eussent été abîmées par la grêle en juillet, des inondations en août, dans les petits cantons, suscitent une collecte neuchâteloise produisant 30.070 Livres de secours et 3500 Livres en hardes.

Le 9 octobre « Invitation du Directoire fédéral pour que Neuchâtel renonce à ses rapports avec la Suisse *au titre de principauté* ».

Pour sa santé, Louis est de nouveau reçu par son médecin de Londres en février 1835. Il y affermit de vieux liens d'amitié avec le baron de Bulow, ministre de Prusse en Grande-Bretagne ; il rend visite à Mme Ibbetson dans son domaine anglais de *Grange*. En mai, il paye 48.000 francs à son frère James la maison du Faubourg, construite par ce dernier non loin de la sienne sur le même plan. Rentré par Paris, il y a passé de sympathiques moments avec Oudinot, duc de Reggio.

**Mentions de la Mettlen à Muri,
de Grange-Wallier et autres domaines.**

Louis consent à regret à l'achat par son fils de la Mettlen ; il estime son prix de 170.000 francs trop élevé de 40 à 50 mille francs malgré de fort beaux meubles. Frédéric et sa parenté de Steiger affectionnent ce domaine obtenu de la venderesse, Pauline-Anne-Marguerite Nutges, née Matthes, riche Hollandaise d'Amsterdam. L'acte est du 8 août 1835. (Dans ma thèse sur 1856-7, j'ai indiqué quels furent tous les propriétaires antérieurs de cette demeure où se trama en territoire bernois notre contre-révolution royaliste neuchâteloise.)

Ayant appris le 7 août l'incendie de son domaine de Wettrub où grange et écuries sont consumées, il achète celui de Hlubosch inspecté auparavant en Bohême ; le prince de Schoenbourg, au nom de sa femme princesse Schwarzenberg, le lui cède pour 240.000 florins. Steiger-Munzingen y est allé pour Louis aplanir des difficultés. Chédal, récoltes pendantes, blé au grenier, bois bûché, 600 quintaux de fer en magasin, 1100 tonnes de charbon, laines, argent en caisse, sont compris dans l'opération.

On lit sous « 3 octobre » : « J'avois conçu depuis quelque temps le projet de faire une donation ou une *remise de biens* par forme de *partage*

JOURNAL COLONEL POURTALES

anticipé à mes enfants mariés et établis. J'ai profité de la réunion de ceux-ci et de la présence de mes gendres pour réaliser ce projet. ».

Son fils, *Louis-Auguste*, reçoit 650.000 francs. Cette avance est constituée par $\frac{1}{8}$ des bois et forges de Magny-St-George en Haute-Saône, s'ajoutant au $\frac{1}{8}$ qu'il reçut lors de son mariage. Ce quart de propriété est évalué à 313.914 francs. D'autre part, à ce lot s'ajoute la terre de Romange dans le Jura, comptée pour 285.000 francs (valant 400.000 francs). Idem, le domaine de Wynau au Canton de Berne valant 46.518 francs. Idem $\frac{1}{4}$ du Haut fourneau de Baigne, Hte-Saône, soit 45.000 francs somme complétée par des créances.

Son fils *Frédéric* touche aussi 650.000 francs, soit le complément de sa part sur Magny et St-George, un quart sur Baigne, la maison du Faubourg pour 88.890 francs, le reste en argent et créances.

Sa fille Louise-Isabelle de Sandoz-Rollin recueille 325.000 francs, compris les domaines de Grange-Wallier pour 74.630 francs de France ou 50 mille Livres de Suisse ; les Montagnes de Chuffort pour 29.630 francs de France ou 20 mille Livres de Suisse ; le reste en créances.

Sa fille, Sophie de Rougemont : 325.000 francs, soit les domaines de Goux, Département du Jura, pour 210.000 francs, le reste en reliquats et créances.

Le comte Louis, généreux, équitable et prévoyant, ajoute en *nota bene* : « Lorsque je ferai mention du mariage projeté de mon fils Alexandre, j'indiquerai ce qui le concerne et lui est réservé dans le présent acte. »

Vu les dispositions déjà compliquées de la législation française — un effroyable attirail s'appuyant sur un Code de Napoléon retardataire dont seuls des Bonapartistes férus font encore l'éloge — Pourtalès explique toutes les formalités et précautions à envisager pour les transmissions d'immeubles ou de créances en France, timbres, enregistrements, amodiations, cote des impositions multipliées par cinq pour les forêts et baux ; impositions sur réparations ! Il paraît s'en tirer sans trop d'ennuis, observant que la dénomination de *partage anticipé* est beaucoup moins onéreuse quant au fisc.

Nouvel hymen. — Le Jura bernois brimé.

Tir fédéral à Lausanne.

Réélection au Corps législatif.

Alexandre a fait connaissance à Genève de Mlle Augusta Saladin de Crans. Il engage son père à faire une visite protocolaire. « Mlle Saladin avoit fait sur lui une vive impression et lui avoit extrêmement plu et par sa figure et par ses manières. » Séjours réciproques à La Lance et au Château de Crans ; mariage fixé à fin novembre. Un père, toujours magnanime, fixe la dot de son fils à 500 mille francs comprenant entre autres partie des bois et forges de Haute-Saône, maison du Faubourg provenant de James, et part des propriétés de Magny. Le capital égal à celui des frères mariés sera complété par la suite. Mlle Saladin reçoit 100 mille francs de sa famille.

La santé de nouveau défaillante de notre scribe, plus ou moins raffermie à Schinznach, ne l'empêche pas de relater avec plaisir que la fête traditionnelle des Armourins, après cinq ans de suppression, est rétablie. C'est en février 1836. Il achète pour 8320 Livres suisses le petit chalet de bois Chambrier partiellement enclavé montagne de l'Abbaye, au-dessus de La Lance. Son frère Frédéric vend sa terre de Marchais qu'il tenait de son père Jacques-Louis — Département de l'Aisne — pour 850 mille francs.

En mars, des troubles éclatent dans le Jura bernois auquel on veut imposer les articles de la Conférence de Baden : « Berne y envoie sept bataillons qui compriment et écrasent ces pauvres paroisses catholiques. »

Selon l'auteur du manuscrit, « Au Tirage fédéral de Lausanne » de cette année, des hordes indisciplinées comptaient profiter de la participation de près de 8000 tireurs pour provoquer le gouvernement vaudois ; elles virent leur plan échouer grâce aux précautions de celui-ci ; il ne se produisit que des libations bruyantes, des scènes de débauche et de mauvais discours à la tribune. »

En passant par la Silésie, Frédéric, conseillé par M. de Steiger, acquiert d'un M. de Reichenbach la terre de Langen-Oels pour 125.000 Thalers de Prusse.

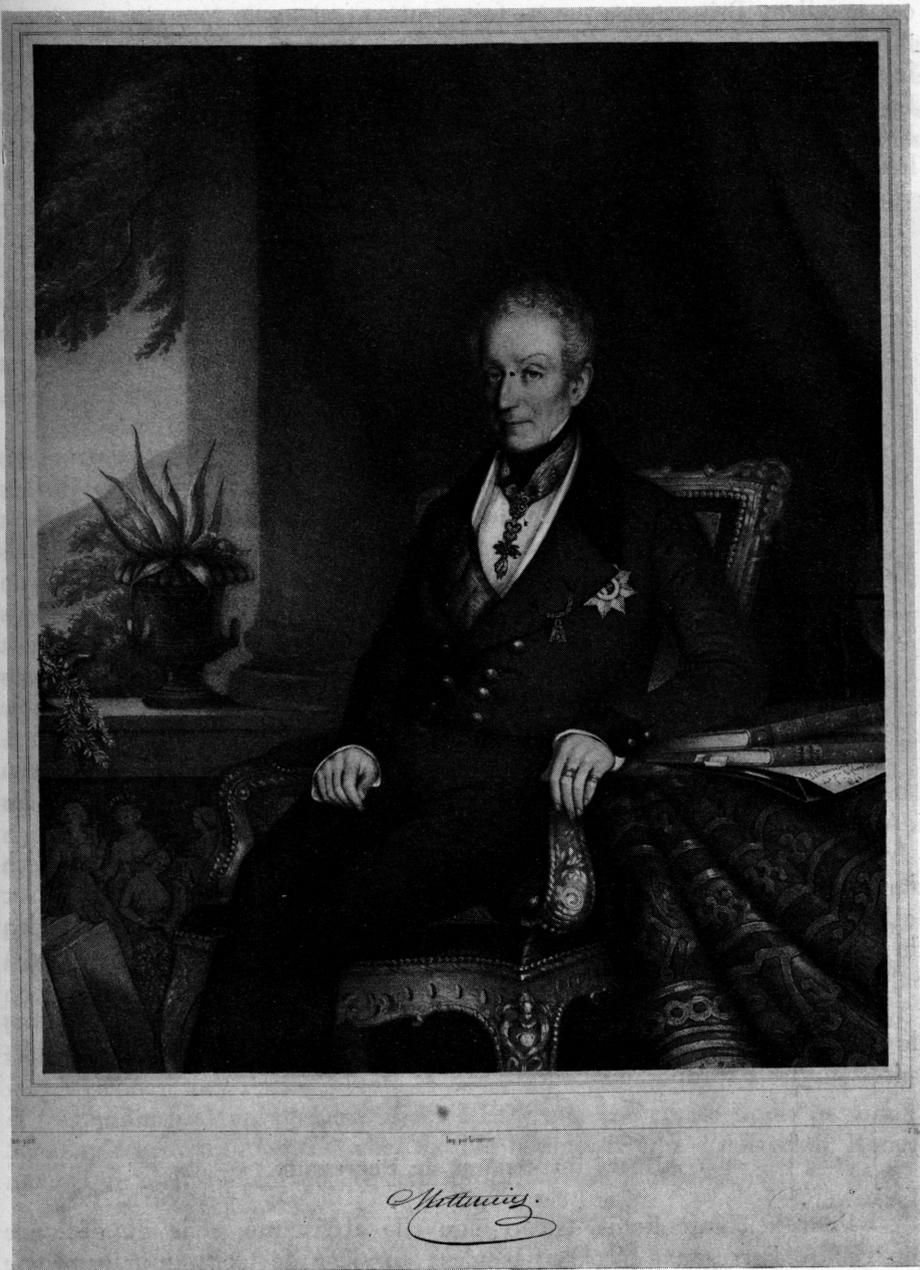
La santé du comte Louis — qui séjourne à La Mettlen, fait des visites à Cormondrèche et Beauregard — s'aggrave encore ; de violentes rechutes exigent applications de sangsues et fortes saignées qui n'atténuent guère la fièvre. Une amélioration lui permet cependant d'accueillir le prince Adalbert de Prusse — fils de S.A.R. le prince Guillaume le frère du roi — qui, de son côté pour sa santé séjourne en Suisse et en Italie.

En octobre 1836, très éprouvé par la maladie, Louis résigne ses fonctions de président du Conseil d'Etat. Frappé par les décès de son cousin Auguste de Montmollin et de son oncle Frédéric de Luze, par un incendie de sa tréfilerie de Magny due à la négligence d'un ouvrier — autant de faits jalonnant son contexte — il se console par la naissance d'une petite fille au Château de Crans et par la joie que lui procurent les cinq enfants de sa belle-fille Elisa.

Sa grande et compréhensible popularité le fait écrire en date du 20 juin 1837 : « J'ai été réélu par l'arrondissement de Neuchâtel, et pour six ans, membre du Corps législatif par 193 voix sur 233 votants. »

Entrevues significatives avec le roi, Witgenstein et le prince de Metternich.

En juillet, avec son frère, il rencontre le prince de Witgenstein à Töplitz : « Il nous dit que nous verrions très facilement le Roi qui se promenoit tous les matins après son bain dans les jardins du Château et y donnoit audience. Il s'attendoit à nous voir. Dès que le roi nous aperçut il se leva du banc où il était assis entre le prince de Witgenstein et le baron Alexandre de Humboldt ; il vint droit à moi, me prit la main et me dit les choses les plus flatteuses. » Le lendemain matin, nouvel accueil chaleureux du roi. Pourtalès s'excuse de n'avoir pas suffisamment exprimé sa



Prince Clément-Wenceslas de Metternich-Winneburg (1773-1859).

Célèbre homme d'Etat autrichien, interlocuteur pessimiste de Pourtalès
qui fut son hôte le 25 août 1837.

(Photo communiquée par la Bibliothèque nationale, Berne)

JOURNAL COLONEL POURTALES

reconnaissance pour les bienfaits dont il a été l'objet : « Pas du tout, me dit cet excellent Prince, vous avez fait tout ce que vous pouviez et deviez faire et comme je m'y attendois de vous ; je regrette que vous ayez quitté le Conseil d'Etat, mais je sais que vous y avez été forcé par votre santé. » La conversation se prolonge. Pourtalès présente à Sa Majesté son petit-fils François ; ils sont invités au bal du roi le soir même avant de repartir le lendemain.

Au cours d'un voyage de retour, le comte Louis apprend à Prague la mort de son gendre Fréd.-Alph. de Sandoz-Rollin, décédé à Neuchâtel « d'une désorganisation des reins causée par la gravelle. » A Prague, il achète une calèche et des harnais pour les ramener à Neuchâtel avec de nouveaux chevaux. A Vienne, il a pris contact avec le prince de Metternich qui introduira auprès de l'empereur une requête de constitution de majorat Pourtalès en Autriche. Metternich appuyera très volontiers cette demande, bien que semblable requête ne soit plus du goût de tout le monde.

La conversation roule ensuite sur les tendances politiques de tous les peuples de l'Europe, « torrent qu'on ne peut pas barrer, mais qu'il faut guider et contenir pour qu'il ne déborde pas. Bien des hommes voudroient s'obstiner à rétablir les choses comme si le temps n'avoit pas marché ; mais il est impossible de rétrograder vers le passé et la sagesse demande que l'on ne veuille pas des choses impossibles. Je crains presque autant mes amis dans les extrêmes, que les ennemis que je sais que je dois combattre et dont les projets reposent évidemment sur la dissolution de l'ordre social. Nous causâmes de la Suisse qu'il eut l'air d'abandonner comme un pays où le parti conservateur est faible et peu appuyé par les populations toutes pré-occupées de leurs intérêts matériels. Il ne voyait là pour le moment aucun espoir de retour aux idées d'ordre et de justice... Je fus très frappé des idées modérées de cet homme d'Etat distingué. »

Le lendemain, 25 août 1837, Pourtalès dîne chez M. de Metternich dans sa villa du faubourg de Vienne. Est présente la comtesse Zichy avec le baron Hügel. Remise des papiers nécessaires à la demande d'institution du majorat en question. Puis, départ de Vienne pour La Lance. Etapes à Salzbourg, Wasserbourg, Munich. Arrivée à Neuchâtel le 4 septembre.

Son fils Louis fait l'achat, par procuration, d'un moulin au-dessus de Magny ; le prix de 120.000 francs est estimé élevé en raison de difficultés surgies à propos du cours d'eau.

Décès du général de Perregaux.

Pour le comte Louis, encore nouvelle attristante, celle du décès de son gendre Perregaux, blessé grièvement au siège de Constantine par une balle ayant pénétré dans la tête entre l'œil et le nez. Le général Charles, baron de Perregaux, est enlevé par une dysenterie compliquant son cas. Les grenadiers de l'armée française le transportèrent à Bouc. Il fut embarqué sur un vapeur secoué par la tempête — qui relâcha à Cagliari. C'est en Sardaigne que Perregaux, terriblement affaibli, succomba le 7 novembre 1837, à 2 heures du matin, presque sans agonie. Il fut enterré avec les

honneurs militaires dans le cimetière du lazaret : « J'ai perdu en lui un bon fils et un ami dévoué que je regretterai toute ma vie. »

On baptisa *Perrégaux* (avec un accent aigu par erreur) une ville de la Province d'Oran en commémoration des faits d'armes de ce distingué général. Il avait débuté à Besançon comme lieutenant dans le bataillon des *Canaris*, avait été aide de camp de Raguse et prit part aux campagnes napoléoniennes. Sept ans auparavant, il avait perdu sa femme Cécile de Pourtalès. On trouve dans *Patrie neuchâteloise* t. I p. 305, sa silhouette et celle de sa femme, document jadis à Fontaine-André). La ville de *Perrégaux*, d'environ 25.000 habitants, a changé de nom assez récemment ; c'est aujourd'hui : *Mohamedia*.

Le 28 avril 1838, le comte vend sa petite montagne de Boïnods pour 600 Louis, acquise auparavant de l'hoirie Guy, et d'un rapport insignifiant. Quelques jours après, il acquiert 15 poses vaudoises de bois à Grancy, de M. de Cottens. Il les paie 13.000 Livres. « C'est bien cher, mais elles sont enclavées dans mes bois » Il récupère partie d'une créance d'un Antoine Couve, débiteur de mauvaise foi, à l'Isle de France. Les trois frères recouvrent d'autre part, après peines infinies, une ancienne créance de 125.000 francs de France contre Courbon, un personnage ayant trompé jadis Pourtalès et Cie.

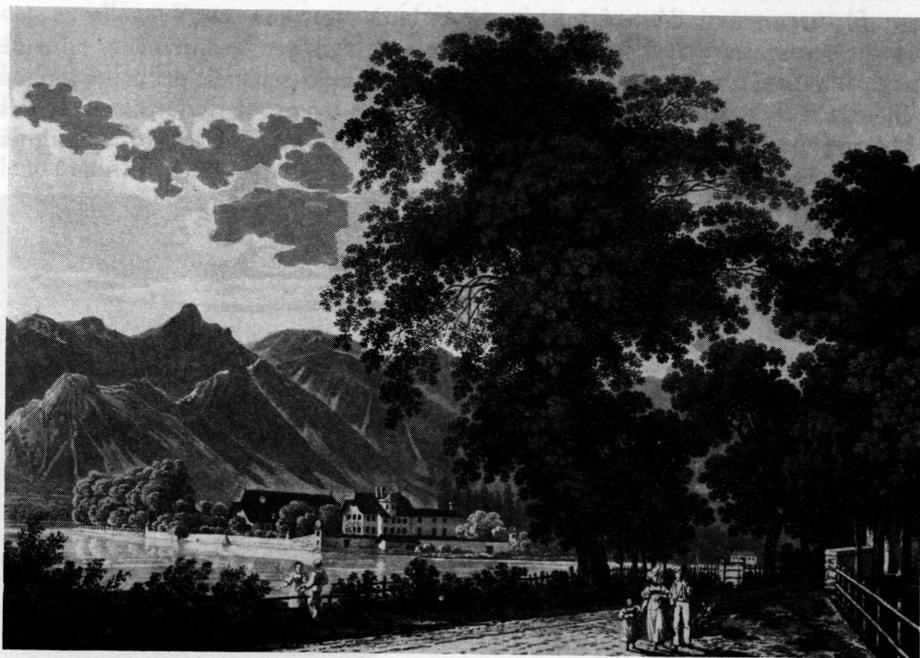
A Berlin, son neveu Albert, après examens réussis, passe secrétaire de Légation aux affaires étrangères. Le baron de Werther pourvoira à son avancement, tandis que Frédéric est nommé chambellan de la Duchesse de Weimar. Jean-Jacques de Luze meurt en mai, aux Prés d'Areuse, à 84 ans. Le général, marquis de Cannay et sa famille font un agréable séjour à La Lance. Le comte Louis passe à la Schadau d'heureux moments chez sa fille Sophie, femme d'Alfred de Rougemont, qui a récemment acheté cette propriété non loin de Thoune.



Mme Alfred de Rougemont
(1807-1882)

de la Schadau née Sophie Pourtalès.

(Photo à M. Maurice Perregaux)



La Schadau au Lac de Thoune.

Propriété d'Alfred de Rougemont, allié Sophie de Pourtalès.
D'après nature par J. J. Wetzel, gravé par Hegi.

(Photo communiquée par la Bibliothèque nationale)

Une loi bernoise peu accommodante.

On revient sur le Bois-Rond.

En août, Pourtalès agit à Berne en conformité d'une nouvelle loi de 1837, interdisant que le capital des Caisses de famille dépasse 200.000 livres bernoises, soit 150.000 livres de Suisse ; un délai de deux ans est fixé pour qu'elles se désaisissent de l'excédent ; il se voit obligé — par prudence, ayant consulté M. Hahn, docteur en droit, d'ajouter à l'acte de fondation — et pour éviter toute confusion — que les domaines de Melchenbühl et de Gross-Acker, qui y figuraient, ne font, en somme, pas partie de la Fondation puisque demeurés sous son nom à lui. On enregistre cependant qu'ils sont retirés de la Fondation pour le montant de 110.000 francs ! Ses trois fils, Louis - Auguste, Charles - Frédéric et Alexandre - Joseph, approuvent de leur signature une mise au point du 10 octobre 1838. L'auteur du journal reviendra sur cette question.

Suit une notice du 13 septembre, intéressante, concernant le Bois-Rond charmante propriété — nouvelles précisions : « L'acte par lequel ma fille, Louise de Sandoz-Rollin, m'a fait remise de son domaine du Bois-Rond pour

JOURNAL COLONEL POURTALES

le prix de 42.000 Livres de Suisse et le *second acte* par lequel je transmets cet immeuble à mon fils Alexandre en avancement d'hoirie, ont été passés aujourd'hui par devant M. J.-H. Clerc notaire. Cette possession avoit été acquise de la Seigneurie avec d'autres immeubles en paiement de l'hôtel du Faubourg (Du Peyrou) cédé par nous au prince Berthier — puis avoit été vendue par mon frère à ma fille Louise qui comptoit l'habiter avec son mari. Ils y avoient construit une maison d'habitation et y avoient fait des frais considérables lorsque la mort de mon pauvre gendre, Alphonse de Sandoz-Rollin, a déterminé ma fille à se défaire de cette propriété qui lui revenoit à près de 55.000 Livres de Suisse. J'ai promis en outre à mon fils Alexandre de contribuer pour une somme de 10.000 livres à la construction d'une grange. »

Un bal, en 1830, avoit fêté la construction de la demeure du Bois-Rond ; M. de Sandoz en avoit assumé les frais. Le pasteur Henriod y étoit allé d'une chanson dont un couplet rappelle cette commémoration :

« C'est aujourd'hui fête au village
On a bâti dans le *bois rond*
Quel aimable voisinage...
C'est ce que chacun nous répond. »



Demeure du Bois Rond à Cornaux, construite en 1830.

Domaine de Sandoz-Rollin, Pourtalès, Waldegrave,
Belnot, puis de Perrot dès 1865.



Salon de la reine Hortense, à Arenenberg
en Thurgovie — dominant le Rhin et le lac de Constance.

Le 25 septembre, il est question d'Arenenberg : « Le corps législatif a été assemblé pour l'affaire de Louis Bonaparte dont les nouvelles intrigues politiques, à Arenenberg en Thurgovie, ont décidé le gouvernement français à demander l'expulsion. Cette affaire auroit pu avoir des suites graves ; elle fut nouvelle occasion de troubles et dissensions en Suisse, tout le parti révolutionnaire comptant sur un mouvement républicain en France et voulant pousser les choses à une rupture. Les fanfaronnades des soi-disant patriotes à Genève et au canton de Vaud ont été prônées comme des actes d'héroïsme et n'ont été au fond que des démonstrations sans danger et ridicules. »

On voit ici une vue du salon de la reine Hortense, à Arenenberg, petit château charmant à visiter.

1839.

Louis rappelle qu'en janvier il a acquis la moitié de la Montagne de la Joux-du-Plâne, qu'il possédait en indivision avec Mme de Pierre née de Guy, cela pour le prix de 9000 francs de Suisse.

Il est question de dissoudre la Caisse de famille fondée à Berne, parce que, diminuée des domaines de Melchenbühl et de Gross-Acker, elle

n'est plus d'un rapport suffisant ; chicané par de désavantageuses prescriptions, il remet le premier à ses fils Louis et Alexandre ; le second, rièrè Muri, à Frédéric, vu la proximité de la Mettlen.

**Hypothèque. — Renouvellement de bail.
Exigences draconiennes.**

En mai, voyage en Franche-Comté d'un personnage singulièrement mobile dont rarement le but exclusif est le plaisir. Il régularise à Besançon un prêt de 300.000 francs à 4 % consenti à M. de Magnancour, 1ère hypothèque sur les terres de Ste-Seine et de Toche. Mme de Magnancour intervient au contrat, sa dot étant transportée à une terre de Beaujeu sur Saône.

Séjour aux forges de Magny, durant les émeutes à Paris : démission de ministres, Chambre devenant hostile à la Monarchie de juillet, intrigues partout, brouillant transactions industrielles et commerciales ; elles suscitent des difficultés au renouvellement du bail de Gauthier. Celui-ci réclame nouvelles avances de capitaux. Il prétend les garantir par de nouvelles constructions permettant à l'usine de lutter contre les Fers de la Nièvre, de Lorraine, de Champagne et du Midi, qui traitent le minerai à la houille ou au bois dans de meilleures conditions.

Gauthier sollicite au surplus un fort rabais de loyer. Pourtalès rompt tous pourparlers. Voulant se donner le temps de réfléchir, il profite d'être à mi-chemin de Paris pour s'y rendre et s'y distraire. Il descend chez son frère James, au No 7 de la rue Tronchet, où celui-ci organise « sa charmante maison, la garnissant de 225 tableaux et de meubles de style allant de la Renaissance à Louis XIV. » Accueil enthousiaste.

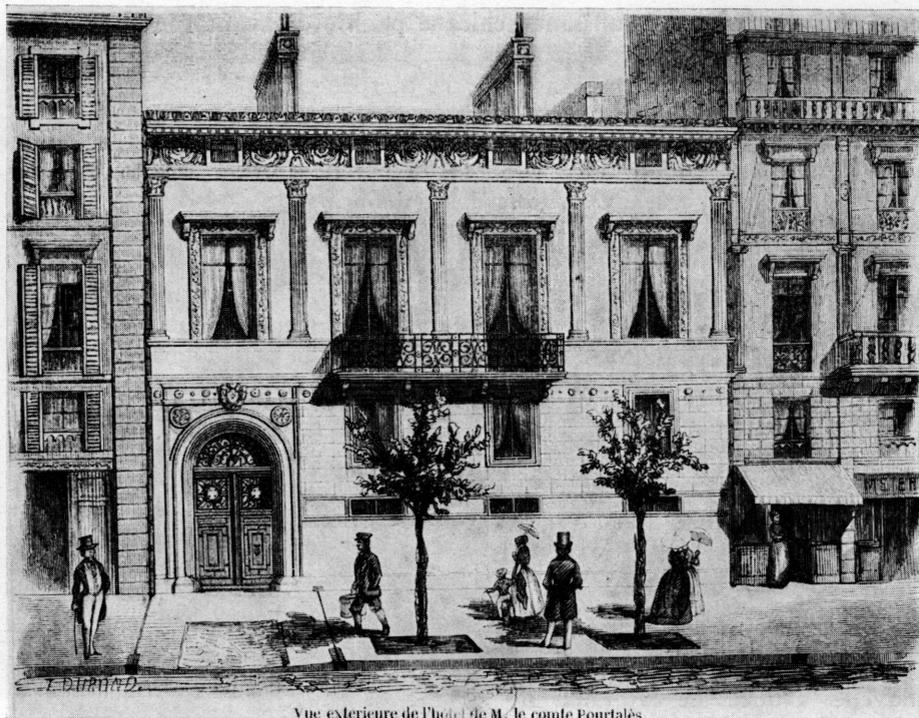
Deux curieux clichés, obtenus à la Bibliothèque Nationale à Paris, représentent l'hôtel Pourtalès, numéro 7 de la rue Tronchet. L'un montre sa façade dessinée par T. Durant, dans son état primitif, à frise et porte cochère à bouteroes indiquant probablement cour intérieure, écurie et jardin. Etant donné la dimension restreinte, à l'origine, de cet immeuble qui



James de Pourtalès

né à Neuchâtel en 1776, décédé à Paris en 1855,
allié en 1809 à Henriette de Palézieux-Falconnet.
grand collectionneur d'œuvres d'art,
rue Tronchet à Paris.

(Cliché «Gravure neuchâteloise» de Boy de la
Tour)



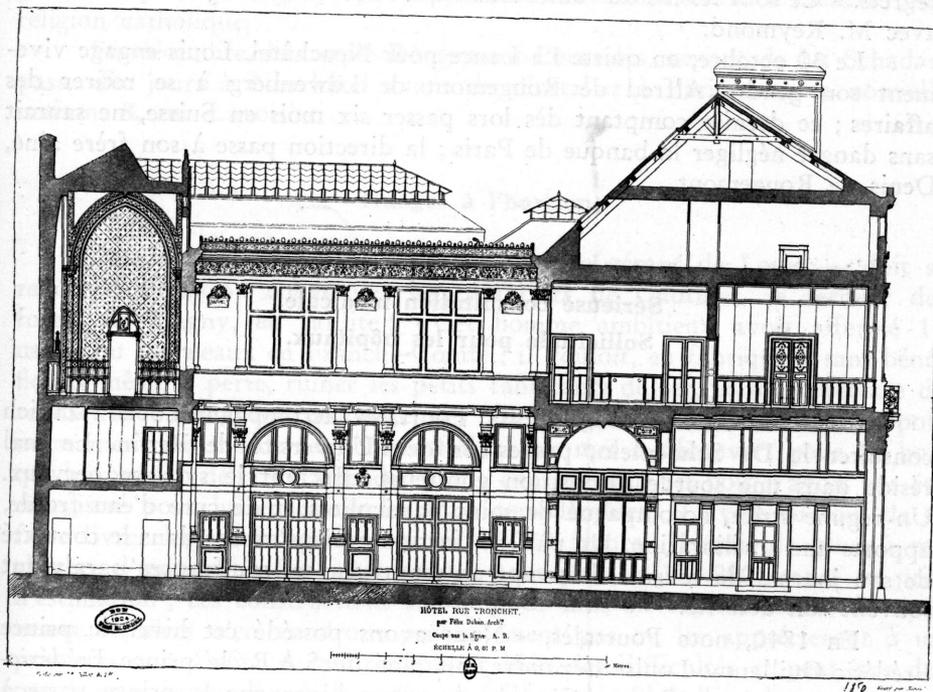
Vue extérieure de l'hôtel de M. le comte Pourtalès.

Vue extérieure de l'hôtel Pourtalès à Paris.

(Cliché aimablement communiqué par le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, Paris)

n'eût pu contenir plus de deux cents toiles de maîtres et de sculptures, James de Pourtalès pourvut à de considérables agrandissements. La coupe de l'architecte Félix Duban en atteste. Radicales transformations. A l'arrière plan, haute verrière, lanternau et salle latérale éclairée par une baie orientale, locaux propices à l'exposition d'œuvres d'art, sculptures au rez-de-chaussée. Sans doute quelque 550 m² de planches et 200 mètres de cimaises étaient ainsi à disposition. Deux nouvelles façades créées sur cour, reprenant intégralement les motifs architecturaux et frises de l'hôtel même, donnèrent à l'ensemble une fort belle unité malgré le décalage successif des constructions où s'affirme déjà un style nouveau. La façade est pourvue de trois cartouches où se lisent *Raphael*, *Phidias* et *Poussin*. A mi-hauteur des portes se reconnaît — centré — l'écu écartelé de Pourtalès. La coupe d'un second plan architectural indique d'autres détails.

Louis de Pourtalès profite de voir à Paris son homme d'affaire « le brave Oppermann » ainsi que le baron d'Arnim, ministre de Prusse, M. de Fagel, ministre des Pays-Bas, le comte Greffulhe, M. de Grammont, député, qui le console un peu des ennuis des forges, l'usine exigeant surtout une baisse de prix du combustible nécessaire.



Coupe transversale de l'hôtel particulier agrandi

du comte James de Pourtalès, rue Tronchet.

(Bibliothèque Nationale, Paris)

Un voyage d'agrément — en compagnie de son petit-fils, François, le conduit par le Rhin jusqu'à Rotterdam ; puis, traversée de la Manche, Londres, Liverpool, Manchester. Pérégrinations à Richmond, Southampton, Anvers, Bruxelles, Liège, Cologne, Coblenze, Wiesbaden, Francfort où Pourtalès est affecté d'une grave indisposition...

A Offenbach, achat d'une voiture neuve pour rentrer à La Lance. Mais, à une détente relative, succèdent, comme un serpent de mer, les préoccupations du renouvellement du bail à Magny-St-George et Baigne, comprenant Moulin Rouge, Moulin Blanc, ferme des Suavers. Les forges nécessitent l'aménagement de deux canalisations, de 37.000 et 43.000 francs ; les frais totaux ascendent à 120.000 francs, finalement consentis ; nouveau bail de onze ans.

Gauthier prendra chaque année le produit en cordes de 130 arpents de bois à 9 francs la corde, l'écorce de chêne réservée au bailleur. [La corde était de 3 stères]. Le terme de *canons*, employé volontiers pour canalisations, signifiait aussi *ensemble* de loyers à verser à telle échéance. Les cordes — expression pittoresque des baux d'autrefois — étaient payées le 1er février et le 1er novembre. « Il est à désirer que cette affaire ne donne pas de

regrets. » Ce sont les fils du comte Louis qui se rendent sur place pour traiter avec M. Reymond.

Le 30 octobre, on quitte La Lance pour Neuchâtel. Louis engage vivement son gendre Alfred de Rougemont de Löwenberg à se retirer des affaires ; ce dernier comptant dès lors passer six mois en Suisse, ne saurait sans danger négliger la banque de Paris ; la direction passe à son frère aîné, Denis de Rougemont.

Sérieuse consultation médicale.

Sollicitude pour les hôpitaux.

Le Dr de Castella, de l'Hôpital Pourtalès, accompagne Louis à Zurich consulter le Dr Schoenlein, professeur de l'Université de Berlin. Le mal réside dans une sourde disposition goutteuse affectant le système nerveux. Un régime strict, accompagné de soins particuliers et de cure d'eau froide, apporte une amélioration. Un patient, fort courtois, s'excuse dans le contexte de son journal de revenir de temps en temps sur ses souffrances paralysant souvent son activité.

En 1840, note Pourtalès, « Nous avons possédé cet hiver le prince Frédéric-Guillaume-Louis-Alexandre, fils aîné de S.A.R. le prince Frédéric-Guillaume-Louis de Prusse. C'est le deuxième hiver que le prince passe à Neuchâtel pour fortifier sa santé qui est fort délicate. Il est accompagné du capitaine de Roeder, homme de moyens qui lui sert de mentor. C'est le roi qui a choisi Neuchâtel pour le séjour du jeune prince, né le 21 juin 1820. Ce jeune homme a toutes les qualités de cœur ; il est bon, charitable, généreux, et se fait aimer de tout le monde. Il a séjourné à Neuchâtel sous le nom de *comte de Tecklembourg*. » (Sous l'année 1843, 20 janvier, Pourtalès mentionne encore que le dit prince impérial vint de Genève à Neuchâtel, en tant que parrain d'un fils de M. Louis de Pierre, nouveau-né dont sa belle-fille Emilie, était la marraine. Il donna un bal en son honneur. — Tecklembourg, pseudonyme du visiteur, rappelle sans doute la localité de Bentheim-Tecklembourg, en Westphalie.)

C'est l'époque où les trois frères Pourtalès — pour ne point entamer le capital de fondation — fournissent une somme importante afin de prolonger de 40 pieds l'aile côté bise de leur hôpital. On pourra y installer des bains sis jusqu'ici hors du bâtiment.

L'incendie d'une partie de l'hôpital St-Jacques à Besançon exige des appuis pour reconstruire. Louis envoie mille francs — premier secours. Il fait une avance de 20.000 francs, afin d'assurer une rénovation.

L'année 1840 est celle du décès de Frédéric-Guillaume III auquel succède, comme prince de Neuchâtel, son fils Frédéric-Guillaume IV. Condoléances, nouveaux hommages, cérémonies officielles, prestations de serments — celle sur la Place du Marché, à Neuchâtel, en grande solennité.

Frédéric, frère de Louis, passe à Berlin maître des cérémonies de la Cour ; il est contraint de s'y fixer une partie de l'année. Henri, fils aîné de

James Pourtalès-Gorgier, épouse à Carlsruhe Anna-Marie d'Escherny, de religion catholique.

En décembre, le couple Rougemont-Portalès, venant de La Schadau, passe dix jours à Neuchâtel avant de s'installer à Paris dans sa nouvelle maison, 8, rue Lavoisier.

Nuages à l'horizon.

Constant Reymond — fidèle et honnête gérant de Louis — doit se rendre à Besançon convoquer les créanciers de Gauthier, le fermier des forges de Magny, en faillite ! « Cet homme ambitieux avoit affirmé 15 usines ou fourneaux en Franche-Comté ; il vouloit, en fabriquant sans bénéfice et même à perte, ruiner les petits fabricants de fer, et sous prétexte de rendre la France indépendante des fers anglais, s'assurer un monopole notamment des fils de fer ! Cette faillite me met à découvert pour les bois qui lui ont été délivrés, attendu que le contrat pour les bois n'avoit pas été enregistré pour lui en éviter les frais considérables. Il avoit eu soin de se faire livrer les cordes pour environ 60.000 francs. J'aurai, de plus, à me charger d'une partie des constructions pour près de 170.000 francs au prix d'estimation ; ces constructions seront pour moi un capital mort ; de nouveaux fermiers n'en voudront probablement pas ou les apprécieront à un prix très bas. Enfin, il faudra aplanir bien des difficultés et peut-être des procès avec les syndics de la masse en faillite qui réduit bien des malheureux à un état approchant de la misère ! »

En mars 1840, après de longs pourparlers des frères Pourtalès avec le sieur Gustave Robinet — dont le nom de famille quant à l'échappement des capitaux n'avait rien de très invitant — reprend le bail Gauthier après bagarre avec une masse de créanciers peu conciliants. « Ce coquin de Gauthier n'a pas voulu se soumettre à cet arrangement obligatoire, ce qui complique la question et me forcera peut-être à recourir à un arbitrage dont le bail fixe le siège à Paris. » Choisir un arbitre à Paris ? Jolie perspective ? Cette mesure est finalement rendue superflue, Gauthier, de guerre lasse, ayant admis le verdict des syndics de liquidation.

A Paris, au cours d'un inutile déplacement, Pourtalès se console de ses tribulations en retrouvant accueil de tendre et de franche amitié du duc de Reggio, Oudinot, bien connu de tous les Neuchâtelois. Il est reçu en vieil ami aussi chez la duchesse de Rivière qui marie justement son fils à Mlle de Cossé. Le comte Louis est convié à la signature du contrat et à la cérémonie en l'église de l'Assomption.

Peu de jours après son arrivée à Neuchâtel, obsèques de Mme de Montmollin-Brun, âgée de 99 ans, excellente amie de sa mère. On apprend que *Robinet*, auquel s'associe un M. Tiquet — laissant pressentir certains contrôles réconfortants — consent, devant le notaire Rolle : obligation supplémentaire de 150.000 francs. Ces mentions comptables, apparemment juridiques ou judiciaires, doublent le plaisir de séjours familiaux à La Lance, Greng et Gorgier, en mai, juin et juillet 1840. Louis fait cependant un saut en Bohême où il place 20.000 florins à 5 % sur un emprunt autrichien ; il

pousse là à l'institution de son acte de majorat ou de « Fidei commis » sur la seigneurie de Hlubosch. Il est désormais libre de fonder ce majorat par testament mais souhaite que l'obligation d'être domicilié en Bohême ne soit que condition de forme : « On verra ! » Il paye cependant, par de Steiger, 1000 florins de droits régaliens.

En 1841, il envoie 100 louis et 50 plantes de sapin aux incendiés de Coffrane.

1842.

Son frère James fait part de son acquisition, en Silésie, de la Terre de Glumbowitz, pour 260.000 Thaler de Prusse ; celui-ci en partage le revenu avec son fils Charles. M^{me} de Pourtalès-Petitpierre meurt le 10



Princesse Fréd.-Charles de Prusse

accueillie avec sa suite à La Lance
en 1842.

(Photo H. Graf, Berlin,
à M. Maurice Perregaux)

février, laissant à ses deux filles de Perrot et de Pury 200.000 livres de Neuchâtel. A Hambourg, sévit un effroyable incendie; 2000 maisons consumées ; Louis souscrit 500 francs de France en faveur de cette malheureuse ville. Il intervient à Berlin en faveur de James et obtient prolongation d'un délai de dix ans pour des acquisitions sans paiements de lods et de droits seigneuriaux.

En mai, voici que MM. Robinet et Cie, demandent, pour les usines Pourtalès réduction de loyer, la qualité des fers produits ne valant point celle de la concurrence. Le loyer est réduit de 34.000 à 28.000 francs. Au cours de l'été s'effectue une prospection en vue de l'achat de la terre d'Ogrosen, appartenant en Prusse, au comte de Lynar. La Lusace prussienne serait peut-être plus favorable que l'Autriche à l'implantation d'un majorat, les Pourtalès étant plus proches de la Cour de Berlin que de celle de Vienne. En juin, se poursuivent sur place pourparlers avec le comte de Lynar; ils aboutissent à un accord de cession, pour 290.000 Thaler, tandis que si l'on avait temporisé... on eût peut-être obtenu Ogrosen pour 275.000. Cette terre était formée de cinq Rittergüter, soit : Ogrosen, Laasow, Gahlen, Bolschwitz

et Kransdorff — ensemble de 10.500 morgen de surface. Pourtalès, plus

JOURNAL COLONEL POURTALES

tard, y ajoute deux petites terres : Jaeschen et Missen, la 1^{ère} pour 27.000 Thaler, la seconde pour 21.550 Thaler. La surface est de 12.000 morgen de Magdebourg (le morgen valant 25.920 pieds du Rhin).

Le 8 septembre, la princesse de Prusse, revenant d'une cure de petit lait dans l'Oberland, rentrant par Lausanne, dîne à La Lance. Elle est accompagnée des comtesses de Schleinitz et de Jolms ainsi que du Chambellan de Witzleben. Louis, rentré en ville, reçoit — en vue de la prochaine réception du roi et de la reine — les barons de Bülow et de Schleinitz ainsi que le comte d'Arnim, ministre du roi à Paris. Se trouvent également là, à ce moment : son frère James, sa nièce de Gorgier, et Mesdames de Freudenreich et d'Arcambal, nées Falconnet.



Frédéric-Guillaume IV roi de Prusse

Prince de Neuchâtel et Valangin de 1840 à 1848.
Portrait dédié au Conseil d'Etat de Neuchâtel.

(Photo Bibliothèque nationale suisse)

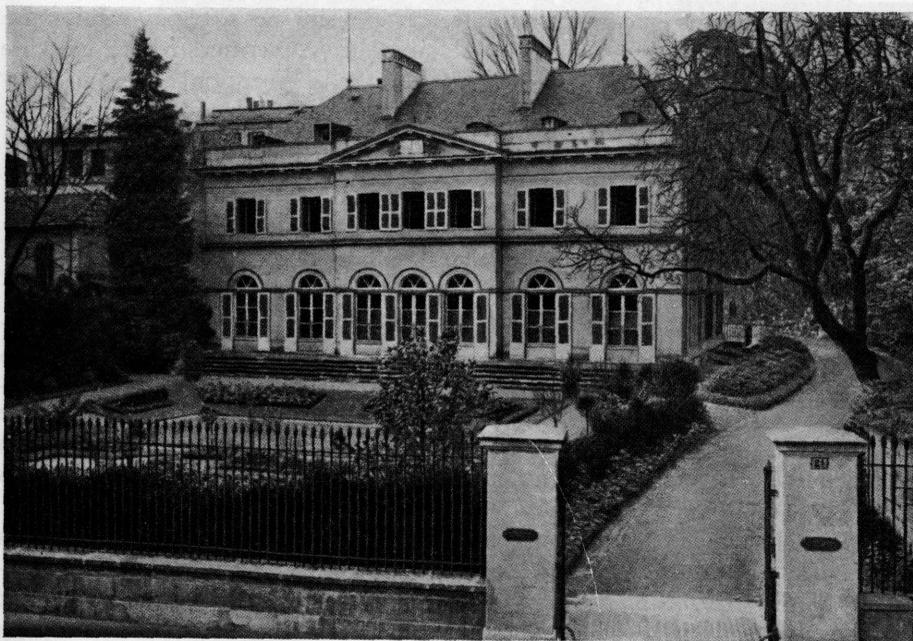
Notes sur la réception de Leurs Majestés en 1842.

Si l'on a fait quelques descriptions de cet accueil, celle du comte Louis est si personnelle qu'il convient d'en relever ici certains côtés. Le gouverneur et le président du Conseil d'Etat se sont rendus à la rencontre des souverains à la frontière. Un accident de voiture retarde leur arrivée. La ville, toute pavoisée, regorge d'un peuple accouru de toutes parts. Le comte Louis constate l'absence de manifestations déplacées d'étrangers ou de curieux des cantons voisins. Au château, dans la salle des Etats, nos magistrats et dignitaires sont présentés aux souverains qui dînent là le soir avec les invités avant de parcourir la ville de nuit, en voiture, pour admirer les illuminations. « Ils firent ainsi un tour de ville qui étoit fort bien décorée et éblouissante de clarté. Voici les noms des personnes qui accompagnoient le Roi et la Reine : S.E. le comte de Stolberg, ministre de la maison du Roi ; S.E. le Lieut. général Neumann ; M. le comte de Dönhof, chambellan de S.M. la Reine ; M. de Meyenrineck, maréchal de la Cour ; M. Müller, secrétaire intime du Cabinet du Roi ; le Docteur Schoenlein, etc. etc. ; en dames : Madame la Comtesse de Reede, Gde maîtresse de Maison de la Reine, et les dames d'honneur. Il y avoit en tout dix voitures et 47 chevaux. Le maréchal de la Cour avoit précédé le Roi de deux jours. »

Les Armourins fêtèrent les souverains au Château, cérémonie prévue par le Conseil d'Etat qui délivra des cartes d'entrée.



Document aimablement communiqué par M. le pasteur Maurice Perregaux.



Hôtel Pourtalès-Castellane

21, Faubourg de l'Hôpital, édifié en 1814,
actuelle Banque Courvoisier & Cie.

A gauche, se voit le bâtiment de l'ancien petit théâtre jadis attenant.

Un grand bal fut donné au 1er étage de l'Hôtel-de-Ville. Quarante musiciens, du 35e régiment prussien en garnison à Mayence, tiennent lieu d'orchestre. Leurs Majestés ont soupé dans la salle du Conseil général où 30 couverts ont été dressés. Un protocole imprimé en fixait les détails et l'horaire. Le costume était indiqué comme suit : pour les dames : parure de bal ou de grande soirée, souliers blancs, les vêtements de deuil *exclus* ; — pour les hommes en habit *civil* : frac de drap noir ou de couleur, cravate blanche, pantalon, bas et souliers noirs, chapeau de feutre noir. Pour les officiers : uniforme de grande tenue, pantalon blanc et bottes. (Je conserve dans mes papiers l'élégante carte d'invitation personnelle de mon arrière-grand-mère, la Doyenne Charlotte Petitpierre.)

Comme un second bal se donnait à la Salle du Concert, Leurs Majestés y firent une apparition suscitant des transports de joie.

Le dimanche, à 9 heures, les souverains assistent au service divin présidé par le pasteur Jâmes Du Pasquier. On monte ensuite en voiture pour visiter le Musée (collège latin), la Maison des Orphelins (actuelle maison communale), l'Hôpital Pourtalès où L.M. s'entretiennent avec plusieurs malades. Le temps pluvieux ne dispensera personne d'assister à un dîner de 150 couverts, offert au Château.

Le lendemain, les souverains se rendent au Val-de-Travers. On y paraît reconnaissant que, par la pluie, cette visite ne soit pas remise. Le cortège des voitures, par Boudry, Colombier et Auvernier, rentre en ville où, malgré la fatigue de la journée, une fort belle réception a lieu au Faubourg chez M. Pourtalès-Castellane. Celui-ci a prévu chez lui d'exceptionnels agrandissements.

Il y avait maisons et maisons...

A l'origine, les possibilités de luxe dans la région étaient restreintes. Les gens très aisés, enrichis surtout par l'industrie des indiennes et la banque, dans la seconde moitié du 18^e siècle, allaient dès lors investir des capitaux sur de belles demeures de style français bien que sous le règne d'un prince allemand. On évita, à part quelques exceptions, le rococo, transcription italienne du classique français. Le style des trois rois Louis, un peu plus lourd chez nous, nous marqua toujours avec du retard l'un sur l'autre.

De nouvelles constructions patriciennes échapperont aux servitudes de l'ancien urbanisme par une sorte d'architecture individualiste ne pouvant s'affirmer que dans des espaces aérés. Aussi bien, si le *journal* — dont je note ici les principaux caractères en relevant volontairement certains détails ou chiffres dont l'omission ternirait la couleur — n'énumère point ostensiblement les six ou sept demeures Pourtalès du Faubourg de l'hôpital — à l'époque quartier neuf au bord de l'eau — il convient cependant de remédier à ce silence en entrant dans l'hôtel édifié en 1814 par Frédéric de Pourtalès-Castellane d'après l'architecte Froehlicher.

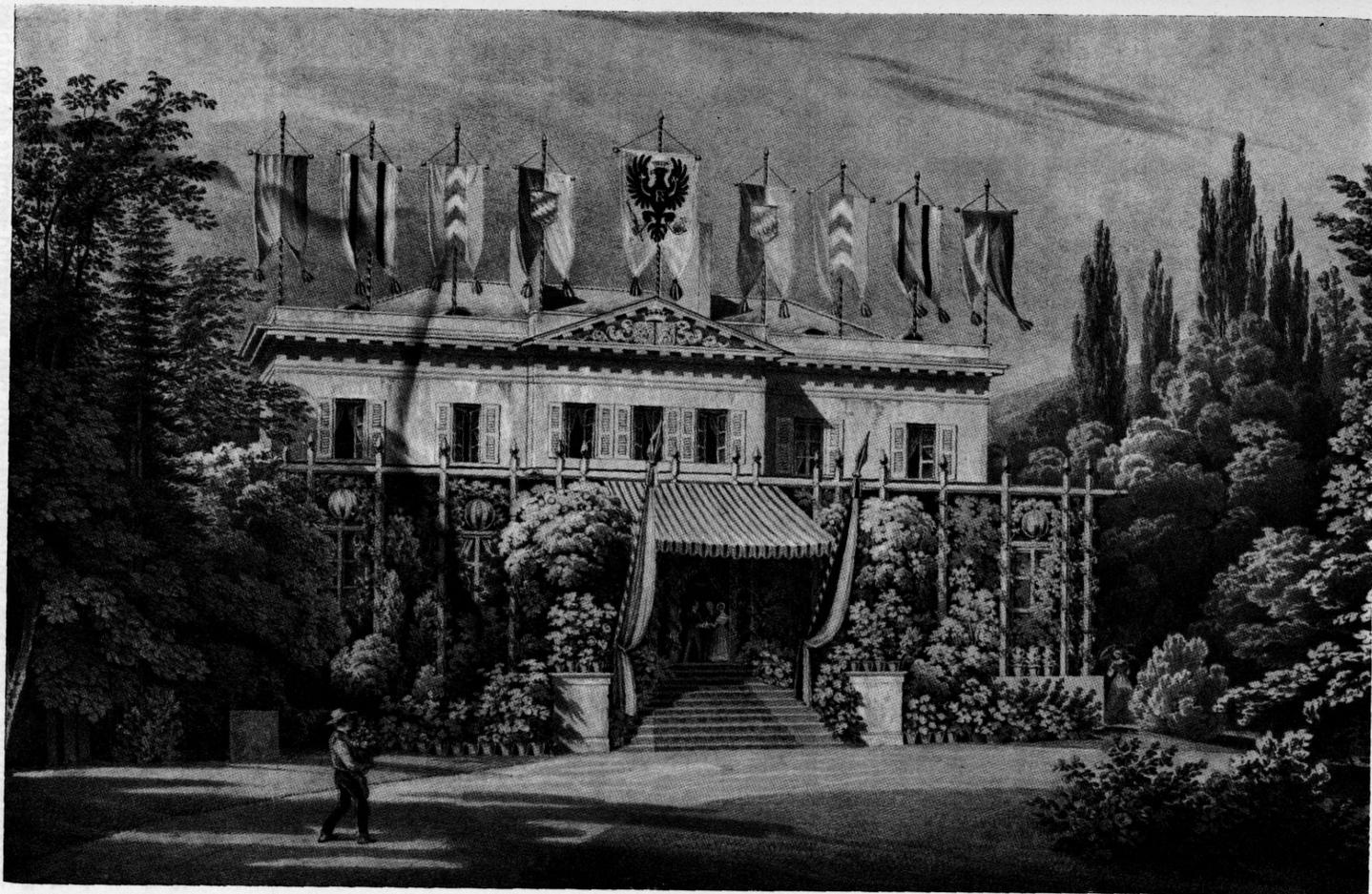
Il s'agit de l'actuelle banque Courvoisier & Cie, où va se dérouler en 1842 la plus fastueuse réception neuchâteloise décrite par le comte Louis.

Si cette demeure n'offre point le ravissant décrochement de deux ailes encadrant une cour à la manière seigneuriale de deux maisons voisines (celle de Jacques-Louis de Pourtalès, actuellement Société de Banque Suisse, et celle d'Erhard Borel, imprimerie Richème) sa façade sud n'en a pas moins grande allure rehaussée par son cadre de jardin renforçant la perspective.

L'avant-corps, au fronton armorié, ressuscite le pélican des armes conférées à Jérémie en 1750, écartelées de gueules à deux chevrons d'argent (seigneurie de Tloskau en Bohême, de Jacques-Louis, 1811) ; l'écu est accolé à celui de la maison de Castellane en Provence : de gueules au château surmonté de trois tours d'or. C'est ainsi qu'à Neuchâtel, *Bohême* et *Provence* s'inscrivent là, comme le *Languedoc* des Cabrol, cour de la rue de l'Hôpital No 6.

Les fenêtres de plein cintre du rez-de-chaussée, avec baies rectangulaires à l'étage, confèrent à l'ensemble l'aspect d'un grand pavillon bordé d'une plateforme allongée à degrés descendant vers la pelouse. A l'intérieur, pilastres ioniques, sphynx et médaillons dorés rehaussant le galbe des portes et boiseries.

Les Pourtalès-Castellane appelaient cette maison du Faubourg de



Hôtel Pourtalès-Castellane décoré pour la réception royale de 1842.

(Litho obligeamment communiquée par M. Jean-Pierre Courvoisier)

JOURNAL COLONEL POURTALES

l'Hôpital 21 : *l'Isérable*, nom du secteur cadastral où elle fut construite. L'isérable est un érable champêtre à écorce élastique. Un village du Valais porte aussi ce nom.

Le bon goût de M. James Colin.

Voici comment la maison avait été disposée pour cette réception.

« On avait pratiqué, sur le devant de la maison du côté de la rue, une grande galerie qui régnoit tout le long de la façade. Cette galerie, d'une vingtaine de pieds de large, étoit tendue de tapisserie comme une tente, fort illuminée en dedans et en dehors et garnie de vases de fleurs qu'on avoit fait venir de Greng. On avoit ouvert la double grille de fer et pratiqué dans le jardin un chemin pour les voitures qui arrivoient ainsi au pied de la galerie. De la galerie, on passoit dans la salle du billard qui avoit été enlevé, et de celle-ci, dans les deux salons à droite et à gauche. La musique du 35^e Régiment prussien étoit placée derrière un rideau dans un local préparé à gauche de la galerie pour le dépôt des manteaux des hommes et des dames ; deux personnes sûres étoient chargées de ce dépôt. La petite salle de spectacle étoit toute préparée pour la représentation. La salle à manger étoit réservée pour servir le thé et les rafraîchissements. »

« Enfin on avoit construit dans la cour, sur toute son étendue, et en creusant même un espace assez grand dans sa partie en pente du côté du nord, une fort grande salle disposée en trois compartiments divisés par des arcades de fort bon goût. Cette salle étoit destinée au souper et étoit occupée par trois grandes tables de cent couverts chacune, plus une table de 30 couverts pour Leurs Majestés, placée sur une estrade au fond de la salle. Toute la salle étoit tendue en toile de coton orange et blanc, ornée des chiffres du Roi et de la Reine, décorée de guirlandes de fleurs artificielles et éclairée de 800 bougies. Je dois le dire, l'effet et le coup d'œil de cette salle qui ne fut ouverte qu'au moment du souper, étoient charmants et firent honneur à M. Colin qui en avoit été le décorateur et l'architecte. »

Protocole privé.

« Six cents personnes avoient été invitées. » Parmi elles : toute la suite de Leurs Majestés, les ministres accrédités auprès de la Confédération, puis MM. de Bülow, ministre des affaires étrangères et le comte d'Arnim, plénipotentiaire du roi à Paris, les Députés au Directoire fédéral, de Muralt de Zurich, Ruchet, Conseiller d'Etat vaudois, S.E. le Gouverneur et le Conseil d'Etat, les Chefs des Quatre Bourgeoisies, Messieurs les pasteurs et les curés de la ville, MM. les Quatre Ministraux et le Conseil général, tous les chefs de Juridiction, tous les officiers supérieurs de la Milice, les professeurs de l'Académie, les chefs des Compagnies urbaines de 1831, les personnalités des Cantons voisins dont MM. d'Erlach, de Steiger, de Büren de Vaumarcus, de Diesbach, de Castella, etc., puis un grand nombre de notables

Fais en Phalès et en
Pélage et avec Pajis Bar.
J'y compte plus que sur
la France qui est humiliée
de l'affaire et meurt de honte.
à moi. Dieu sait pourquoi.
Je trouve que c'est vite, mais
c'est comme cela. —

Tout à Vous

Arnim

Fin d'une missive écrite à Genève par le comte d'Arnim
à propos du pasteur Faure, traducteur de son Mémoire adressé à Bismarck.
Arnim approuvera Frédéric de Pourtalès à Berlin avant que n'éclate la crise
de 1856. Il déplora l'abandon par Berlin des royalistes neuchâtelais
lors de mémorables événements.

(Manuscrit de 4 pages. Archives J. Petitpierre; réf.: ouvrage sur 1856-1857,
pp. 93; 381-382)

des Montagnes et du Val-de-Travers; les Messieurs et dames de la société; enfin les membres de la famille, enfants et petits-enfants, qui se tinrent à l'entrée de la galerie pour recevoir Leurs Altesses et leur être présentés.

Le comte Heinrich d'Arnim, 1798-1861, dont il est question, appartenait à une famille de nombreux diplomates; il avait été jeune attaché à l'ambassade de Prusse en Suisse, puis notamment plénipotentiaire à Bruxelles et à Paris. Il fut l'auteur de diverses publications dont un important

mémoire : *Mein Handelspolitisches Testament*, Berlin 1844. Il ne fut point un favori de Bismarck.

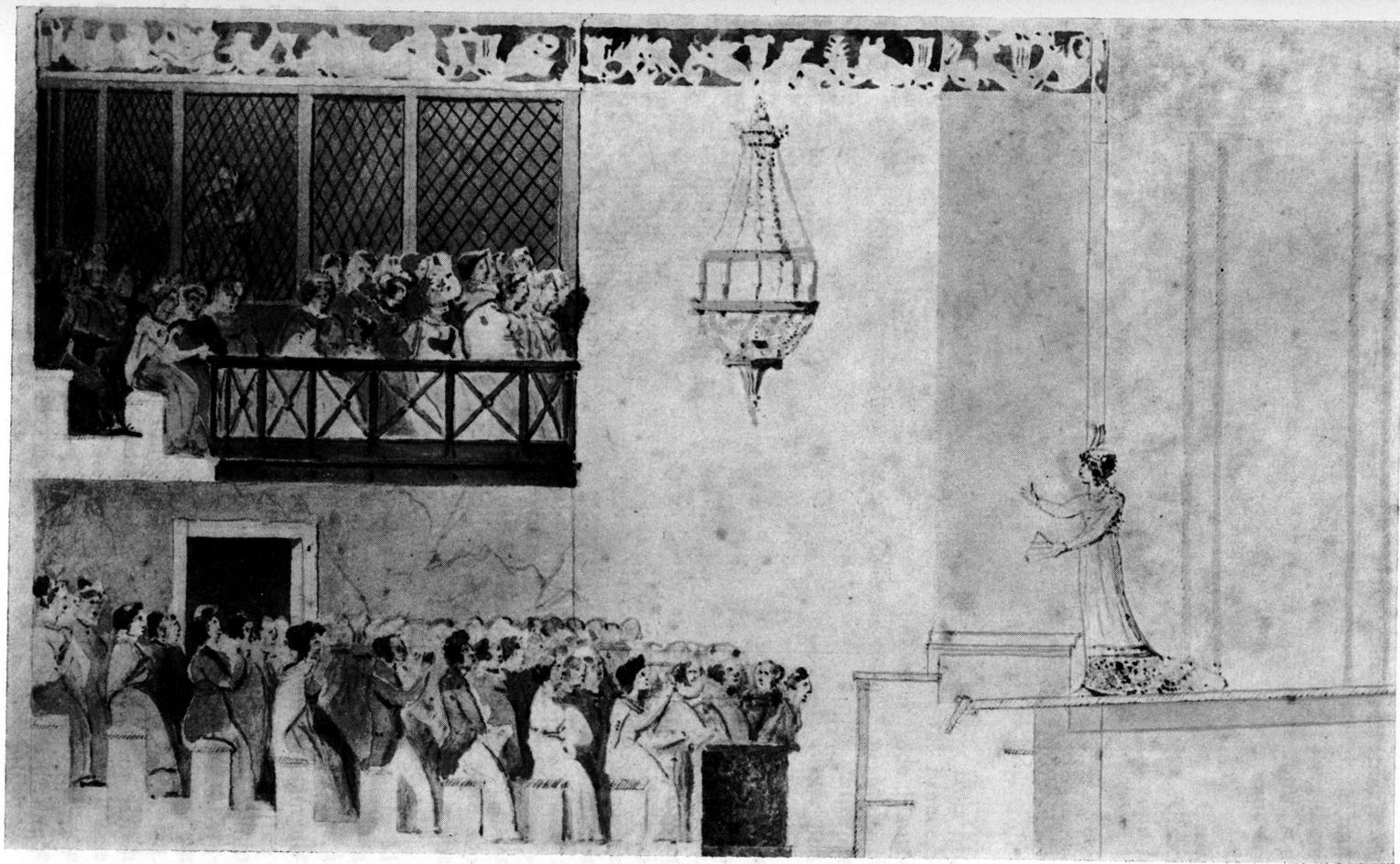
En notant l'ordre dans lequel le comte Louis indique les invités de son frère Frédéric l'amphitryon, l'on constate que le Président de Chambrier figure avec le Conseil d'Etat, entre des dignitaires étrangers, soit en place normale ; cela ne paraît point l'avoir satisfait, et l'incita à une incartade. Il est piquant de remarquer qu'à propos de cette description l'on trouve en effet ces lignes : « Après le spectacle [il s'agissait d'un petit vaudeville : *Le Secrétaire et le Cuisinier*, dont les principaux rôles furent tenus par les jeunes Albert, Guillaume et Alexandre de Pourtalès — représentation qui se donna dans le petit théâtre privé contigu, actuellement entrepôt Richème] les trois frères Pourtalès placèrent à la table d'honneur Leurs Majestés, les Ministres étrangers, les Députés de la Confédération, Monsieur le Gouverneur, Madame la Présidente de Chambrier. Le Président de Chambrier s'étoit éclipsé lors du placement pour le souper et s'étoit assis à une des tables latérales. Enfin Madame la comtesse Petitpierre de Wesdehlen, née de Truchsess-Waldbourg, Madame de Dohna, sa sœur, Madame la Bannerette, puis ma belle-sœur à qui le roi avoit offert le bras. »

On remarque que le Président Chambrier, fort bien placé à la table du roi, ignore le protocole. Le comte Louis, aîné de ses frères, porta la santé de la famille royale ; le roi porta celle des Pourtalès.

Lors de cette réception, le chemin d'accès — dans la propriété bordée d'une balustrade à pommes de pin dorées — formait une courbe devant le centre du perron. Les voitures pénétraient du Faubourg par la grille actuelle à l'est pour ressortir par une grille symétrique ouest aujourd'hui hors cadre et passage des divers locaux Richème-Nuding. En bordure de la pelouse de ce prestigieux hôtel particulier, un gigantesque et vieux sophora, aujourd'hui disparu, projetait l'ombre de ses branches sur la voie publique. Cette maison distinguée fut hautement respectée par Mme Jean Courvoisier puis par les siens.

Louis de Pourtalès, qui, rarement, oublie les chiffres même quand il les partage si volontiers avec autrui... complète sa notice — augmentée de mon commentaire — par ces mots :

« Cette fête a coûté environ mille louis dont la moitié me concerne. Après le souper, le Roi et la Reine s'entretinrent avec une extrême bonté avec tous ceux qui étoient à leur portée et quittèrent l'assemblée vers la minuit. Mon frère partit cette même nuit pour Berlin, afin d'assister aux cérémonies du mariage de la Princesse Marie, fille de S.A.R. le Prince Guillaume de Prusse, oncle du Roi, avec le Prince royal de Bavière. »



Coupe du théâtre privé Pourtalès-Castellane.

Réception royale de 1842.

(Document obligeamment communiqué par MM. Courvoisier & Cie)



Reine Elisabeth-Louise de Prusse-Bavière.

lors de sa réception à Neuchâtel en 1842.

(Photo obligeamment communiquée par la Bibliothèque nationale suisse)

Départ de Neuchâtel.

« Le 27 septembre, Leurs Majestés ont quitté Neuchâtel à 7 heures du matin pour se rendre par Valangin, La Sagne et les Ponts, au Locle, par un temps malheureusement très pluvieux. Le gouverneur et les membres du Conseil d'Etat, le Banneret et le Lt-Colonel de Meuron — mon fils Frédéric et quelques jeunes gens de la ville — leur font cortège à cheval. » Le roi passe aux Brenets, arrive tard au Locle où il loge chez M. Houriet, lieutenant civil, où se tient sympathique réunion — la reine ayant, pour éviter toute fatigue, devancé le souverain à Delémont.

Le 28 septembre, le roi passe du Locle à La Chaux-de-Fonds où il s'arrête et voit les établissements publics, traversant la foule à pied sans paraître déconcerté par cette « absence de gêne et cette familiarité un peu

JOURNAL COLONEL POURTALES

extraordinaire pour un souverain accoutumé à la tenue respectueuse des populations allemandes. » De La Chaux-de-Fonds, le roi prend la route de l'évêché de Bâle où, jusqu'à la frontière, il est accompagné de ses dignitaires neuchâtelois. « Mille traits de bonté, mille saillies charmantes, sont racontés de ce passage du Roi aux Montagnes ; mais, n'y ayant point été, je les passe sous silence puisqu'il en est fait mention ailleurs. »

La fin de l'année 1842 est marquée par séjours à La Lance, à Greng et à Nice où l'on se rend pour l'hiver. Deux petits-fils, François et Alfred, sont partis pour l'Université de Bonn. Albert, fils de Frédéric, occupe le poste de secrétaire de Légation de Prusse à Constantinople.

1843.

Sous : 2 janvier 1843, on lit : « J'ai remis à chacun de mes trois fils, Louis, Frédéric et Alexandre, un billet de cent mille francs de France. » Cela tient lieu de compensation de moins value sur les Forges de Haute-Saône, vu l'énorme baisse des fers en concurrence avec ceux du Midi. Il complète, le même jour, la dot de son fils Alexandre par un billet de 55.096 francs de France qui, ajouté au capital touché à son mariage, avec le Bois-Rond, équivaudront au don à chacun de 1.125.000 francs.

Un excellent grand-père va voir à Bonn ses deux petits-fils. François et Alfred sont en grand progrès, qu'il s'agisse de sciences naturelles, d'agriculture, de connaissances forestières, d'économie rurale et de comptabilité. Notre voyageur gagne ensuite Berlin par Cologne, Marbourg, Cassel et Halle. Il dîne chez le prince de Prusse le 27 juin — le 28 à Sans-Souci — puis se rend à Ogrosen. Il parcourt ses terres en compagnie de MM. Reymond et Maercker. Bien que le sol soit sablonneux, il est fertile, rendant froments et beaux seigles. Les bâtiments laissent à désirer : « Le comte de Lynar, mon vendeur, étoit ruiné et laissoit tout dépérir. » M. de Steiger, venu de Bohême, rejoint ces messieurs qui contrôlent titres et écritures. Faisant un saut à Kransdorff, le comte Louis y explore son domaine de forêts : « Dans 50 ans cela vaudra quelque chose ! » Il confie cette gérance à Maercker, contre traitement annuel de 600 Thaler.

Après améliorations des traitements du personnel d'Ogrosen, le 11 juillet départ pour la Bohême avec M. de Steiger : « J'ai eu bien de la peine à lui faire accepter 3000 francs de France pour ses deux voyages à Ogrosen et pour son avis sur cette acquisition. » Rentrée par Prague — le 23 juillet, retour à Neuchâtel.

Frédéric fils — de nouveau à Berlin — est accueilli par le souverain et les princes à l'occasion des grandes manœuvres auxquelles assistent l'empereur de Russie et toute une cour de hauts personnages ; il est présenté au duc de Bordeaux lors d'un déjeuner à Sans-Souci, puis va chasser à Ogrosen.

On signe à Neuchâtel le contrat de mariage par lequel M. d'Erlach donne 100 mille francs de Suisse de dot à son fils. « Mon fils, Louis, donne de son côté 100 mille francs de France pour la dot de sa fille. Quoique cette somme soit un peu trop considérable en raison de sa nombreuse famille, je

JOURNAL COLONEL POURTALES

l'ai encouragé à ne pas y regarder à cause de la grande convenance de cette alliance ; et pour lui en faciliter les moyens, je lui ai donné 50 mille francs de France, en avancement d'hoirie. » Le mariage de cette petite-fille, Elisabeth Pourtalès-d'Erlach, est célébré au Temple-du-Haut, le 14 septembre ; il est marqué par un déjeuner de 60 couverts, suivi du départ des jeunes époux pour Thounstetten.

En novembre de cette année 1843, Alexandre de Pourtalès vend le Bois-Rond à Lord Waldegrave pour 76.500 francs de France. Il l'avait retenu de sa sœur Louise pour 58.000. « Il y a fait pour 20 à 25 mille francs de frais et auroit dû s'y plaire et le garder. »



Frances comtesse Waldegrave (1821-1879)

née Braham, mariée quatre fois, propriétaire du Bois Rond à Cornaux.

(Litho. Swington à Mme Frédéric Frey de Perrot)

**Qui sont les Waldegrave,
propriétaires chez nous de 1843 à 1851, dont Pourtalès ne dit rien ?**

Georges-Alfred Waldegrave, acquéreur du Bois-Rond — était de la famille de Lord Waldegrave qui, avec l'évêque de Peterborough, fut désigné comme précepteur du futur roi d'Angleterre George III. Le souverain, plus tard, dira que Waldegrave — qu'il n'aimait point — était « homme sans valeur. »

Waldegrave, de son côté, eut peu d'estime pour son émule ; dans ses *Mémoires*, il écrit que son élève était plein de préjugés développés par son entourage de femmes de chambre et de laquais, et qu'il était impossible de l'éduquer si ce n'était en mettant à profit les hasards de la conversation ! On disait du roi : « Comme il a peu d'idées, il y tient d'autant plus. »

Une comtesse Maria Waldegrave, habitant Pall Mall, avait secrètement épousé lord Gloucester, frère de George III. Les membres de cette famille — propriétaires à Cornaux de 1843 à 1851 — ne le cèdent en rien à leurs ancêtres pour leur originalité. La comtesse Frances-Elisabeth-Anne Waldegrave — qui occupera ces lieux — née en 1821, était la fille d'un célèbre ténor anglais John *Braham*. De parents israélites, Braham avait supprimé l'A d'*Abraham*. En 1796, grand succès à l'Opéra de Londres, le Drury Lane. Une tournée en Italie, ses exploits au Covent Garden, obtenus dans *The Chains of the heart* de Mazzinghi, le firent considérer comme premier ténor du royaume.

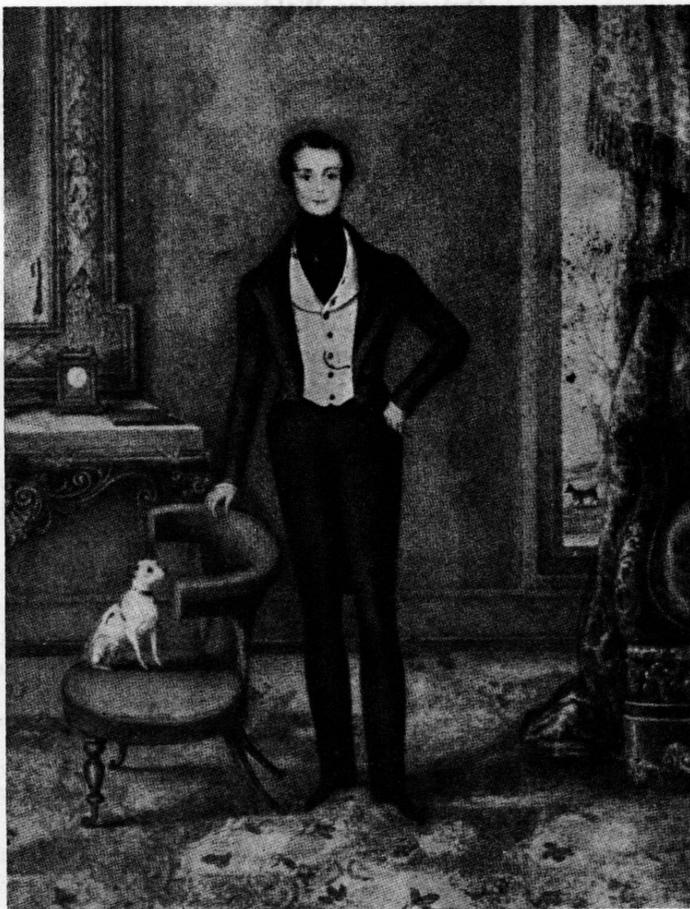
Le public anglais, exigeant qu'il chante *fort*, fut la cause d'une détérioration de sa voix. Il se mit à composer lui-même des airs d'une gaîté discutable comme : *La mort de Nelson* ! Malgré certains déboires, gains fabuleux...

Mais ce qui nous intéresse, c'est sa fille mariée quatre fois, qui acquiert le Bois-Rond, de Cornaux. Cette fille, au patronyme rendu célèbre par son père eut l'avantage d'être à la fois ravissante et fort intelligente, qualités qui s'excluent assez généralement ! La voici comtesse Frances Waldegrave, femme de John-James, dont très jeune elle est veuve. Elle épouse le frère du défunt, lord George Waldegrave, 7ème comte du nom. Comme la loi anglaise interdit les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, (nous l'avons vu quand S.E. La Trobe voulut épouser une belle-sœur Montmollin) cette nouvelle union fut officiellement célébrée, en 1844, dans le temple de Dombresson.

Le Bois-Rond.

Cornaux le plus joli endroit du Continent...

Les Waldegrave — habitant non loin de Londres le fameux castel de Strawberry-Hill qu'ils tenaient de leur grand-oncle Horace Walpole — menant par habitude grand train de vie, étaient arrivés de France et d'Allemagne au Bois-Rond en grand équipage. Elle a 22 ans, lord George Waldegrave 28. En pleine lune de miel, ils déclarent le Bois-Rond « le plus joli



Georges, 7^{me} comte Waldegrave

Propriétaire du Bois Rond Pourtalès à Cornaux.

Portrait exécuté en 1842.

endroit que nous ayons vu sur le continent. » On fait venir à travers la Manche la gouvernante, trois chevaux, voitures dont un phaéton, des chiens et des domestiques.

Pour être communier et naturalisé, lord Waldegrave verse à Wavre 65 louis d'or ; 120 livres tournois à l'Etat. Il se livre dans le voisinage à des libéralités aussi nombreuses que ses libations ; ces dernières font tradition aux tapageuses beuveries de ses ancêtres. Le Conseil d'Etat neuchâtelois reste rêveur devant ce couple de grands seigneurs ayant tenu à s'unir en violation de la loi anglaise.

Le bruit courait du reste que les Braham n'étaient sortis de l'aventure de la vie que criblés de dettes. Les « bons-teints » de notre région trouvaient

drôle que cette femme ravissante eût épousé, après quelques mois de veuvage seulement, son adoré beau-frère. Ce beau-frère, après avoir maltraité un policeman de Londres aurait écopé de six mois de prison. Plus humain à l'endroit des bêtes que des policiers, il élève dans le parc du Bois-Rond une pierre tombale à l'un de ses chevaux ! On la voit encore à l'ombre de magnifiques arbres.

En attendant que notre souverain se prononçât à Berlin sur l'opportunité d'admettre un mariage posant des problèmes, l'aimable population de Cornaux avait tiré du canon en l'honneur de ces Anglais riches et curieux. Stupéfaits de telles détonations à bout portant, prenant soudain la Suisse pour un pays de révolutions, ils tremblèrent, surpris de cette artillerie crachant du feu sous leurs fenêtres. On s'expliqua. Les gens du village, tous bien intentionnés, capitaine en tête, avaient imaginé ce genre de sérénade pour fêter l'anniversaire de la comtesse. La frayeur disparue, tout le monde but du punch au milieu de vigoureux vivats et de serments d'éternelle amitié.

Portraits par Reynolds. — Destin du Bois Rond.

Cette famille, à moitié écossaise, n'était point étrangère à la Cour d'Angleterre. Elle eut des accointances avec les Wemyss et les Keith. A Edimbourg, à la National Gallery, figure une superbe toile de Reynolds *The Ladies Waldegrave* représentant trois élégantes et ravissantes femmes. Le Musée de Condé-Chantilly possède une autre toile de Reynolds, valant une fortune aussi, *Les deux Waldegrave*, la comtesse Maria Waldegrave-Gloucester, tenant sa fille dans ses bras.

Les deux portraits accompagnant ces lignes sont ceux du couple des propriétaires du Bois-Rond. Après le décès, le 28 septembre 1846, dans le comté de Somerset, du comte George, — qui expira pair d'Angleterre, dans le delirium tremens — lady Waldegrave, cernée par de nombreux prétendants, épousait, le 30 septembre 1847, G. Granville Arcourt ; puis, en 1863, Chichester Fortescue — lord Carlingford. Elle avait, par testament de Waldegrave, daté du 15 octobre 1845, hérité de ses biens.

Grâce aux anciens plans : D. Colin ou autres, et aux actes d'acquisition et quittances conservés au Bois-Rond par l'hoirie de Perrot, il est aisé de rectifier même certains renseignements du journal Pourtalès et de noter les noms des propriétaires *voisins* parmi lesquels se comptent une dizaine de Clottu, des Tissot, Abram Junod, Louis de Montmollin, le Dr Bazin, autant de patronymes apparaissant sous la signature du notaire Isaac-Henri Clerc.

En 1851, par acte du notaire Colomb, du 21 février, le *Bois-Rond* passe aux citoyens François-Ferdinand Bellenot, 1809-1875, allié Coulon, propriétaire à Monruz, et à Gustave Bellenot, négociant à Fernambouc, au Brésil ; le prix est de 57.000 francs de France. Ce dernier, seul détenteur en 1865, cède le domaine à Mme Cécile de Perrot dans la famille de laquelle cette délicieuse maison, ses dépendances, son vaste bois et les terres avoisinantes, sont demeurées.



Henri Druey dans son cabinet de travail en 1845 (1799-1855)

Président de la Confédération en 1850.

(Litho, communiquée par la Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Lausanne)

JOURNAL COLONEL POURTALES

Cet ensemble passa en effet, en 1891, à M. Edmond de Perrot. Au décès de celui-ci, en 1930, le domaine échoit à Mme Marguerite de Perrot. A la mort de celle-ci, en 1966, le Bois-Rond — de curieuse et parfois plaisante mémoire — est en hoirie, propriété de Mme Josette Frey-de Perrot, de Mlle Gisèle de Perrot et de leur frère Guy de Perrot ; au décès de ce dernier, ses enfants Francine, Hubert et Yves de Perrot lui succèdent pour sa part. La maison, une des plus séduisantes du pays, sise dans une haute frondaison conserve aussi des portraits de famille, magnifiques témoins de l'aisance des *de Roulet*.

Ayant fait une entorse au manuscrit Pourtalès pour nous en évader un instant dans la société de pittoresques étrangers amoureux de notre région, revenons fidèlement à ce recueil dont le Bois-Rond fait du reste partie intégrante. Reprenons le fil du temps.

De 1844 à 1845.

Vers le 26 juillet 1844, on enregistre à Berne un attentat contre la vie de Frédéric-Guillaume IV ; le but n'a rien de politique : « il étoit inspiré par un sentiment de haine à cause du refus d'une faveur demandée. » La nouvelle en parvient à Neuchâtel le 2 août.

En septembre, Albert, neveu du comte Louis, rentre avec son frère Guillaume d'un instructif voyage en Egypte, en Syrie, à Petra, sauvage nécropole royale abandonnée dans le désert où l'on se rend d'Ammân — aujourd'hui par un petit chemin de fer anglais jusqu'à Maan — puis à cheval. On avait aussi exploré Jérusalem.

Alors que la fin de 1844 est marquée par des échanges de vues entre proches touchant une fondation de famille qui serait plutôt établie en Prusse, le mois de janvier 1845 risque d'assombrir une habituelle sérénité ; une créance de 275.000 francs contre un sieur Hamot, de Pontoise, en faillite, ne sera que partiellement respectée. Le notaire Batardy, manœuvrier, avait constitué au profit des Pourtalès, une hypothèque d'un montant discutable vu la valeur d'immeubles à liquider aux enchères. Les pertes ne seront que légères pour Louis et Frédéric.

A Lausanne, en février, éclate une « révolution radicale » provoquée par le Conseiller d'Etat Druey. Le Conseil d'Etat vaudois est contre une intervention armée à Lucerne à propos des Jésuites. Les événements aboutissent à une assemblée populaire à Montbenon, à des désordres et à la démission dudit Conseil d'Etat. Pourtalès ignore que, plus tard, Henri Druey provoquerait la fondation de l'Eglise libre, préparerait le Sonderbund et assumerait, en 1850, la présidence de la Confédération.

C'est l'époque où Lucerne est attaquée par 8000 hommes de Corps-francs qui y perdent deux cents morts et plus de mille prisonniers.

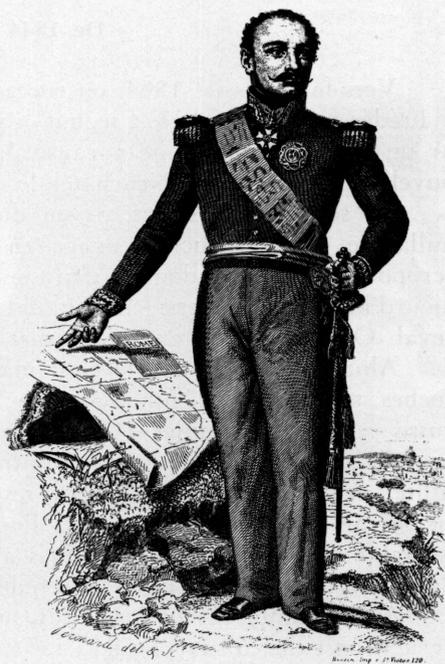
Comme aujourd'hui, s'écoulaient des événements dont la résonance entraînait dans l'oreille pour sortir par l'autre, sans participation. En fait de participation... le comte Louis verse 2000 Thaler pour reconstruction d'une prison convenable sur sa terre d'Ogrosen ! De réjouissantes nouvelles consolent des débours matériels : à Berlin, Frédéric est nommé Conseiller

intime. Il part pour Stolzenfels y servir — durant son séjour en Prusse — la reine Victoria qui lui offre une boîte d'or avec effigie, enrichie de diamants. Voici la charmante comtesse de Brühl avec ses filles à La Lance.

Contacts avec les Zastrow, les Bethmann et les Mallet.

En avril, le chambellan Otto de Zastrow accompagne le comte Louis à Ogrosen. Ils ont déjeuné ensemble chez Sa Majesté à Potsdam. A Ogrosen, ces Messieurs parcourent fermes et forêts. De Zastrow assiste Louis qui passe un bail de 18 ans avec M. Kunz, fermier-prenneur ; il lui facilite l'étude de la législation prussienne pour adaptation du projet de fondation de sa « caisse de secours » familiale. Le Ministre d'Etat Bodelschwing intervient auprès de S. M. pour que le droit de timbre de 3 % sur le capital engagé dans cette fondation soit calculé sur évaluation d'experts. Le roi abaisse à 1 % le droit de timbre, vu le but louable envisagé ; il reçoit à quatre reprises Pourtalès à Sans-Souci. Le retour à Neuchâtel et à La Lance s'effectue par Prague, Radowesnitz, Weltrub, son château de Hlubosch « bien réparé et très habitable ». On passe par la vallée de la Ltawka, Horzowitz et Czerowitz, station postale sur la route de Pilsen — autant de sites charmants à repérer dans un guide touristique...

Le 31 juillet, le prince Charles et la princesse, avec leur fille, Louise de Prusse « déjeunent à la fourchette » à La Lance d'où ils repartent pour Lausanne, accompagnés de Mlle Charlotte de Zastrow, du Chambellan comte de Kalkreuth et du comte Hoym, adjudant du prince. Le 6 août, Albert de Pourtalès, neveu de Louis, épouse, à Bonn, Mlle Anna de Bethmann. Peu de temps avant, Robert — autre neveu du comte Louis — avait convolé en justes noces, à Paris, avec une ravissante Anna Haggermann ; ces noces, semble-t-il furent d'autant plus justes que la dot de l'épouse était de deux millions...



Duc de Reggio, général Nicolas-Charles Oudinot, Bar-le-Duc, (1767-1847).

Pair et maréchal de France, gouverneur des Invalides, ami de Louis Pourtalès.

(Péronard del & sept. Autre portrait : Musée de Neuchâtel, « Patrie neuchâteloise », t. III, p. 221)

En août, l'on déplore le décès, à 69 ans, à Saint-Germain-des-Prés, d'un vieil ami, homme de confiance jusqu'en 1811 du défunt comte Jacques-Louis — qui le secondait dans ses voyages ; il s'agit de M. Oppermann, banquier à Paris, qui avait épousé à Neuchâtel, en février 1816, une cousine des Pourtalès, Constance de Luze, fille de J.-J. de Luze-Osterwald. De septembre à novembre, sont notés la mort du banneret François de Meuron, au Villaret, l'insurrection radicale de Genève, la naissance d'un arrière-petit-fils d'*Erlach* baptisé... *Rodolphe*. Quant à François, autre petit-fils, il s'embarque au Havre pour l'Amérique afin d'y rejoindre le professeur Agassiz. La récolte du blé est très médiocre ; les pommes de terre ont pourri presque en totalité ; les prohibitions des gouvernements renchérissent la vie, inspirant de grandes inquiétudes.

Nous sommes en 1847.

Selon notre rédacteur, le gouvernement radical de Berne, pour couvrir ses énormes dilapidations, instaure un impôt progressif sur fortunes et revenus ; il est question de la dissolution de la caisse de famille fondée en 1826. Cette liquidation s'opère en février à titre définitif.

La petite-fille de Louis, Anna de Rougemont, épouse Arthur, fils de Jules, baron Mallet à Paris. Voyage du comte Louis dans le Midi de la France qu'il ne connaît pas ; il pousse jusqu'en Algérie, revient à Toulon sur le vapeur Labrador. En août, séjour à La Lance de son gendre Rougemont et du jeune ménage Mallet.

A propos du maréchal Oudinot.

Le 13 septembre, « décès à l'Hôtel des Invalides, à Paris, de mon digne et excellent ami, le maréchal Oudinot, duc de Reggio, âgé de 80 ans et six mois. » Pourtalès ne donne que ce laconique renseignement. Il ne s'arrête pas à des commentaires qui eussent pu nous intéresser. C'est parfois le fait de chroniqueurs estompant involontairement certains événements pour s'attarder à des détails ; ils ne songent point que *scripta manent* et que des commentaires sur l'important intéresseraient les après-venants. (« Oudinot à Neuchâtel » — *Patrie neuchâteloise* t. III pp. 216 à 225.)

Oudinot avait mis fin à sa carrière militaire en reprenant la fabrique de papier fondée par son père à Bar-le-Duc où il fut enseveli dans le tombeau de sa famille. Sa statue de bronze occupe le centre de la cité. Une autre, de marbre, se voit dans la Galerie de Versailles. A Paris, aux *Invalides*, notamment dans la chapelle et le Musée de l'armée, Oudinot est présent. Le portrait que j'ai donné de lui avait été exécuté sur ordre de Napoléon en 1811. Oudinot l'avait offert — peint par Robert Lefèvre — à son ami Louis de Pourtalès.

Un ennuyeux M. Kunz. — Le Sonderbund.

Voici que le locataire régisseur et fermier d'Ogrosen — M. Ewald Kunz — dont on appréciait fort l'activité, donne des inquiétudes quant à l'exploitation des tourbières du domaine ; il émet en outre de soudaines prétentions inadmissibles. Pénible, il finit par s'avérer d'une honnêteté douteuse. Il est décidé de rompre un long bail en lui versant dédite marchandée à 10.000 Thaler. Alfred de Pourtalès, petit-fils très doué, assumera à l'avenir cette importante régie.

De Pfuel arrive à Neuchâtel. Vaud saisit sans droit à Yverdon le vapeur prétendu « bédouin » de Neuchâtel. Incendie de Provence ; Pourtalès expédie 500 francs. Stockmann, Conseiller d'Etat bernois sympathise avec nos révolutionnaires. Faillite de la maison Rougemont-Frères à Londres. « Je n'y suis point compromis. »

1847 est l'année de la guerre du Sonderbund — dernière prise d'armes entre Suisses — que la Constitution de 1848 proscriera dès lors : « Notre Corps législatif, appelé à délibérer sur la demande faite de notre contingent en hommes pour la guerre contre le Sonderbund, refuse cette requête par 73 voix contre 12. » Le roi fait remettre à la Diète suisse une note déclarant *neutre* la principauté : « La Diète impose au pays une contribution de L. 300.000 de Suisse comme rançon de refus de son contingent ! » A Neuchâtel, se trouvent de Sydow, ministre plénipotentiaire, le baron de Kaisersfeld, ministre d'Autriche en Suisse, M. de Bois-le-Comte, ambassadeur de France auprès la Confédération. La présence de ces Messieurs paraît-elle être pour nous garantie momentanée de tranquillité ?

Bien que notre sympathique scribe ne soit point sans crainte sur la destinée de Neuchâtel, il souscrit 50.000 francs de France à l'emprunt de notre gouvernement : « J'avois déjà souscrit pour 25.000 précédemment. »

A propos de la révolution de 1848.

Portalès critique l'arbitraire de la répartition partielle des frais de guerre du Sonderbund, d'une part parmi les membres des gouvernements catholiques, d'autre part parmi des personnalités imposées à titre individuel parce qu'elles sont réputées *riches*. Il signale, en janvier, des insurrections à Palerme, Naples, Rome, Paris ; le 24 février, abdication de Louis-Philippe qui s'éloigne « dans une petite voiture à un cheval avec la reine. Proclamation de la République ! » Le régime innové en France encourage nos agitateurs des Montagnes, ainsi que le gouvernement bernois : « A Neuchâtel, la population toute bien disposée, est terrorisée par les nouvelles de France, par les menaces des populations bernoises et vaudoises. Le Conseil de ville consulté peut-être mal à propos par le Conseil d'Etat pour une défense énergique, faiblit à une immense majorité contre 6 voix, celles des anciens du Conseil de ville. La jeunesse a, en général, montré peu d'énergie. »

« Le mercredi 1er mars, à 6 heures du soir, les soi-disant patriotes des Montagnes, avec 500 hommes de Corps francs du Jura bernois, sont entrés en ville par un temps affreux et ont été logés, au nombre de 1500, chez le bourgeois. La population de la ville est morne et silencieuse. Le jeudi 2 mars, les meneurs de la révolution, au Château de Neuchâtel, se constituent en gouvernement provisoire. » Il indique les noms de ces Messieurs, noms bien connus, et fait le récit qui ne l'est pas moins, de l'arrestation à 4 heures de l'après-midi, du Conseil d'Etat siégeant chez son président Chambrier, Place des Halles.

Par touches utiles, le comte Louis, naturellement déçu de la situation, relate émeutes à Berlin — où son neveu Guillaume épouse le 4 mars, la comtesse Charlotte de Maltzan — désordres de Munich, soulèvements de paysans dans le Grand-Duché de Bade et en Wurtemberg, insurrection à Vienne où Metternich résigne ses fonctions : « Quels événements en Europe ! Où cela s'arrêtera-t-il ? Dieu seul le sait. Que sa volonté soit faite ! »

A Berlin.

Si l'on connaît le processus rénovateur, qui marqua, par le détail, notre transformation de monarchie — mitigée depuis 1815 — en république définitive, on ignore davantage ce qui se passa à l'époque à Berlin. Ce journal manuscrit nous renseigne.

« Le 18 mars, après des émeutes journalières qui prenoient chaque jour un caractère plus grave et plus général tant à Berlin qu'au Rhin et en Silésie, le Roi s'étoit déterminé à avancer au 2 avril la réunion du Landtag pour accorder la liberté de la presse.

« Ce même jour, à 2 heures et demi, il annonçoit ces concessions depuis le balcon du Château à la foule assemblée, lorsque des malintentionnés, en excitant et en insultant les troupes qui gardoient les portes du Château royal, voulurent en forcer l'entrée. Deux coups de fusil partirent sans atteindre personne — et que l'on peut supposer être partis de la foule même — soulevèrent la rage d'un peuple déjà mal disposé. Les cris de trahison et aux armes se firent entendre.

« Un escadron de dragons, stationné près de là, crut à une attaque et chargea la populace... Une demi-heure après, tout Berlin étoit en révolte. Des barricades s'élevèrent dans toutes les rues ; les troupes accourues furent lapidées depuis les toits et ajustées à coup de fusil depuis les maisons ; un combat affreux s'engagea partout entre l'armée parfaitement disposée et la populace furieuse ; cette scène de terreur, de combats, éclairée par l'incendie et un clair de lune superbe, se prolongea jusqu'au matin et dura 13 heures ! La plupart des barricades avoient été prises d'assaut par la troupe assistée du canon. Le matin, il y eut un moment de lassitude, d'étonnement et de trêve. C'étoit dimanche. Le Roi, désolé, promit tout et consentit plus tard au renvoi hors de Berlin de toutes les troupes, se confiant à la garde de la Bourgeoisie armée.

« Dans les combats, Adolphe de Zastrow des lanciers a été tué d'un coup de fusil tiré d'une fenêtre. Son assassin a été sabré par ses cavaliers qui l'ont cherché et trouvé caché dans la maison. »

**Le récit d'un homme de droite
n'est point sans intérêt.**

« Les Tirailleurs neuchâtelois se sont bien conduits dans ces affaires malgré les bruits qu'on a cherché à accréditer dans quelques journaux qu'ils avoient fait défection et passé aux insurgés. Mon petit-fils, Eugène, s'est conduit bravement à l'assaut de 6 barricades. Ce qui a donné lieu à une calomnie contre le bataillon *Garde-Schützen*, c'est que les *Schützengilden*, confrérie de carabiniers bourgeois, ont passé du côté du peuple et fait beaucoup de mal à la troupe en tirant sur les officiers.

« Durant ces affreuses scènes, mon frère n'a pas quitté le Château. Sa femme et ses belles-filles ont dû partir le lendemain pour Potsdam et plus tard pour Hambourg. Pendant que ceci se passait à Berlin, le Milanais étoit en pleine révolte appuyée par le Roi de Sardaigne encourageant l'insurrection ! Peur et ambition, tristes moyens ! »

En reprenant la rédaction de ses notes sur Neuchâtel, il est clair que le comte Louis n'approuve point l'attitude de Piaget. Il rappelle en outre que le roi souhaita simplement de la part de ses sujets une ligne de conduite visant le bonheur du pays. En fait — comme je l'ai démontré dans mon ouvrage sur 1856-1857 — le roi n'intervenant point à Neuchâtel par les armes, ce qui du reste lui eût été impossible, se libérait psychologiquement de ses propres serments, affranchissant par réciprocité des leurs, ses Neuchâtelois. Toute perspective de fidélité unilatérale maintenue ne devenait à l'avenir qu'insignifiante.

On sait en outre que notre Révolution à l'eau de rose de 1848 élargissait déjà le 13 avril les Conseillers d'Etat royalistes prisonniers, traités avec une indéniable courtoisie. Cela étant, seule une indéclinable étroitesse d'esprit, un attachement *sentimental*, pouvaient, *sans valeur juridique*, permettre de continuer à prôner un quelconque engagement par serment des royalistes neuchâtelois.

C'est sur cette pacifique mise en liberté des Conseillers d'Etat royalistes que se clôt le *Journal de Louis de Pourtalès*.

D'une autre main. — D'une autre plume.

Faisant suite à ce journal manuscrit, on lit ceci d'une autre écriture : « Ici se termine la partie du journal de famille, tenue par le Comte Louis de Pourtalès, ancien Président du Conseil d'Etat et ancien Colonel Inspecteur de l'Artillerie de la Confédération suisse. Ce qui suit est écrit par moi, son fils aîné, Louis-Auguste de Pourtalès, ancien maire de Cortaillod, ancien

JOURNAL COLONEL POURTALES

lieutenant-colonel d'artillerie — et ancien Conseiller d'Etat en service extraordinaire, ce qui n'étoit qu'un simple titre sans aucune fonction. »

Un fils — naturellement fort respectueux de son père — introduit ses notes personnelles de plusieurs pages, en mentionnant modestement le décès de cette belle personnalité neuchâteloise, de cet être bienfaisant, aux traditions généreuses, que je viens de présenter. Ce dernier, à 75 ans, meurt à Neuchâtel le 8 mai 1848 « d'un coup d'apoplexie qui l'avoit frappé la veille. » Etaient présents, son aîné prénommé, son fils Alexandre, Sophie de



Elisabeth-Frédérique de Sandoz-Rollin (1804-1868)
femme d'Auguste de Pourtalès qui continua le journal de son père.

(Photo Bibliothèque nationale, Berne)

Rougemont et son mari revenu de la Schadau. Son petit-fils Ernest suivit aussi l'enterrement, tandis que plusieurs proches étaient en voyage, notamment en Italie.

Il fut inhumé à côté du tombeau de son père, au petit cimetière familial de l'Hôpital Pourtalès où fut érigé une réplique du monument voisin. « Le public a généralement attribué sa mort au chagrin que lui avait causé la révolution de ce pays. Toutefois les cas d'apoplexie ne sont pas rares dans notre famille et le tic douloureux, névralgie faciale, dont il a tant souffert, était peut-être dû à quelque cause résidant dans le cerveau. Quelques jours avant sa mort, il avait eu un accès de tic d'une violence inaccoutumée. » Suivent d'affectueuses remarques sur le ciment unissant toute la famille dans la plus chaude ambiance et le plus vif attachement.

Le continuateur du journal — Auguste de Pourtalès (dont le portrait a paru : tome IV *Patrie neuchâteloise*, mais dont on voit ici celui de sa charmante femme Elisabeth-Frédérique de Sandoz-Rollin) — écrit avoir laissé s'écouler bien des années avant d'en reprendre le fil. Ce n'est qu'en 1861 qu'il le fera, s'inspirant du testament de son père qui en exprimait l'espoir : « Je désire que mon fils aîné continue à consigner ce qui méritera de l'être dans le livre de famille que j'ai commencé en 1806 et qui, à la vérité, est écrit dans bien des parties avec précipitation et trop peu de soin. Mon fils sera aussi dépositaire des titres et archives de la famille. »

Héritage de piété et de biens.

Mais si, un peu tardivement, dès 1861, cette relation manuscrite reprend vie, son nouvel auteur a soin — jetant un regard très précis en arrière — de combler l'espace remontant au décès de son père en 1848 ; en mentionnant sa descendance, notamment ses cinq héritiers directs, trois fils — et deux filles Sandoz-Rollin et Rougemont — il rend compte d'un testament olographe du 9 janvier 1847 et d'un acte de partage du 23 novembre 1848. Ces documents, le premier du testateur, le second du notaire Clerc, sont de précieux aide-mémoires indiquant toute une dévolution successorale dans l'esprit le plus confraternel. Les innombrables postes comptables, ainsi qu'une impressionnante série de legs, ne sauraient faire l'objet ici d'une nomenclature laconique et dépourvue du reste de discrétion.

Toutes les propriétés, dots et avances d'hoirie figurent dans les répartitions. Il est rappelé que le grand-père Jacques-Louis — de renommée internationale — avait laissé vingt-sept millions de francs de France, en plus d'un nombre considérable de créances douteuses signalées par acte de partage de 1819.

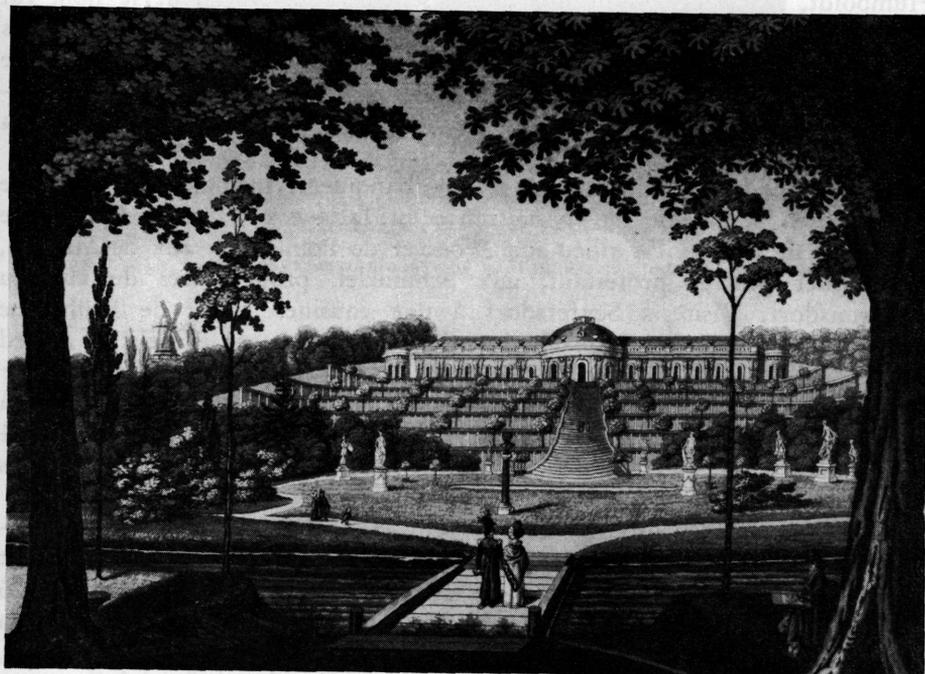
L'épouse de notre défunt comte Louis se contenta des meubles, de l'argenterie et de deux millions, compris l'usufruit de La Lance, de la Prise Gaulaz, des Montagnes de la Thormandaz, de la Tête à l'Ours, de l'Abbaye et du Chalet de Bois. Les autres domaines, comme ceux à l'étranger ou comme Bussy, les diverses maisons de ville, les vignes à Champréveyres, à

Comba-Borel, à Pain-Blanc, au Pays de Vaud — et ailleurs bien entendu — sont répartis avec la précision méticuleuse du comptable sans distractions qu'était le notaire Henri Clerc !

Extrême générosité. — Coup d'œil sur une postérité.

A la suite d'une liste impressionnante de legs — jaillissant comme feu d'artifice au profit d'hôpitaux, d'institutions variées, d'œuvres de bienfaisance, au bénéfice aussi de domestiques, de cuisiniers ou de gens de maison qui tous jouirent de pensions à vie — on repère des dons à Alphonse Clerc, commis au partage, aux Pettavel, à d'autres encore, dont 10.000 francs à Mlle Miéville, ancienne institutrice. Le domaine de Grange-Wallier et la Montagne des Pointes passent à Alexandre.

On trouve là des regrets du mariage à New York — un peu inconsidéré — d'un fils, François, qui, sans tambour ni trompette, a épousé une amie, Elise Bachmann, connue précédemment à Francfort, qui le suivit à Berlin, et en Amérique où, employé à la *Coast Survey* à Washington, il lui fit quatre rejetons émoussés et prometteurs...



Le Château de Sans-Souci à Potsdam
au temps des accueils de Pourtalès par le roi.

(Photo. Bibliothèque nationale suisse)

JOURNAL COLONEL POURTALES

Parmi les frères et sœurs de ce dernier, Alfred — fiancé à Mlle Anna de Paschwitz — administre les terres d'Ogrosen ; Elisabeth d'Erlach élève sa famille à Neuchâtel ; Eugène est sous-lieutenant aux Tirailleurs de la Garde ; Ernest paraît voué à la carrière militaire ; Mathilde s'instruit en pension à Genève ; Isabelle, d'une santé précaire, Maurice — qui maintiendra le filon de cette génération — ainsi que sa sœur Sophie sont, tous trois, pour l'instant, chez leur père et mère.

Voyage en Allemagne en 1850.

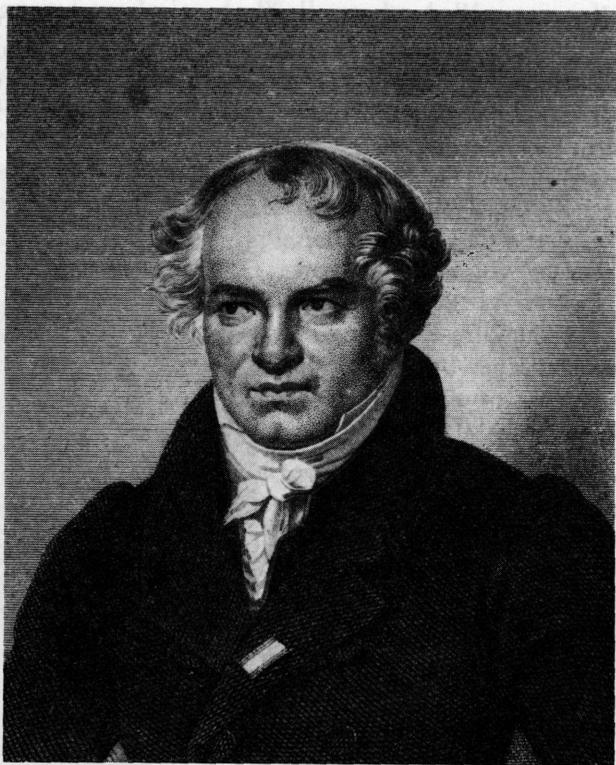
Un père chagriné voit mourir sa fille Isabelle à 14 ans d'une fièvre typhoïde : « Je ne me souviens par de l'avoir grondée une seule fois. »

En famille on part pour l'Allemagne. A Heidelberg, consultation du Dr Chelius pour cure de bains. Visite de Cologne et de ses églises. Dès le 30 juillet s'établissent d'agréables contacts avec Eugène, des Tirailleurs de la Garde, avec les de Paschwitz à Magdebourg. On tente d'aiguiller Maurice et Ernest sur des voies utiles à leur avenir.

« Le 2 août je dînai chez le Roi à Sans-Souci. » A ce dîner, se trouvèrent le prince de Prusse, le général autrichien Haynau, M. Alexandre de Humboldt, le célèbre naturaliste universellement connu, dont le nom fut même donné à une rue de Berne. Il en a été question ci-devant à propos de son frère, le ministre d'Etat. « Le Roi et la Reine m'ont parlé avec une grande bonté. » Il assiste, le 6 août, chez le roi, au jeu d'une tragédie française dont il relate seulement que le principal rôle était tenu par « La Rachel. »

Maurice est laissé à Altona chez le banquier Arnemann. On se dirige sur Ogrosen et Dresde où connaissance est faite avec divers membres de la famille de Paschwitz, alliée aux Wobeser de Poméranie, aux de Massow, aux Roller pasteur protestant, aux Schmiedel, propriétaires du château d'Hermisdorf. Visite à Seyfersdorf à une cousine, Jenny de Brühl. Le contrat de mariage Pourtalès-Paschwitz est officiellement enregistré. Alfred reçoit de son père une dot de 27 mille écus de Prusse, sa jeune femme obtenant un douaire de 800 écus de rente, moyennant quoi elle renonce à la prétention des biens de son mari. « Nous nous décidons à partir le 21 août sans attendre la noce afin de ne pas laisser écouler trop la saison des bains. »

A Leipzig, consultation du Dr Schwarz qui juge la saison trop tardive pour les bains de Baden ou d'Ems. A Munich, on s'arrête longuement devant les toiles de la Pinacothèque, les statues de la Glyptothèque. Le 26 août, à distance, se célèbre à Hermisdorf le mariage d'Alfred avec Anna de Paschwitz, dans la chapelle du parc attenant au château des Schmiedel. Le pasteur Roller, beau-frère d'Anna, étant mort le matin même, y est remplacé par le pasteur Harless « célèbre prédicateur ». De Munich, trajet partagé en voiture, en train et en bateau par Kempten, Lindau, et Romanshorn. Rentrée à Neuchâtel le 1er septembre par Zurich où consultation du Dr Minnich, autre célébrité médicale de ce temps.



*Frédéric-Henri-Alexandre, baron de Humboldt
(1769-1858).*

Explorateur et savant naturaliste.

(Photo communiquée par la Bibliothèque nationale)

Chicane Pourtalès — Bouvier en 1851.

Nouvel hymen. — Cure d'eau.

Au 18^{me} siècle déjà, un étudiant en médecine, François Prince, avait présenté à l'Université de Bâle une thèse en quatre parties et trente chapitres, prônant les vins de Neuchâtel, selon lui excitant l'appétit, favorisant la coction, atténuant la pituite, chassant l'hypocondrie, les fluxions catarrhales, la suffocation et la phtisie galopante ! Nul doute que cette réputation eût franchi les frontières et incité, comme on le sait, la Cour de Prusse et d'autres grands seigneurs à se procurer un nectar faisant désertir Apollon pour Bacchus ! Les vins de Neuchâtel dans leurs tonneaux descendaient par bateaux du Rhin vers l'Allemagne et les pays du Nord. La thèse de Prince — qu'un autre étudiant avait commentée en latin — eut de sérieux échos puisque nos vins franchirent sans encombre remous et écluses d'un fleuve bordé de vignobles concurrents !

Si le dit François Prince — *prince* que de nom parmi tous ceux que mentionne ce récit — avait aussi prétendu pour l'avoir éprouvé qu'après l'ivresse provoquée par notre crû l'on ne ressent aucune pesanteur de tête, il n'est peut-être point à exclure qu'à Berlin, les tonneaux Pourtalès et Bouvier s'y soient fait concurrence : « Au mois de mars 1851, mon fils Eugène se prit de paroles à Berlin, dans un café ou Weinkeller, avec le Sr Charles Bouvier, commis voyageur en vins de la maison neuchâteloise des frères Bouvier. Cela alla au point que, au dire d'Eugène, il fut obligé pour empêcher Bouvier de le frapper de sa canne, de lui appliquer un coup de sabre qui lui balafra le visage. »

« Le tribunal d'honneur des officiers acquitta Eugène mais l'effet, à Neuchâtel, fut déplorable. Ma première idée fut d'aller faire visite aux parents de Bouvier, mais mon beau-père, de Sandoz-Rollin, me le déconseilla, mû par des idées qui eussent été bonnes dans les anciens temps, mais qui ne cadrent plus avec les opinions actuelles. Charles Bouvier m'adressa une lettre amère. Je lui envoyai demander des explications par MM. de Roulet, Lt-col., et Charles de Marval. Bouvier et son père se plaignirent de ce que je ne leur avais pas fait visite, sur quoi ces Messieurs — dépassant mes instructions — cherchèrent à m'excuser de leur mieux et tâchèrent de me ménager une visite. »

« J'eus la faiblesse de faire cette visite et d'entendre de la part de Ch. Bouvier des paroles bien dures sur le compte de mon fils. Je leur dis que je ne connaissais pas assez cette affaire pour pouvoir en bien juger, mais que ce n'était pas par fierté que je ne leur avais pas fait visite. MM. de Roulet et de Marval offrirent de ma part une indemnité pécuniaire qui fut refusée. Du reste, M. Bouvier, le père, me rendit ma visite. Telle fut la fin de cette affaire déplorable. » On a l'impression — à lire la suite de ces doléances — qu'Eugène, bon fils par ailleurs, avait été un peu éméché en tirant son sabre...

C'est entre ces échanges polis d'aménités — entre le moment de l'envoi de la lettre Bouvier et la visite Roulet-Marval — que Mathilde de Pourtalès, sœur d'Eugène, épouse Louis-Frédéric de Watteville, jeune ménage qui aura plusieurs enfants et qui s'installe à Jolimont, près de Berne, à côté de la campagne des parents du mari, le Murifeld. Après énumération de nombreux invités des deux familles : cure à Ragatz. On roule en dili-



Eugène de Pourtalès (1828-1867)
contemporain de Bouvier à Berlin
en 1851.

(Photo aimablement communiquée par
Mlle Marie de Pourtalès)

gence, on navigue sur le lac de Wallenstadt. A l'époque, « l'eau de Pfäfers amenée par des tuyaux » est fort appréciée de James, des d'Erlach, de Charlotte de Perrot-Pourtalès et de son mari, ancien Conseiller d'Etat. Ce réconfort familial et purgatif d'eau de cure paraît réjouir chacun. Le périple du retour passe par le col du Julier.

Le mois de décembre est assombri par le décès prématuré de la jeune femme d'Albert de Pourtalès, Anna de Paschwitz morte en couches avec son enfant, d'une fièvre typhoïde à Ogrosen ; son corps repose dans le cimetière de ce village.

Autres deuils marquants.

Les années 1852 à 1855 n'offrent rien à signaler de particulier susceptible de dépeindre mieux le rythme de cette famille — privilégiée certes — mais qui, ayant dû son aisance à un travail acharné, aux missions de confiance et de droiture de ses membres, reflète, avec l'existence d'un cercle restreint, de fréquentes inconnues de notre patrimoine émergeant du décor international.

Après que le pasteur Barrelet, de l'Eglise française, eut présidé à la première communion de Maurice de Pourtalès, à Hambourg, le délicieux domaine de Bussy, ceux de La Lance, de la Mettlen et de Greng, offrent d'affectueux rendez-vous aux proches et aux amis. Bussy fut toujours lieu de séjour préféré des Pourtalès qui y laissèrent leurs armes sculptées. L'essentiel de l'agrément de cette maison était, en somme, sa situation solitaire, aérée et reposante.

Le 18 novembre 1854, à La Lance, le Dr Borel reste au chevet d'une mère pieuse et âgée auprès de laquelle, vu sa fin prochaine, tous les enfants aussi ont été groupés. Elle expire à 6 h. $\frac{1}{2}$ du soir. L'enterrement à Neuchâtel déplacera de nombreux Bernois, Stürler, Steiger, Watteville, d'Erlach, de Tscharner. Il est ensuite procédé à la répartition des biens indivis dont l'honorable défunte avait l'usufruit ; l'acte détaillé de partage porte la date du 7 août 1855.

En l'absence d'un testament, les héritiers, d'une proverbiale générosité, établissent une liste de 33 bénéficiaires de pensions et de legs ; à côté de dons à une quinzaine de gens de maison — dont Anna et Edouard Dessoulavy, le cocher Jacques Lambert, Caroline Clottu, femme de chambre, 21 vigneron et jardiniers de La Lance et d'Auvernier — figurent d'importantes donations à la Chambre de Charité de Neuchâtel, aux Billodes, à la Caisse du pain à prix réduit, aux Trousseaux pour les femmes en couches, au Fonds Rollin par le ministre Mercier, à la Mission de Bâle, à l'Institut du Prébarreau pour élever des servantes, aux Patronages de la ville, à celui des enfants abandonnés, au Fonds des Vieillards, au Fonds pour les Pauvres honteux, à la Caisse des Loyers, à la Société d'Assistance pour le travail et à l'Hôpital Pourtalès.



Écu Pourtalès sur la façade de Bussy.

Brevet de 1750 De gueules au portail d'argent coupé
d'azur au pélican d'argent et sa piété.

(Photo communiquée par M. Denis Robert)

En avril 1855, avaient été vendues au major de Versen les terres d'Ogrosen et celles en Lusace, les Pourtalès ayant conservé celles de Rittergut, de Laasaw et de Krahnisdorf. Ogrosen n'entraît plus en ligne de compte quant aux biens à partager, ceux-ci ascendant à 1.624.000 francs. Pour ce qui est des immeubles, la répartition porte également sur des maisons encore non repérées au Neubourg, à la rue du Musée, au Temple neuf, au Faubourg, au Val-de-Travers — en sus de myriades de ceps au soleil, surtout à l'ouest du vignoble.

JOURNAL COLONEL POURTALES

Peu avant, en mars, mourait à Paris un des familiers de ces notes, le comte James de Pourtalès-Gorgier. James de Pourtalès-Gorgier, veuf d'Henriette de Palézieux-Falconnet, était né en 1776 ; il était le second fils de Jacques-Louis de Pourtalès, fondateur de l'Hôpital — oncle du second rédacteur de ce journal. Le défunt laissait une postérité : Elisa, marquise de Ganay ; Henri, successeur à Gorgier ; Charles, propriétaire en Silésie, Conseiller de légation ; Robert, propriétaire à Bandeville en Seine et Oise, Edmond, gentilhomme du grand-duché de Posen. James de Pourtalès, inhumé à Bandeville à côté de sa femme, laissait à Paris, 7 rue Tronchet, d'innombrables œuvres d'art, ensemble privé de tableaux de maîtres qui ne sera dispersé que dix ans plus tard.

Pittoresques noms de terroirs.

Une tentative de vente des propriétés de Haute-Saône n'aboutit point ; un banquier israélite, Weil-Picard n'offrant que 110.000 francs pour 160.000 francs demandés ; il fut mal renseigné sur rendement des forêts. Ces bois seront partagés en famille : le Mont-de-Vanne, le Vernois, le Sentimont, le Coulonge, les Fourchures, les Brûlées, les Etangs, le Renan, les Epoisses, la Brosse du Communal, sont le lot de Louis. D'autres parties, aux noms pittoresques aussi passent à Frédéric : le Lomontol, la forêt de Mignarillers, les Noyes, le Moulin du Bois, le Them, le Bois-Rond et les Suavres. Alexandre acquiert Forêt de St-Georges, Pavillon et Maison du régisseur. Comme on voit il n'y a pas que les noms de notre terroir qui respirent naïveté et parfum d'autrefois.

Le 5 mai 1856, Louis de Pourtalès avise son fils Alfred qu'il consent à son mariage avec Mlle Sophie de Thilau. Cette union sera heureuse ; il en naîtra trois enfants. Ce ménage se fixe à Laasow, la famille de l'épouse ayant une propriété non loin à Neudöbern, ce qui procure voisinage précieux. Un oncle de Sophie rachète les terres d'Ogrosen au major de Versen. « Le mariage eut lieu en automne pendant que j'étois en prison. »

Rappel de la contre-révolution de 1856.

Louis de Pourtalès consacre à peine une page aux événements de Neuchâtel de septembre 1856. Il rappelle en quelques lignes le rôle de son frère *Frédéric*, commandant des troupes royalistes, revenu « satisfait » de son récent voyage à Berlin. « Son expédition au Locle dut être considérée comme manquée, aussi ne put-il pas marcher sur La Chaux-de-Fonds selon le plan arrêté. » Il note qu'à « mesure qu'on conduisait Frédéric du Château aux Prisons il reçut un coup de sabre sur la tête et un coup de baïonnette dans la cuisse. Notre cousin Edouard eut aussi un coup de sabre sur la tête. » Sa description est si sommaire en raison d'une propre absence sur les lieux, que je me borne à renvoyer aux innombrables *détails* relatifs à cet épisode

puisés aux sources authentiques les plus variées, contenus dans « *Neuchâtel et la Confédération suisse devant l'Europe - Le conflit prusso-suisse de 1856-1857* », avec 110 clichés, paru aux Editions Henri Messeiller, à Neuchâtel, en 1958.

On relève ceci concernant la note personnelle que rédige à la troisième personne Pourtalès-Sandoz s'exprimant dans son journal à son propre sujet : « Il passa le lac avec le Lt-Col. Meuron ; ils allèrent bien sottement se rendre au Château d'Estavayer, sous l'escorte d'un seul gendarme âgé qui n'aurait fait aucune opposition à leur évasion. Ils y furent retenus prisonniers et livrés le 5, après-midi, au Préfet de Neuchâtel venu les réclamer avec un bateau à vapeur et une compagnie d'infanterie bernoise. Ils furent, à leur arrivée à Neuchâtel accueillis par les huées de la foule et conduits sous forte escorte militaire au Château, puis aux prisons. » A part d'insignifiantes différences de version, ces bribes de récit concordent avec celui plus complet que j'ai établi, pouvant être considéré comme suffisant et définitif.

Portalès ajoute que l'avocat français, Chaix d'Est Ange, de Paris, appelé à plaider la défense eût dû être décommandé par télégraphe, en raison de son inutilité, vu la perspective envisagée de l'issue du Traité de Paris de 57. Le voyage et les conférences que Chaix d'Est Ange « eut avec nos défenseurs de Neuchâtel nous coûte 20 mille francs que moi et Frédéric (chacun pour 10 mille) lui allouèrent volontairement comme honoraires et que M. Oppermann, notre banquier, fut chargé de lui remettre. »

Derechef : transactions immobilières.

Un acte du 30 janvier stipule cession des usines de Haute-Saône, des trois frères Pourtalès. Frédéric, à Nice, après son élargissement, a donné sa procuration. Les acquéreurs sont MM. Tiquet et Pergaud. M. Reymond signe pour le comte Louis l'acte établi par le notaire Brugnon — acte de 480.000 francs — où interviennent aussi les épouses des vendeurs auxquels les écorces des forêts et les bois de service sont réservés selon l'usage. Pendant un séjour à Besançon, le comte Louis fait visite au cardinal Matthieu, un sympathisant qui l'embrasse ; il fraternise avec les sœurs hospitalières catholiques dont l'institution anime à Neuchâtel l'Hôpital Pourtalès. Voyage ensuite en Italie avec sa femme et sa fille Sophie. Il revient en France où, à Lyon, il renoue amitié avec le général de division de Courtigis dont le portrait figure dans l'étude *Cotendart et les Wemyss*. Suivent en memorandum : de nouveaux séjours à Marseille, à Nice dans une villa aujourd'hui disparue, à Strasbourg, Francfort, Cassel, Dresde, Bautzen, Laasow, Neudöbern, Berlin.

En juillet, sont présents à La Lance : M. Reymond et le comte Louis Vaulchier qui voudrait acquérir la terre de Romange dans l'arrondissement de Dôle. Pourtalès la vendrait parce que trop vaste pour être plus tard à un seul de ses fils. Un acte provisoire est établi à raison de 450.000 francs, malgré récriminations de Husson Morel, fermier qui jouit encore d'un bail



Salon Pourtalès à Neuchâtel

reconstitué au Musée historique de Berne.

de six ans. Il s'accommodera d'un compromis généreux pour lui. En octobre, M. Gugelmann, aubergiste de l'Ours, à Langenthal, demande à Louis de lui céder le domaine qu'il possède là. L'acte de vente est passé pour 135.000 francs.

Alexandre de Pourtalès qui, en 1855, avait retenu et réparé la maison familiale du Faubourg et les bâtiments vis-à-vis l'eût cédée à ses proches pour 165.000 francs — à des étrangers pour 200.000. M. Ritter, aubergiste à Bienne — Louis et Frédéric ayant laissé écouler trop de temps sans acheter — l'acquiesce pour la convertir « en une auberge ou un hôtel comme on dit aujourd'hui. » Les regrets du comte Louis sont si vifs de voir sortir de sa lignée la maison de son grand-père puis de son père, jadis devenus siège des bureaux de Pourtalès et Cie, qu'il reprend conventionnellement l'immeuble en prêtant à Ritter, à titre de dédommagement : 300.000 francs pour 15 ans à 3%. Cela permet à Ritter d'acquiesce un autre hôtel. Frédéric d'entente avec Louis, rentre en possession de cet ensemble. « Au moment où j'écris, cette maison est habitée par mon gendre et ma fille d'Erlach qui la louent avec l'écurie. (Il s'agissait de l'actuel immeuble de la Société de Banque Suisse).

Louis consent encore, un peu plus tard à prêter à Ritter 100.000 francs à 4%. Les 400.000 francs, ainsi obtenus par Ritter, servent à l'achat de l'hôtel Gibbon, Place St-François à Lausanne, que lui cède la veuve Bachofen de Bâle. Selon arrangements notariés « Mad. Bachofen m'a donné quittance le 4 août 1858. »

Thunstetten. — Winau.

Décès de Mme de Pierre née Guy.

Au début de mars, le comte Louis, avec sa femme et une femme de chambre, s'était rendu à Langenthal : « De Neuchâtel à Nidau en bateau à vapeur et de Nidau à Langenthal en chemin de fer. C'est la première fois que nous faisons aussi promptement ce voyage, ne connaissant par encore ce chemin de fer. Nous avons logé à Langenthal à l'auberge de l'Ours, chez M. Gugelmann, l'acquéreur de mon domaine de Thunstetten, dont nous avons fait la connaissance. » Gugelmann a repris certains meubles du château. Deux voitures-tapissières viennent de Neuchâtel pour emporter toute la literie.

M. Wuetrich est acquéreur du domaine de Pourtalès de Winau, non loin d'Aarwangen, pour 52.000 francs ; il en fut le sous-fermier. En novembre, ayant quitté La Lance, l'on reprend ses quartiers d'hiver à Neuchâtel.

Il y meurt une tante affectionnée, Mme de Pierre, née de Guy ; le deuil est conduit par Louis, Frédéric, Alexandre de Pourtalès et le Lt-colonel de Reynier, mari de sa nièce Charlotte, née de Merveilleux. La défunte habitait à titre gracieux la maison Pourtalès de la rue du Musée ; par testament, elle institue héritiers ses trois neveux Pourtalès et ses deux nièces de Reynier-Merveilleux et de Rougemont-Portalès ; elle donne son petit domaine de Monruz à ses domestiques, les époux Kiehl-Gauchat : ses vignes d'Auvernier à leur fils ; sa vigne de la Favarge à Henriette Favarger-Gauchat, son ancienne servante. Les héritiers partageront entre eux quelque 30.000 francs.

1859.

Mariage en Saxe. — Mutation à l'Hôpital.

En février 1859, Louis consent à ce que son fils Maurice fasse des démarches pour obtenir la main de Mlle Anna de Schönberg, d'une famille très considérée en Saxe — de plusieurs rameaux — dont celui des Rothsönberg qui y possèdent plusieurs terres. Comme il se doit, un père, soucieux du protocole, commence par prendre lui-même la plume pour introduire son fils qui sera agréé. Le mariage, fixé au 18 octobre, se célèbre au Château de Rothsönberg. Il est précédé la veille, d'un grand bal. On se rend à pied à l'église du village ; un copieux dîner réunit les familles, tandis que les époux s'éclipsent le soir pour se rendre à Dresde. Tandis que, selon l'usage, les conjoints bénéficient de dots en capital et rente, Pourtalès recourt à la banque Mendelssohn et Cie, de Berlin.

C'est l'époque où, à l'hôpital Pourtalès, les sœurs catholiques de Besançon sont remplacées par celles du diaconat protestant de Strasbourg. Louis relate les circonstances de cette mutation dont on trouve l'essentiel dans mes différentes monographies de *l'Hôpital* et du *Diaconat* en question

(*Patrie neuchâteloise t. IV*). Cette mutation normale s'effectua dans le meilleur esprit, le chapelain catholique, à côté du protestant, étant maintenu pour les malades de sa confession. Nous ne revenons point sur certains détails piquants. Les sœurs catholiques emportèrent les ornements de l'autel de la chapelle de la Maladière, sauf une toile attribuée à Paul Véronèse, propriété familiale.

Expropriation à Concise.

Cette période est celle de l'expropriation du territoire de La Lance par la Compagnie du Chemin de Fer Ouest-Suisse. De pourparlers amiables, il ressortit que le secteur exproprié serait payé 15.741 francs, montant auquel une évaluation ajoutée, de dépréciation du domaine, se chiffrait par 15.000 francs. En sus de ces quelque 30.000 francs, la propriété bénéficiait de trois passages à niveau, d'un passage sous voie à la Combe et de la prolongation du môle d'une dizaine de mètres. Les rails du chemin de fer ne devaient point dépasser de plus de 70 cm. le palier du domaine.

Portalès remarque qu'un seul passage à niveau eût suffi et que le prolongement du môle était superflu. Durant l'été, l'entrepreneur surveillant désigné, Boutenot, ainsi que sa femme, logeaient à la ferme de La Lance ; son commis Mouchablon et son épouse dans une baraque adossée à un hangar au bord du lac. « Ce chemin de fer a été pour moi la cause indirecte d'une perte de 18 mille francs que j'ai eu la faiblesse de prêter à l'entrepre-



Vue partielle du cloître de l'ancien monastère de La Lance fort bien conservé.

(Photo aimablement communiquée par M. Jean-Pierre Jéquier)

neur Boutenot. Il était, à proprement parler, un tâcheron qui avait traité avec l'entreprise pour le tronçon de la frontière jusqu'aux Colettes. Ces 18 mille francs étaient par lui destinés à verser son cautionnement pour l'entreprise d'un tronçon de chemin de fer entre Lucerne et Zoug (Cie Est-Ouest). Boutenot a fait faillite et si j'en tire quelque chose, ce sera à peine suffisant pour payer mon avocat à Zoug. »

« Le chemin de fer passant à Concise, dans le lac, on employera une drague à vapeur pour retirer du lac les matériaux nécessaires. Cette opération amena la découverte d'une quantité d'antiquités celtiques, en majeure partie des haches de pierre et leurs manches en corne de cerf. J'en achetai un grand nombre et aussi quelques épingles en bronze. Mais je me laissai sottement tromper par des filous qui firent mouler à Yverdon des couteaux et des haches de bronze, qui vinrent me les offrir une à une, à des jours différents, après avoir eu soin de les oxyder. »

Heureusement que cette expropriation laissa intacte une demeure qui sera par la suite judicieusement restaurée ainsi que ses dépendances. On voit, fort bien conservée, une partie du cloître faisant songer — comme il a été dit ci-devant — aux moines solitaires d'avant la Réformation.

Accommodants dérivatifs.

Dérivatifs à certains mécomptes inévitables dans la vie de chacun... le comte Louis donne, pour changer d'atmosphère, maints détails sur la famille d'Arthur de Schönberg, beau-père de Maurice de Pourtalès récemment marié. M. de Schönberg a épousé en 1^{re} noce une demoiselle van den Busch-Streithordt dont il eut trois filles Mme de Nickwitz de la Cour de Weimar, Anne, précisément la femme de Maurice, et Mme d'Arnim dont le mari est un camarade de Maurice. L'épouse d'Arthur de Schönberg est née de Mallordi, baronne de Bessenye, famille française d'origine autrichienne fixée à Hanovre ; elle lui donna deux fils ; les enfants des deux unions assistèrent au mariage de leur sœur ou demi-sœur Anne, ainsi que la comtesse d'Einsiedel, le prince de Reuss, ami de noce de l'époux et de nombreux invités désignés. Bien entendu, le régime financier des conjoints fut généreusement établi.

En novembre 1859, Anne est présentée à un dîner au Château de Beauregard où elle fait connaissance d'une maîtresse de céans qui la reçoit avec chaleur et bonne grâce, alors qu'âgée de 91 ans et demi ; fort affaiblie elle trépassait dix jours plus tard. « Ses noms étaient Caroline-Françoise de Sandoz-Rollin, née en mars 1768 Le Chambrier. » La défunte était la marraine de mon grand-père *Alphonse* Petitpierre, né à la cure de Serrières en 1812 ; le parrain fut son mari : *Alphonse* de Sandoz-Rollin, Conseiller d'Etat, l'une des personnalités les plus éclairées de l'ancien régime.

L'enterrement eut lieu à Neuchâtel le 21 novembre. Son mari, très âgé aussi, ne put quitter le château de Beauregard pour accompagner sa femme au cimetière. Louis de Pourtalès conduisit le deuil, suivi d'Henri Ibbetson et de toute leur parenté.



Caroline-Françoise de Sandoz-Rollin (1768-1859)

peinte par P. Recco.

(Cliché du Musée neuchâtelois)

Les jours assombris par d'inévitables départs semblent rappeler aux chefs de famille précautionneux leurs responsabilités à l'endroit des descendants. C'est ainsi qu'après la mention d'un émouvant décès, Louis de Pourtales écrit avoir, le mois suivant, fait à chacun de ses enfants mariés une avance de 50 mille francs, ce qui porte leur part provisoire à 150 mille francs. Il ajoute : « J'avance pareille somme de 150 mille francs à Eugène et Ernest quoique non mariés. Sophie recevra pareille somme lors de son mariage. »

1860.

Le samedi 3 mars 1860, est en effet signé le contrat de mariage de Sophie de Pourtalès avec son fiancé Jean de Montmollin. Le notaire Frédéric André Wavre procède à la rédaction de l'acte indiquant aussi l'apport du mari et le régime matrimonial d'une union qui se célèbre à la Collégiale, tandis qu'un grand dîner est offert dans la maison Montmollin dominant les Terreaux, démolie depuis et remplacée par un vaste immeuble moderne. Les époux Montmollin-Portalès séjournent hôtel du Louvre à Paris, puis à Londres où les accueille S.E. La Trobe-Montmollin, premier gouverneur de l'Etat de Victoria, dont la carrière a été minutieusement restituée et illustrée dans une publication précédente.

Portalès, ayant acquis pour 85.000 francs le domaine Borel à Bussy « c'est le double de sa valeur » (!) rappelle dans sa liste annuelle bien ordonnée, la situation et le lieu de résidence de chacun de ses enfants. Ce souci d'y voir toujours très clair quant aux destinées des siens en Amérique, en Bohême, à Berlin ou Potsdam, en Angleterre ou à la Borcarderie, rejoint sa sollicitude et sa bienveillance parfois exagérée à l'endroit d'étrangers qui tentent de l'exploiter avec ou sans succès.



Château d'Oberhofen

acheté en 1844 par le comte Charles-Frédéric de Pourtalès-Castellane-Norante
à Adèle-Louise de Lerber née Ougspurger.

L'architecte neuchâtelois James Colin y fit d'importants remaniements.

(Photo communiquée par la Bibliothèque nationale)

Un des plus intéressants châteaux de Suisse.

De même que le Château de Greng dont il a été question, un autre château Pourtalès fut le rendez-vous de nombreux membres de la famille, celui d'*Oberhofen* dans un site incomparable, contrastant à tout point de vue



« Götterzimmer », 17^e-18^e siècle, Château d'Oberhofen

avec nos modestes châteaux neuchâtelois. Ayant appartenu à Charles-Frédéric de Pourtalès, frère du principal rédacteur du *journal*, oncle de celui qui d'une main diligente le continua, il mérite que l'on s'y arrête un instant — encouragement aux lecteurs ou lectrices qui auraient occasion ou envie d'aller le visiter car il est ouvert au public.

Ce monumental édifice sur le rivage nord du lac de Thoue — déjà amorcé au XI^e siècle — avait passé des Oberhofen aux Zähringen, puis notamment au comte autrichien de Strassberg qui combattit les Confédérés à Morgarten. En 1398, Berne vendait Oberhofen à son avoyer Louis de Seftigen et à sa sœur Antoinette de Scharnachthal dans la famille de laquelle il resta deux siècles. Le château passa ensuite aux d'Erlach puis revint à Berne qui y installa successivement 27 baillis. Acheté aux enchères en 1801 par Knechtenhofer, créateur de la navigation à vapeur sur le lac de Thoue, il est ensuite en main des de Lerber et des Ougspurger.

Adèle-Louise de Lerber, née Ougspurger, le cède en 1844, précisément au comte Charles-Frédéric de Pourtalès-de Castellane-Norante qui, avec son fils Albert, chambellan du roi et ministre de Prusse à Constantinople en 1850, donne au château son magnifique aspect actuel. Le mariage de la fille du comte Albert avec le comte Ferdinand de Harrach fait passer le castel

à cette famille de Bohême. Mais, en 1926, le domaine est acquis par un avocat américain, William-Paul Measey, qui l'entretient à merveille. Ce dernier provoque la constitution d'une fondation qui, en 1952, confie le Château au Musée historique de Berne.

L'architecte James Colin, de Neuchâtel, avait procédé au château à de très importants et heureux remaniements. Le chalet d'enfants dans le parc y fut bâti par Pourtalès pour ses petits-fils. C'est la comtesse Hélène de Harrach-Pourtalès qui fit reconstruire, en 1896, le pont couvert conduisant à la *tourelle du lac*, si pittoresque, posée dans l'eau. Un appartement Pourtalès est encore aménagé au château et tout le domaine fait l'admiration de chacun.

On voit, accompagnant ces lignes — avec la vue d'une ancienne pièce — un portrait du comte Charles-Frédéric de Pourtalès-Castellane-Norante, avec ses deux fils, Albert et Guillaume, qui firent de belles carrières et occupèrent souvent le château avec leurs enfants.

1861.

Le 3 février 1861 est enseveli à Neuchâtel le restaurateur d'Oberhofen. Charles-Frédéric de Pourtalès décédé à Clarens, campagne Mirabeau, à 82 ans. L'office est présidé par les ministres Courvoisier et Mercier, chapelain de l'Hôpital. Son fils, Albert, devenu plénipotentiaire de Prusse à Paris, reçoit un affectueux message de condoléances de la reine de Prusse auquel il est répondu en des termes fort courtois consignés dans le manuscrit. Alors que Guillaume, second fils du défunt, retenu à Venise par une maladie de sa femme, ne peut assister à la cérémonie, la famille se met en devoir de distribuer de fort nombreuses libéralités *ainsi qu'à chaque décès d'un de ses membres.*

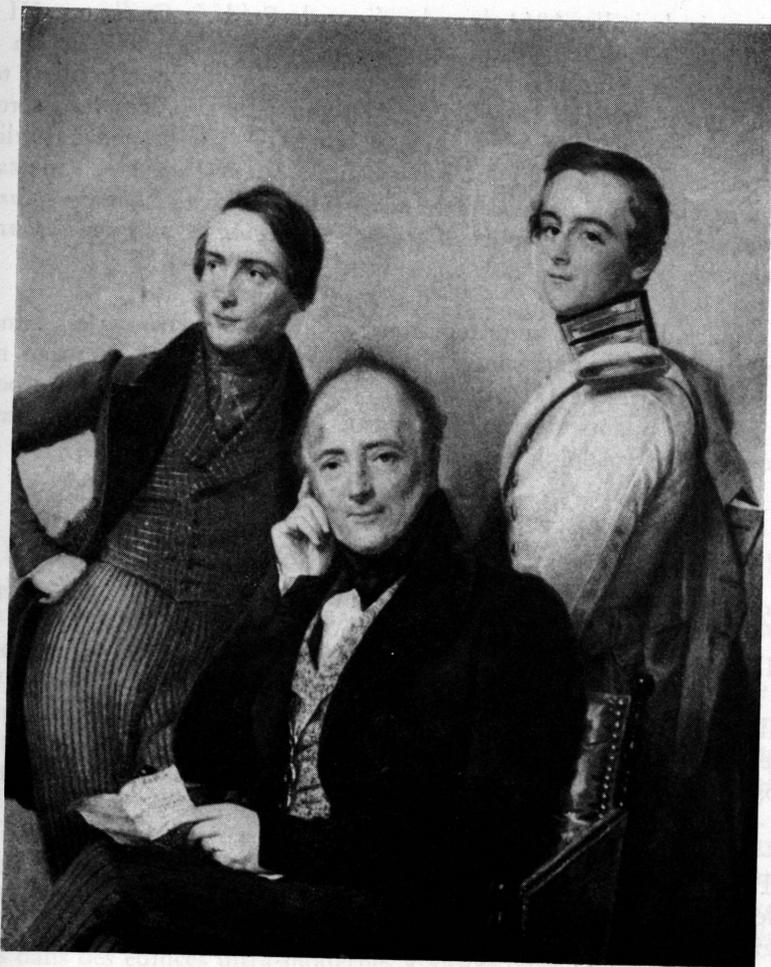
Il est rappelé en une grande page la carrière de cet oncle éminent — depuis ses années de collègue latin, à la fin de sa vie — en passant par son mariage de Castellane-Norante et toutes ses fonctions assumées au cours de sa brillante existence. Cet ancien grand-maître des cérémonies et chambellan de la Cour avait fini par prendre une retraite méritée.

Vers la fin d'une étude rétrospective.

Le 12 avril 1861, la femme de *Guillaume* de Pourtalès, *Charlotte de Maltzan*, expire à Venise ; sa dépouille est convoyée en Silésie, puis inhumée dans le tombeau de sa famille, à Militsch. Elle avait donné à son mari quatre enfants : Louise en 1849, Jeanne en 1850, Frédéric en 1853, Marguerite en 1855.

C'est sur cette note mélancolique, mais où plusieurs naissances succèdent aux trépas, que se clôt le journal d'un père et d'un fils respectueux.

Un appendice à ce journal tient lieu de catalogue chronologique des titres, diplômes, brevets, témoignages, permissions, missives notoires,



Comte Charles-Frédéric de Pourtalès-Castellane (1779-1861)

avec ses deux fils Albert et Guillaume.

Pastel de F. Krüger en 1836, propriété privée Munich.

(Michel Stettler)

décharges de comptabilités, pièces en allemand, relevés de presse et notice sur les armoiries Pourtalès. Celles-ci, à l'origine, étaient *d'azur au pélican d'argent et sa piété* (gouttes de sang qui coulent de la blessure d'un pélican).

Les lettres de noblesse — brevet du 14 février 1750 — portent : *de gueules au portail d'argent coupé d'azur au pélican d'argent et sa piété*. Dans le diplôme de chevalier, accordé à Jacques-Louis de Pourtalès par l'Empereur d'Autriche le 1er août 1811, apparaissent au surplus deux chevrons d'argent ; l'écu est pourvu de deux casques, l'un ayant pour cimier un demi-vol d'argent, l'autre un bonnet pointu de gueules chargé de deux chevrons d'argent.

JOURNAL COLONEL POURTALES

Au mois de juillet 1814, lors du séjour de Frédéric-Guillaume III chez les Pourtalès à Neuchâtel, le roi annonça qu'il élevait son hôte et son frère James au rang de comtes en confirmant le titre de comte que Frédéric tenait déjà de l'Empire français. Les diplômes conféraient aux écus les couronnes correspondantes. Le 9 décembre 1815, le blason — par brevet de Berlin — fut écartelé et demeura tel jusqu'à nos jours : *Ecartelé au 1 et 4 d'azur au pélican d'argent et sa piété, au 2 et 3 de gueules à deux chevrons d'argent, sur le tout de gueules à une porte d'argent. Trois cimiers plus deux lions d'or pour supports.*

Le journal contient cette remarque « J'ai toujours trouvé ces armoiries bien ambitieuses pour une famille nouvelle comme la nôtre. Il valait mieux garder nos armoiries de 1750 données à Jérémie de Pourtalès et que portent encore les descendants de son fils Henri, pasteur à Serrières, nos cousins issus-de-germains : Adolphe et Henri. »

Ecrit à Neuchâtel le 1er mai 1861

Louis Auguste de Pourtalès

« fils de Louis, petit-fils de Jacques-Louis, arrière-petit-fils de Jérémie ».

Il convient, en conclusion, de rendre hommage ici à notre contemporain et ami, M. Eric de Pourtalès, chef actuel de cette lignée. Il a dépouillé avec minutie ce manuscrit parfois malaisément déchiffrable. Il y a annexé un index utile avec renvois aux personnages. Ce gros travail d'introspection faciliterait aussi les efforts d'un historien futur qui souhaiterait — pour une connaissance plus approfondie des lieux et des caractères — une analyse moins succincte que celle-ci.

Pour agrémenter la présentation de ce document et parfois situer les faits de manières précises, j'ai incorporé à cet exposé divers commentaires ou renseignements extérieurs ainsi que des illustrations adaptées, le *journal* n'en contenant aucune.